Plan de développement local de la municipalité

d'Ayer's Cliff

2013-2027

Monique Bouchard, Conseils

Le Plan de développement local de la municipalité d'Ayer's Cliff

Une feuille de route pour permettre au village d'envisager le futur avec sérénité et enthousiasme.

Document déposé à la Municpalité d'Ayer's Cliff

le 17 décembre 2012 par

Monique **B**ouchard, **MBA**

Consultante en tourisme et Directrice de projet

Étude financée par la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté
(Résolution adoptée le 21 septembre 2012)

Table des matières

ACRONYMES P.6

SECTION 1 : INTRODUCTION

1.1 Le mandat P.7
1.2 Les objectifs de la démarche P.8

SECTION 2 : ÉTAT DES LIEUX

2.1 Les caractéristiques du village P.11
2.1.1 Une localisation stratégique
2.1.2 La démographie
2.1.3 L'économie
2.1.4 Les regroupements et les associations
2.1.5 Les commerces et les services

2.2 Le tourisme en général P.19
2.2.1 L'importance économique du tourisme
2.2.2 Le tourisme au Québec
2.2.3 Le tourisme dans les Cantons-de-l'Est
2.2.4 Les orientations de développement touristique aux niveaux national et régional
2.2.5 Les plans stratégiques de développement de l'offre touristique de l'ATR et de la MRC

2.3 L'offre touristique d'Ayer's Cliff P.30
2.3.1 Les ressources naturelles
2.3.2 Les ressources patrimoniales
2.3.3 Les équipements et les entreprises touristiques
2.3.3.1 L'information touristique
2.3.3.2 Les activités et les évènements
2.3.3.3 L'hébergement
2.3.3.4 Les restaurants

2.4 Une destination pour tous P.39
2.4.1 L'accessibilité au village
2.4.2 L'accessibilité à proximité
2.4.3 La définition d'une destination pour tous
2.4.3.1 Les équipements et les prestations touristiques
2.4.3.2 Les déplacements
2.4.3.3 Les services
2.4.3.4 L'accueil

2.5 L'étude comparative sur des villages du Parc régional Massawippi P.47

SECTION 3 : DIAGNOSTIC

3.1 Les forces et les faiblesses P.50
3.2 L'identité d'Ayer's Cliff P.51
3.3 Les opportunités et les menaces pour Ayer's Cliff P.53
3.4 Les 10 points clés du diagnotic P.54

SECTION 4 : LE PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

4.1 Une stratégie touristique au service de la communauté P.55

4.1.1 Améliorer la qualité de vie et l'attractivité du village

4.1.2 Valoriser l'identité d'Ayer's Cliff

4.1.3 Concevoir une « Destination pour tous »

4.2 Le plan d'actions P.57

1 Promouvoir l'accessibilité universelle auprès de la communauté p.62

2 Installer le Wi-Fi gratuit dans le village P.66

3 Favoriser l'installation de nouveaux habitants P71

4 Disposer d'une salle communautaire P.74

5 Encourager l'implantation d'une entreprise de fabrication de matériel de sport adapté P.77

6 Accompagner l'implantation d'une entreprise de mobilier urbain durable P.81

7 Impulser le développement d'une pépinière d'entreprises P.85

8 Soutenir l'implantation d'un centre de santé privé P.89

9 Organiser un service de transport adapté pour les activités P.92

10 Dresser le bilan des actions du Parc régional Massawippi pour le tourisme P.96

11 Organiser un festival de Land Art autour du lac Massawippi p.99

12 Adopter un partenariat de gestion de la plage des Pères Servites p.103

13 Aménager un hébergement de groupes à la maison de briques des Pères Servites p.107

14 Développer des séjours d'hiver au Camp Massawippi p.111

15 Développer un bateau navette entre North Hatley et Ayer's Cliff p.116

16 Mettre en valeur le patrimoine du County Fair Grounds p.120

17 Développer un calendrier annuel d'activités p.124

18 Organiser des marchés nocturnes avec des animations thématiques p.128

19 Aménager une patinoire décorée et animée au County Fair Grounds P.133

20 Créer une ferme communautaire P.137

21 Proposer des locations de canots et matériel de sport adapté P.142

22 Organiser des épreuves sportives P.145

23 Créer un gîte adapté P.149

24 Elaborer un plan de communications pour la « Destination pour tous » P.154

25 Concevoir un site Internet pour les habitants et les visiteurs P.159

26 Avoir un lieu d'accueil touristique (label Café de Village) P.163

27 Intégrer le Chemin des Cantons en tant que ville étape P.167

28 Jumeler le village avec d'autres « Destinations pour tous » P.170

CONCLUSION

Perspectives d'avenir P.173

ANNEXES

ANNEXE 1 : La liste des personnes consultées P.175

ANNEXE 2 : Le questionnaire du focus groupe P.177

ANNEXE 3 : Les références P.186

ANNEXE 4 : Les sources de financement P.189

ANNEXE 5 : Le développement durable P.206

ACRONYMES

ATR	Association Touristique Régionale
CED	Centre mondial d'Excellence des Destinations
CITQ	Corporation de l'Industrie Touristique du Québec
CLD	Centre Local de Développement
CPTAQ	Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec
CRE	Conférence Régionale des Elus de l'Estrie
DEC	Développement Economique Canada
MRC	Municipalité Régionale de Comté
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine
MDEIE	Ministère du Développement Economique, de l'Innovation et des Exportations
MTO	Ministère du Tourisme
OMT	Organisation Mondiale du Tourisme
TCE	Tourisme Cantons-de-l'Est
SADC	Société d'Aide au Développement de la Collectivité

SECTION 1 : INTRODUCTION

Le Canada est la quinzième destination mondiale en terme d'arrivée de touristes étrangers en 2010, la fédération compte plusieurs provinces pour lesquelles le tourisme est une activité majeure pour l'économie. La province du Québec génère pour sa part, 11 milliards de dollars de recettes en 2010 (2,5% du Produit Intérieur Brut). Avec 26,8 millions de touristes en 2010, il s'agit d'une destination en croissance avec une augmentation de 3,9% du nombre de touristes.[1]

Le tourisme est un secteur économique porteur qui a le mérite de favoriser le développement local, lorsqu'il est géré et contrôlé par des acteurs territoriaux compétents. En effet, l'activité touristique nécessite la mise en commun de moyens issus de divers secteurs : l'économie, l'environnement, le transport, la culture et le patrimoine, etc. La création d'un Plan de développement basé sur le tourisme permet donc de rassembler des acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble et de générer un projet pour le territoire. En ce sens, le projet se doit d'adopter les principes directeurs du développement durable pour parvenir à une stratégie touristique qui puisse être un facteur de développement économique, tout en préservant l'intégrité environnementale et assurant des retombées positives pour la population.

1.1 Le mandat

La municipalité d'Ayer's Cliff a fait le choix d'engager une réflexion globale sur ses possibilités de développement et sur la définition d'une vision claire pour le village. Situé dans la région administrative de l'Estrie, Ayer's Cliff est un village de 11,15 km^2 au bord du lac Massawippi, qui possède un charme tranquille.

[1] Source : Institut de la Statistique du Québec

Le présent mandat vise la réalisation d'un Plan de développement avec des actions concrètes dans le domaine du tourisme, de l'économie, du patrimoine et des services communautaires. Ce document propose un positionnement et des actions stratégiques à mettre en place sur 15 ans, de 2013 à 2027. Le Plan d'action se devait de proposer des stratégies sur les thèmes suivants :

- Mettre en valeur les richesses et le patrimoine
- Définir un développement touristique respectant les principes du développement durable
- Conserver et améliorer la qualité de vie des habitants
- Attirer des jeunes dans le village et anticiper le vieillissement de la population
- Envisager des solutions pour la création d'emplois en cas de fermeture d'une des industries

1.2 Les objectifs et la méthodologie utilisée

La conception du Plan de développement d'Ayer's Cliff s'est faite en étroite collaboration avec les acteurs du territoire : les services de la municipalité, les habitants, les entreprises, les commerçants, etc. Les institutions et organisations en lien avec Ayer's Cliff ont également fait l'objet d'études et de consultations approfondies : l'Association Touristique Régionale des Cantons-de-l'Est, la Municipalité Régionale de Comté et le Centre Local de Développement de Memphrémagog, le Parc régional Massawippi, les municipalités voisines d'Ayer's Cliff, etc.

Ces 3 types de ressources ont été utilisées :

1 Les deux ateliers de travail avec le Conseil Municipal

2 La consultation de spécialistes dans divers domaines (voir liste des personnes consultées)

3 Les recherches documentaires sur les plans de développement touristique et sur les initiatives exemplaires

Le Plan de développement local de la municipalité d'Ayer's Cliff dans l'environnement institutionnel touristique

Le Plan de développement local proposé à la municipalité d'Ayer's Cliff repose sur les stratégies suivantes :

- Mettre les habitants au cœur de la démarche de développement : **Améliorer la qualité de vie et l'attractivité du village**
- Rentabiliser l'existant et mettre en valeur les spécificités locales : **Valoriser l'identité d'Ayer's Cliff**
- Proposer un positionnement différenciant : **Concevoir une « Destination pour tous »**

Ce document stratégique réalise premièrement un état des lieux du territoire, qui permet par la suite de déterminer un diagnostic complet (forces et faiblesses d'Ayer's Cliff et les opportunités et menaces de son environnement). Ces deux parties sont le socle du Plan de Développement proposé dans la section 4. Chaque action stratégique est détaillée dans une fiche action, qui prend la forme d'un mode d'emploi pour mener à bien sa réalisation. Ce Plan de développement a été conçu pour fournir une vision stratégique et une assistance technique pour les gestionnaires des services de la municipalité.

La ligne directrice qui a été la nôtre tout au long de ce mandat se résume ainsi : « écouter, regarder, analyser, imaginer, créer ».

Monique Bouchard

Chloé Savarin

Marion Vermeulen

SECTION 2 : ÉTAT DES LIEUX

2.1 Les caractéristiques du village

2.1.1 Une localisation stratégique

Ayer's Cliff est un village québécois dont les fondations datent de 1797, avec l'installation du premier colon qui vint ici exploiter un hôtel qui était aussi un relais de diligences. Lorsque l'établissement fut vendu en 1799, il prit le nom de son propriétaire : Thomas Ayer, et Ayer's Cliff fût le nom attribué au village à partir de 1904.

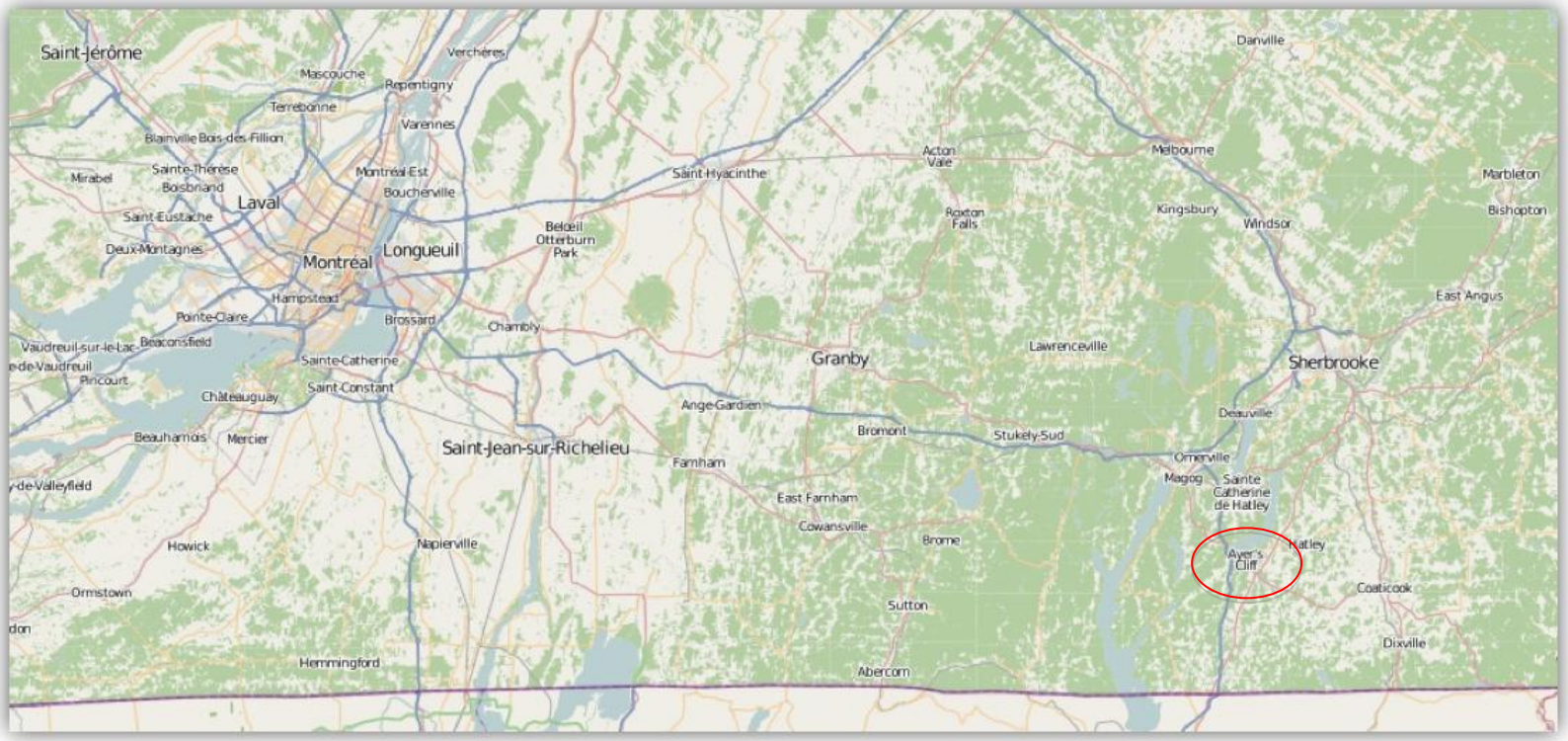

Le village put profiter d'un développement constant grâce à sa situation privilégiée sur la route entre le Canada et les Etats-Unis, la frontière entre le Québec et l'Etat du Vermont étant à moins de 20 km. L'autoroute 10 (puis autoroute 91) entre Montréal/Boston/New-York passe à proximité du village (sortie 29). Ayer's Cliff est traversé par les routes 208 et 141, cette dernière étant la rue principale du village. En outre, l'accessibilité routière est bonne, ce qui entraîne aussi des effets néfastes comme l'important trafic des camions dans le centre-ville.

Cette municipalité offre un cadre de vie privilégié à seulement 30 km de Sherbrooke. En effet, le village d'Ayer's Cliff s'est construit au bord du Lac Massawippi, dans un paysage vallonné et recouvert en majorité de forêts. La population a accès aux services de base comme des magasins d'alimentation, une pharmacie, une banque ou encore une poste, la plupart des commerces étant installés le long de la rue principale, la rue Main. Les industries et autres entreprises implantées à Ayer's Cliff garantissent des emplois pour ses habitants, qui bénéficient ainsi d'une municipalité tranquille mais vivante.

Ayer's Cliff appartient à :

- la Région administrative de l'Estrie,
- la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog
- le Centre Local de Développement de Memphrémagog
- le Parc Régional Massawippi

Projet d'aménagement prioritaire : un gazébo au bord du Lac Massawippi

Depuis 2007, le conseil municipal d'Ayer's Cliff poursuit un projet d'aménagement d'un gazébo avec une promenade de 200 mètres sur le Lac Massawippi (au niveau de la halte routière située sur la route 141). Depuis 2012, le conseil municipal a rendu prioritaire le projet, la firme St-Georges, Structures, Génie et civil ingénieurs a été mandatée pour réaliser les plans et devis du gazébo.

2.1.2 La démographie

L'ensemble des données présentées sont issues des enquêtes de recensement menées tous les 5 ans par Statistique Canada.

- **Un nombre stable d'habitants**

Le dernier recensement effectué par Statistique Canada date de 2011, Ayer's Cliff compte alors 1109 habitants. Le nombre d'habitants est stable depuis 2001, cependant on peut observer une augmentation significative de population de 12,5% entre 1996 et 2011

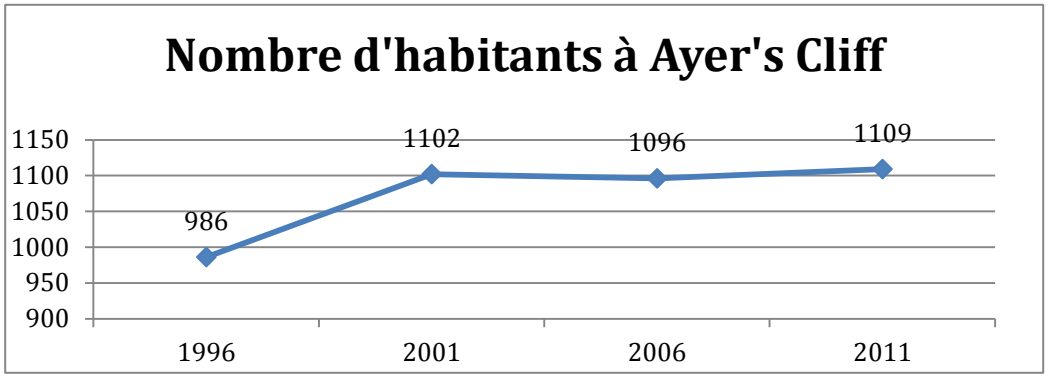

La densité de population à Ayer's Cliff est particulièrement élevée, puisqu'elle est de 197,9 habitants/km^2 contre 36,8 habitants/km^2 pour la MRC de Memphrémagog et de 4,8 habitants/km^2 pour le Québec.

- **Deux types d'habitants : les résidents permanents et les résidents non permanents**

Il existe deux types de résidents : les résidents permanents et les résidents non permanents qui disposent d'une résidence secondaire à Ayer's Cliff. Sur un total de 595 logements, les résidents permanents représentent 79% de la population totale (470 logements), et les résidents non permanents 21% (125 logements).

Cette situation est partagée par l'ensemble de la MRC de Memphrémagog, qui compte pour sa part 76% de résidents permanents et 24% de résidents non permanents.

➢ **Une population vieillissante**

La tendance nationale du vieillissement de la population s'observe aussi à Ayer's Cliff, notamment si on compare l'âge médian (l'âge qui divise la population en deux groupes d'effectifs égaux). En 2011, pour le Québec l'âge médian est de 41,4 ans (38,8% en 2001) contre 48,7 ans pour Ayer's Cliff (42,8 en 2001). Le village a une population globalement plus âgée que la moyenne nationale, et ce chiffre augmente également plus rapidement.

Si on s'intéresse à la population de 2011, on observe que les groupes d'âges majoritaires (plus de 150 individus) sont les 10-19 ans, les 40-49 ans, les 50-59 ans et les 60-69 ans.

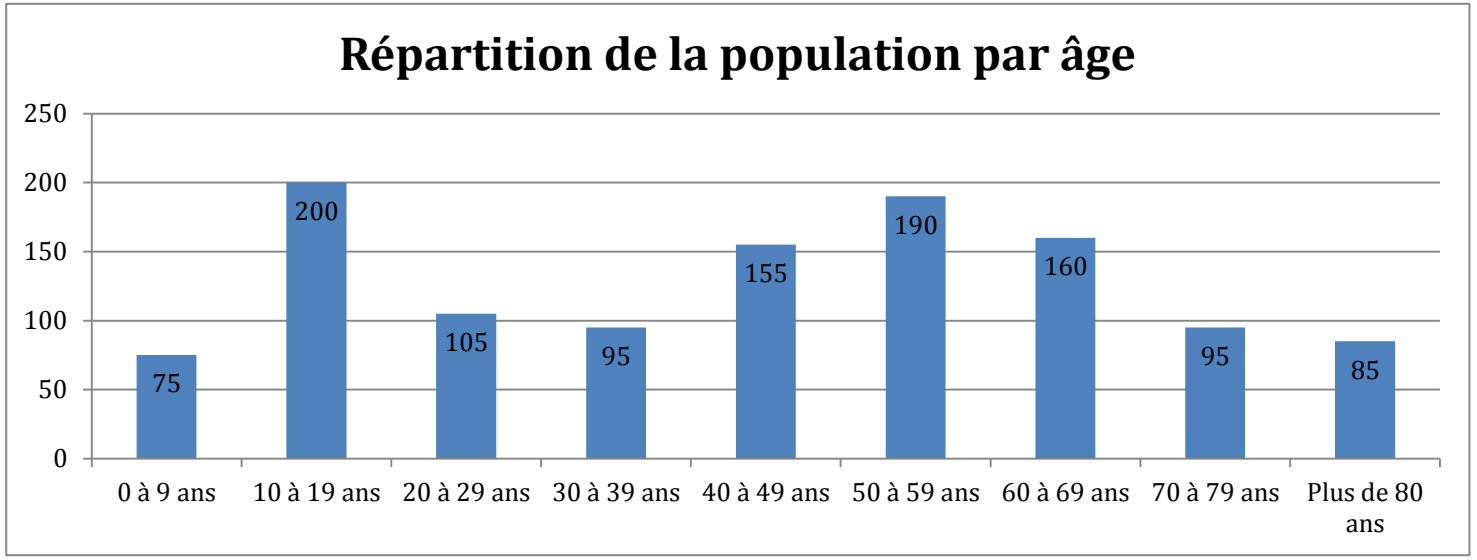

➢ **Une population majoritairement bilingue**

Du fait de sa situation à la frontière entre le Québec et les États-Unis, le village d'Ayer's Cliff a une population qui parle à la fois français et anglais. Les habitants bilingues français/anglais représentent 62,8% de la population totale.

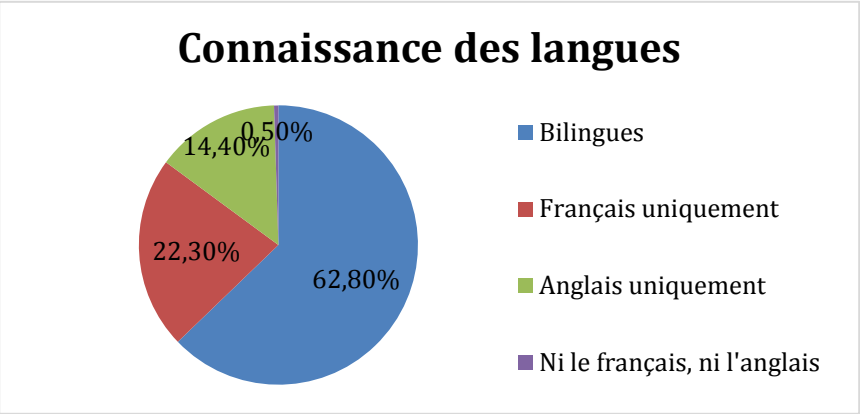

2.1.3 L'économie

Selon l'Institut de la Statistique du Québec, en septembre 2012, l'Estrie comptait 146 200 emplois et un taux de chômage de 8,8% (la moyenne québécoise est de 7,7%). Le revenu disponible par habitant s'élève à 23 951 $ en 2010 (la moyenne québécoise est de 26 642$). On remarque que globalement, le niveau de l'emploi et les revenus par habitant sont moins élevés en Estrie que la moyenne nationale.

La ville d'Ayer's Cliff compte sur son territoire : 7 industries (Armoires de cuisines Viefort Inc., Boiseries Van Winn Woodcraft Inc., Scierie Ferland Inc., Equipements Everest, Structure Laferté Inc., Meunerie Viens & Frères Inc. et Wulftec International), 37 commerces et diverses structures génératrices d'emplois (les écoles, la résidence pour personnes âgées, l'hôtel de ville, etc.). Le tableau suivant donne la répartition des emplois dans la ville d'Ayer's Cliff par rapport au Québec (Source : Statistique Canada, 2006) :

Domaine de profession	Ayer's Cliff		Pourcentage Québec
	Nombre	Pourcentage	
Agriculture et autres industries relatives aux ressources	15	3%	4%
Construction	40	7%	5%
Fabrication	95	17%	15%
Commerce de gros	40	7%	4%
Commerce de détails	40	7%	12%
Finance et service immobilier	35	6%	5%
Soins de santé et services sociaux	20	4%	11%
Services d'enseignement	60	11%	8%
Services de commerce	55	10%	17%
Autres services	150	28%	19%
Total	545	100%	100%

La MRC de Memphrémagog a observé des changements dans la structure de l'emploi :

- Un secteur primaire (agriculture, forêts, mines, etc.) assez marginal : 3% des emplois en 2006.
- Un secteur secondaire (construction et industries manufacturières) plus développé que dans le reste du Québec : 28, 1% des emplois en 2006. Cependant, on note une baisse des emplois manufacturiers depuis le début des années 2000 : 7 500 emplois en 2003, puis une baisse à 3850 emplois en 2009 et une stabilisation à 4100 emplois en 2010.
- Un secteur tertiaire (services) en constante augmentation : 68,9% des emplois en 2006.

Le Centre Local de Développement (CLD) de Memphrémagog a établi un Plan d'Action Local pour l'Economie et l'Emploi 2012-2014 (PALEE).[2] Ce document définit les stratégies et les actions élaborées en concertation avec les acteurs locaux, pour développer le secteur économique et améliorer la qualité de vie.

2.1.4 Les regroupements et les associations

Ayer's Cliff possède un tissu local principalement actif dans les domaines de l'animation et de la protection des espaces naturels. L'équipe municipale est réunie en différents comités qui peuvent également intégrer des habitants volontaires :

Comités pour la ville

- Comité Consultatif en Environnement
- Comité Finances et administration
- Comité Hygiène
- Comité Lac Développement
- Comité Loisirs, culture et tourisme
- Comité Sécurité publique (incendie et civile)
- Comité Transport et véhicules
- Comité Consultatif d'Urbanisme

[2] Le document complet du PALÉE 2012-2014 est disponible sur le site internet du CLD au www.cldmemphremagog.com, dans la section À propos du CLD/Documentation.

Vie locale

- Association Athlétique Ayer's Cliff : www.ayerscliffathletics.com
- Bibliothèque d'Ayer's Cliff : http://www.ayerscliff.ca/m3bibliotheque.htm
- Cercle des fermières d'Ayer's Cliff
- Club de l'Amitié Age d'Or d'Ayer's Cliff

Environnement

- Association « Everblue Massawippi's » : http://www.lacmassawippi.ca/
- Club de Conservation du Lac Massawippi : http://www.lakemassawippiconservationclub.com/

2.1.5 Les services et les commerces

Ayer's Cliff bénéficie d'une offre assez diversifiée de services compte tenu du nombre d'habitants :

Les services et les aménagements pour les enfants :

- Deux garderies : La maison des frimousses et Le petit dragon imaginaire
- Trois écoles : Ayer's Cliff Elementary School, Ecole Saint Barthelemy et le Collège Servite
- Une bibliothèque avec des animations pour les enfants (contes, activités thématiques…)
- Un espace de jeux pour enfants : le Parc Tyler
- Un camp de jour en été

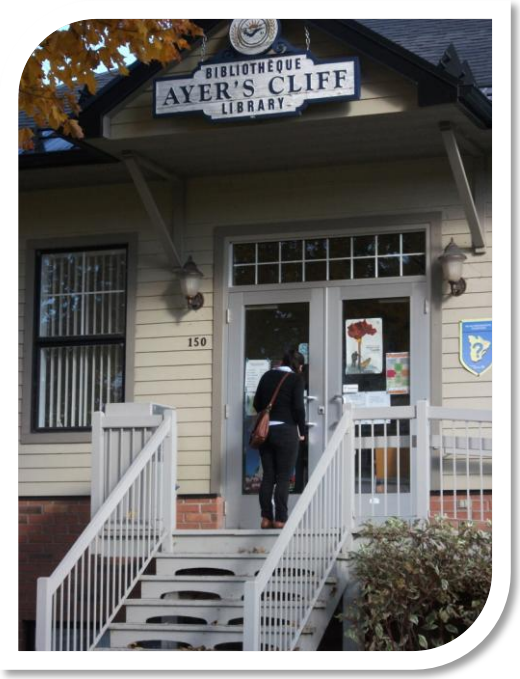

Commerces :

Il y a 37 commerces recensés à Ayer's Cliff :

- Un Intermarché
- Une boulangerie
- Une banque
- Une pharmacie
- Une station à essence
- Des magasins d'ameublement et d'antiquités
- Des restaurants…

Un bureau de poste est également ouvert dans le village. En revanche pour les services de santé, les centres les plus proches se trouvent à Magog, Coaticook ou Sherbrooke.

Les 5 caractéristiques d'Ayer's Cliff à retenir :

1. Une bonne accessibilité routière vers les grands centres urbains (Sherbrooke/Montréal/Boston/New-York)
2. Une démographie stable mais avec un vieillissement de la population
3. Une mixité de population (habitants permanents/non permanents et francophones/anglophones)
4. Un bassin d'emploi essentiellement assuré par le secteur secondaire et le secteur tertiaire
5. La présence de nombreux commerces et services de proximité

2.2. Le tourisme en général

2.2.1 L'importance économique du tourisme

Le tourisme peut être un levier important de développement d'une communauté car il est une source de croissance profitant à l'ensemble de la population grâce à la création d'emplois, l'entrée de devises et aux investissements publics et privés. C'est une industrie toujours en pleine croissance en raison de l'augmentation du niveau de vie dans les pays émergents[3] et du vieillissement de la population.

Selon l'Organisation mondiale du tourisme, le nombre de touristes internationaux devrait augmenter au rythme de 3,3% par année pour atteindre 1,8 milliard en 2030[4]. Le tourisme sera une des principales sources de création de richesse et d'emplois à l'échelle mondiale au cours des deux prochaines décennies. En 2010, le tourisme international était encore la quatrième source de recettes d'exportation après les industries pétrolière, chimique et automobile. Le tourisme représente aujourd'hui à peu près 10% de l'activité économique du monde et il figure parmi les principaux secteurs créateurs d'emplois[5].

2.2.2 Le tourisme au Québec

L'industrie touristique québécoise compte 29 500 entreprises et génère 416 000 emplois directs. Les plus récentes données répartissent ces emplois dans des domaines aussi variés que la restauration (24 %), l'hébergement (21 %), le commerce de détail (16 %), le transport (7 %), les divertissements et les loisirs (6 %).

Les recettes touristiques totales du Québec sont de 11 milliards de dollars en 2010, ce qui en fait le huitième produit d'exportation du Québec[6]. Ces recettes ont généré un produit intérieur brut (PIB) touristique de 7,8 milliards de dollars, selon le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec. L'industrie du tourisme représente une source importante de revenus pour les gouvernements, pour le Québec, elle contribue à hauteur de 2,5% du PIB.

Les **touristes** sont des personnes qui ont fait un voyage d'une nuit ou plus, mais d'une durée de moins d'un an, à l'extérieur de leur ville et qui utilisent de l'hébergement commercial ou privé. Les **excursionnistes** sont les personnes qui ont fait un voyage aller-retour dans la

[3] Sources : Les quatre principaux pays émergents BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) sont susceptibles qui de jouer un rôle de premier plan dans l'économie mondiale dans un futur plus ou moins proche. BRICS, apparait en 2011 avec l'ajout de l'Afrique du Sud qui participe désormais aux sommets regroupant ces pays.
BRICM est également invoqué pour prendre en compte le Mexique ou BRICI, l'Indonésie.
Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Pays_émergents
[4]Source : http://www.veilleinfotourisme.fr/tourisme-international-poids-et-impact-les-donnees-essentielles-92351.kjsp
[5] http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/publications-administratives/plan-dev-tour-2012-2020.pdf
[6] Ministère du Tourisme du Québec, Le Tourisme en chiffres, Édition 2010.

même journée à l'extérieur de leur ville, dont la distance à l'aller est d'au moins 40 kilomètres. Le **visiteur** est un terme qui englobe à la fois les touristes et les excursionnistes.

Les visiteurs québécois dépensent en moyenne 132 dollars par séjour, comparativement à 439 dollars pour les visiteurs américains et 930 dollars pour les visiteurs des autres pays.[7] 26 M de touristes et 41 M d'excursionnistes au Québec en 2009[8], pour un total de 66,6M de visiteurs. En 2010, les touristes venaient du Québec (77,7%), des autres provinces canadiennes (10,8%), des États-Unis (7,1%) et d'autres pays (4,5%).
Les activités pratiquées par les touristes visitant le Québec sont illustrées dans le tableau qui suit.[9]

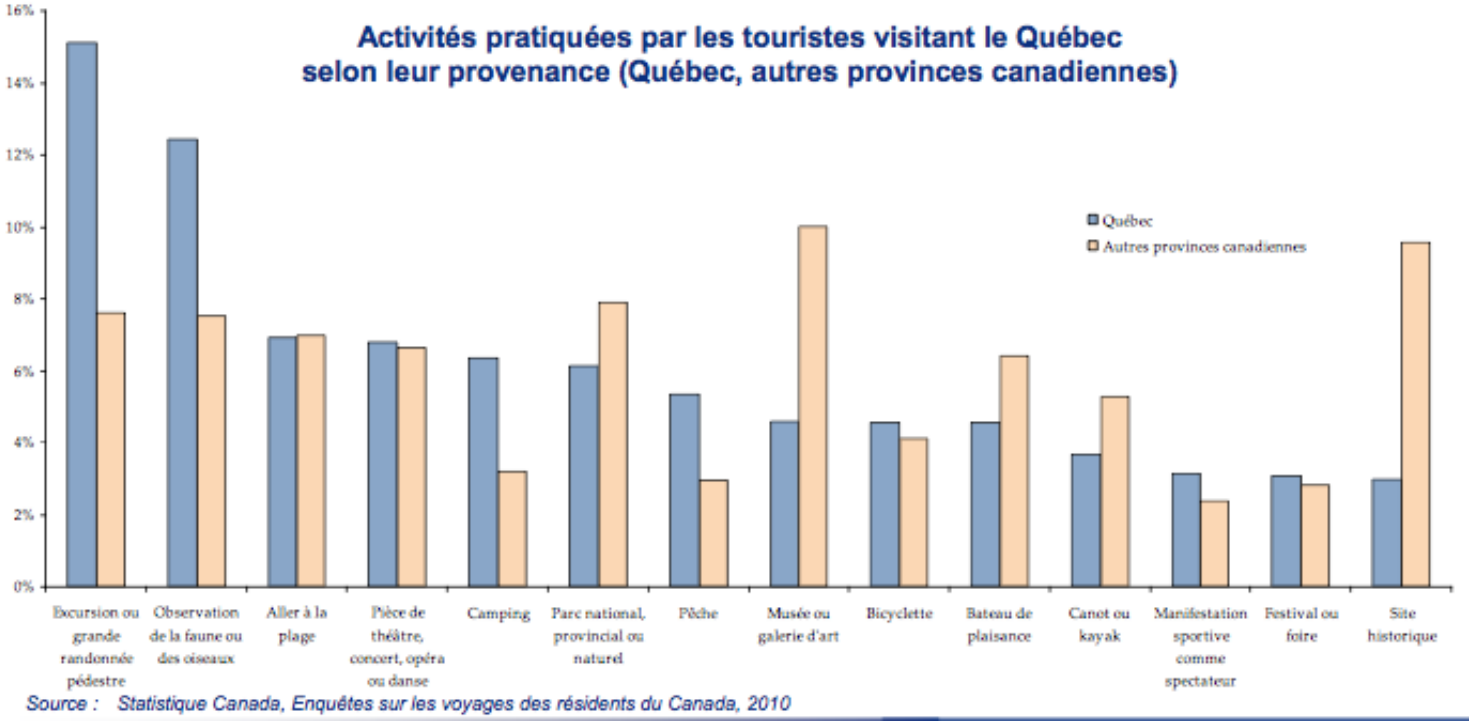

[7] http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/publications-administratives/plan-dev-tour-2012-2020.pdf, p.17
8 Ministère du Tourisme du Québec, Le tourisme au Québec en bref – 2009, Québec, 2010, 17 pages. Document disponible sur le site Web du Ministère. Des données plus récentes mais préliminaires font état d'une diminution de 3,3% des visiteurs en 2010, dont 7,9% pour les excursionnistes. Ministère du Tourisme, 16 juin 2011.
[9] http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/etudes-statistiques/diagnostic-agrotourisme.pdf

2.2.3 Le tourisme dans les Cantons-de-l'Est

Le tourisme dans les Cantons-de-l'Est représente 7,7 millions de visiteurs et 630M$ de recettes pour l'année 2010[10]. Parmi les visiteurs de la région, 60% sont des excursionnistes (visites d'une journée) et 40 % des touristes (au moins une nuitée), ce qui positionnait les Cantons-de-l'Est au 4e rang parmi les 22 régions touristiques du Québec après Montréal (24,6% des touristes) et la région de Québec (15,6%); les Laurentides accueillaient pour leur part 7,8% des touristes venus au Québec.

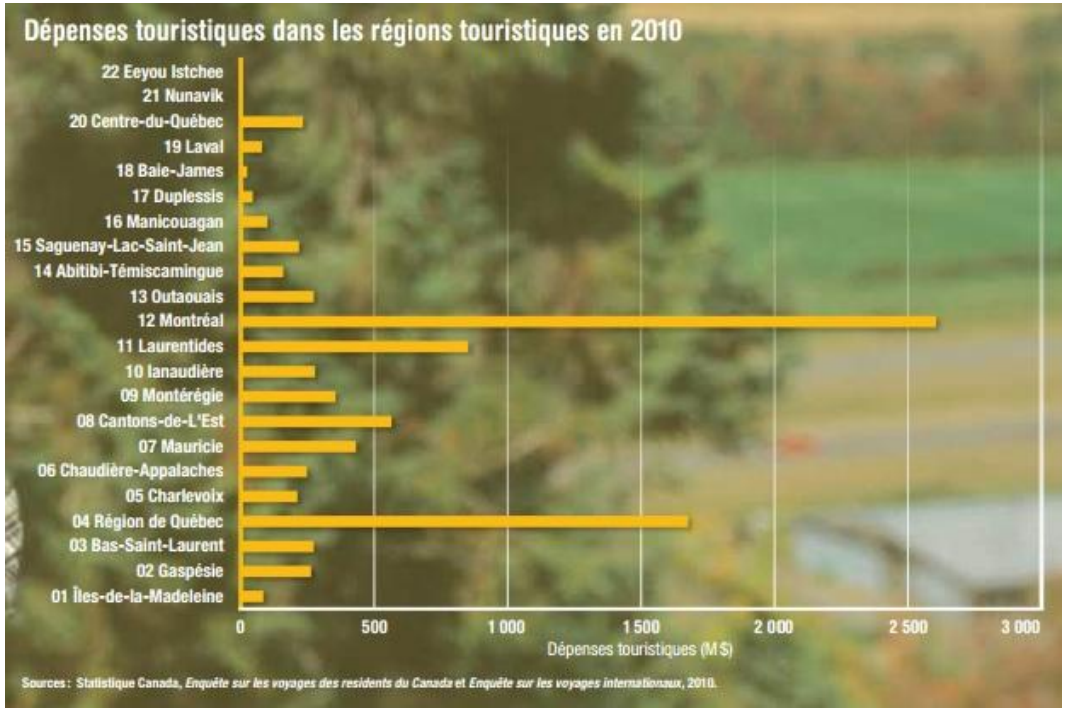

Source : http://www.tourisme.gouv.qc.ca/ministere/plan-developpement.html

La part des excursionnistes est en progression. Environ 85% des excursionnistes sont du Québec. Notons qu'en 2009, les Cantons-de-l'Est était la troisième région touristique au Québec par rapport au volume des excursionnistes et la quatrième région par rapport aux dépenses des excursionnistes.

[10] Solutions T&T,(2010), Le plan de développement touristique du Canton de Potton, Michel Trudel, p. 8

Fréquentation régionale 2006 – 2009

	2006[1]	2007[1]	2008[1]	2009
Volume des excursionnistes (000)	**3 957**	**3 918**	**4 111**	**5 157**
% Cantons-de-l'Est/Le Québec	*10,8 %*	*10,7 %*	*11,0 %*	*12,4 %*
Dépenses des excursionnistes (M$)	**258**	**197**	**242**	**254**
% Cantons-de-l'Est/Le Québec	*12,3 %*	*9,3 %*	*10,6 %*	*10,8 %*

Source : Statistiques Canada (Enquête sur les voyages de résidents du Canada, Enquête des voyages internationaux)
Données révisées (janvier 2011)[11]

2.2.4 Les orientations de développement au niveau national et régional

La région touristique des Cantons-de-l'Est s'est dotée en 2007 d'un Plan stratégique de développement de l'offre touristique pour les années 2007-2012[12]. L'originalité de cette démarche coordonnée par l'*Association touristique régionale des Cantons-de-l'Est* (Tourisme Cantons-de-l'Est) est la participation de toutes les MRC de la région qui, simultanément, alimentaient la réflexion régionale et l'appliquaient sur leur territoire en se dotant d'un plan similaire. La MRC Memphrémagog dispose donc d'un Plan stratégique de développement touristique pour son territoire[13].

Cette réflexion régionale quant au développement touristique était en phase aussi avec la *Politique touristique du Québec* qui couvrait la période 2005-2010[14].

Ces documents d'orientation datent maintenant de quelques années. Tourisme Québec a créé en 2010 un comité de travail regroupant diverses personnalités de l'industrie du tourisme afin de réviser les orientations de son développement, de sa mise en marché et de sa gouvernance. Le ***Comité Performance de l'industrie touristique*** a présenté ses recommandations à l'ensemble de l'industrie réunie dans le cadre des ***Assises de l'industrie touristique du Québec*** le 30 mai 2011. La région des Cantons-de-l'Est a fait l'objet d'une analyse minutieuse de la part du *Centre Mondial d'Excellence des Destinations* (CED), un organisme lié à l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), dont le rapport a été déposé en 2009[15]. TCE a aussi convié ses partenaires à un colloque sur le *Tourisme durable et l'art de vivre* en avril 2011. Les observations du CED et les délibérations de ce colloque ont contribué à réactualiser le plan de développement touristique de la région.

[11] N.B. Données fournies à titre indicatif et à utiliser avec réserve. Données fournies par le ministère du Tourisme du Québec.
[12] Tourisme Cantons-de-l'Est, Plan stratégique de développement de l'offre touristique 2007-2012, Tourisme Cantons-de-l'Est, Le Groupe DBSF, avril 2007, 66 pages.
[13] CLD Memphrémagog, Plan stratégique de développement de l'offre touristique MRC Memphrémagog, Rapport final, avril 2007, 41 pages.
[14] Ministère du Tourisme du Québec, Vers un tourisme durable, Politique touristique du Québec, Un nouveau partenariat industrie-gouvernement, Québec, 36 pages, 2005.
[15] Centre Mondial d'Excellence des Destinations, Système de Mesures pour l'Excellence des Destinations, SMED, Cantons-de-l'Est, Québec, Canada, (Rapport confidentiel), Montréal, 2009, pagination multiple.

La Politique touristique du Québec (2005-2010)

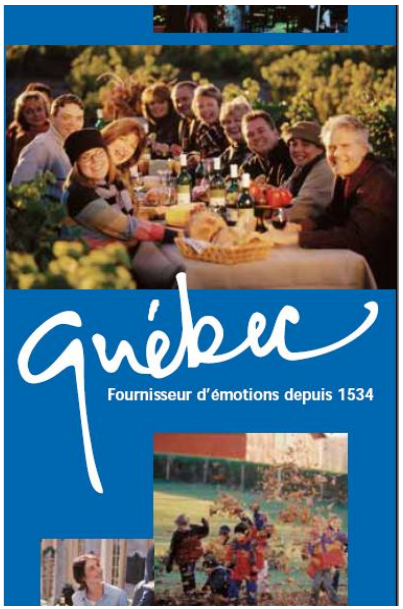

Ce document d'orientation gouvernementale faisait suite aux changements importants survenus dans les comportements de la clientèle internationale et aux difficultés économiques de certaines régions du Québec.

La Politique touristique du Québec reconnaît que le tourisme est présent dans toutes les régions du Québec et constitue une source de richesse et un levier prioritaire de développement. Elle propose **une vision d'avenir** ambitieuse:

«Que le tourisme devienne, durant toute l'année, une source de richesses économique, sociale et culturelle pour toutes les régions du Québec, et ce, dans le respect des principes du développement durable.»

Trois objectifs étaient retenus :

1) Un objectif économique : Porter les recettes touristiques du Québec de 9 milliards $ en 2003 à 13 milliards $ en 2010.
2) Un objectif environnemental : Accroître le nombre d'exploitants et de touristes sensibles à l'utilisation durable de l'environnement.
3) Un objectif socioculturel : Favoriser une offre touristique développée et exploitée dans le respect des populations locales.

La Politique touristique du Québec établissait une approche de promotion sur les marchés internationaux basée sur quatre regroupements d'expériences :

1) Le Québec des grandes villes
2) Le Québec du Saint-Laurent
3) Le Québec de villégiature
4) Le Québec Grande nature

Les produits touristiques sur lesquels le Québec appuie son offre et sa promotion sont :

- Agrotourisme
- Chasse et pêche
- Congrès et réunions d'affaires
- Cyclotourisme
- Écotourisme et tourisme d'aventure
- Festivals et événements
- Golf
- Motoneige
- Ski
- Tourisme autochtone
- Tourisme culture
- Tourisme de santé
- Tourisme motorisé
- Tourisme nautique

La Politique touristique du Québec a identifié 7 facteurs de succès dans 7 domaines d'intervention :

1. **Connaissance et recherche** : Des décisions basées sur un réseau permanent et performant de connaissance et de recherche
2. **Qualité** : Une culture de la qualité axée sur un développement durable solidement implantée dans l'industrie touristique
3. **Ressources humaines** : Une industrie disposant de ressources humaines compétentes et reconnues pour leur professionnalisme
4. **Accès et transport** : Un accès facile à la destination, à ses régions et à ses produits
5. **Développement de l'offre** : Une offre touristique misant sur des expériences attrayantes et des produits de qualité, authentiques, durables et novateurs :
    i. Soutenir l'adaptation de l'offre touristique en fonction de la variété des besoins des clientèles et de leur évolution; (tenir compte du vieillissement de la population et du marché en croissance des touristes à capacité physique restreinte.)
    ii. Promouvoir les partenariats visant à structurer l'offre et à stimuler la demande autour d'expériences touristiques intégrées sur la base de forfaits, circuits et itinéraires adaptés aux clientèles
6. **Promotion** : Une promotion dynamique et innovante de la destination et des expériences touristiques prioritaires vers les marchés les plus porteurs
7. **Accueil et renseignements touristiques** : Un accueil compétent et chaleureux, appuyé par un réseau d'information touristique bien structuré et à la fine pointe de la technologie :
    i. Soutenir les collectivités locales dans des initiatives d'hospitalité et de sensibilisation des visiteurs à des comportements de voyage responsables.

Le rapport du Comité Performance : la mise à jour de la politique touristique du Québec

Chaque année les membres de l'industrie touristique du Québec se réunissent dans le cadre des Assises de l'industrie du tourisme du Québec pour échanger sur les tendances du marché, les innovations, etc. La rencontre de mai 2011 avait une importance particulière : le Comité Performance de l'industrie touristique du Québec créé par la ministre du Tourisme présentait les conclusions de sa démarche d'actualisation de la Politique touristique du Québec[16].

[16] Comité performance de l'industrie touristique, Faire des choix pour une industrie touristique performante, Rapport déposé à la ministre du Tourisme, Québec, mai 2011, 57 pages.

Ce Comité constate que :

- le produit touristique du Québec est vieillissant (notamment l'hébergement en région et les infrastructures de ski)
- l'investissement privé a chuté, que la gestion de l'industrie est trop morcelée
- il y a urgence à mieux se positionner face à la concurrence des autres destinations mondiales

Il invite l'industrie à se mobiliser pour déployer une gouvernance simplifiée et mieux coordonnée, un plus grand partenariat promotionnel sur des marchés ciblés (dont le Québec), le développement du produit et l'appui aux projets structurants.

Il propose de clarifier la mise en marché hors-Québec de notre destination en s'appuyant sur trois axes :

- consolider les portes d'entrée du Québec, les villes de Montréal et de Québec
- mettre en valeur l'icône du Québec : le fleuve Saint-Laurent
- structurer et densifier les pôles touristiques forts en mettant en valeur le produit hiver, et notre nordicité

Parmi les régions concernées par la densification et la structuration des pôles touristiques forts, la région des Cantons-de-l'Est est identifiée.

La gouvernance touristique est également une préoccupation de l'industrie touristique au niveau mondial; le dernier congrès de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) identifiait trois préoccupations majeures de l'industrie :

- les changements climatiques
- le développement durable
- la gouvernance, c'est-à-dire le leadership requis pour définir des stratégies et les implanter.

2.2.5 Les plans stratégiques de développement de l'offre touristique de l'ATR et de la MRC.

Les orientations stratégiques et les axes de développement retenus par Tourisme Cantons de l'Est sont présentés dans le schéma suivant.

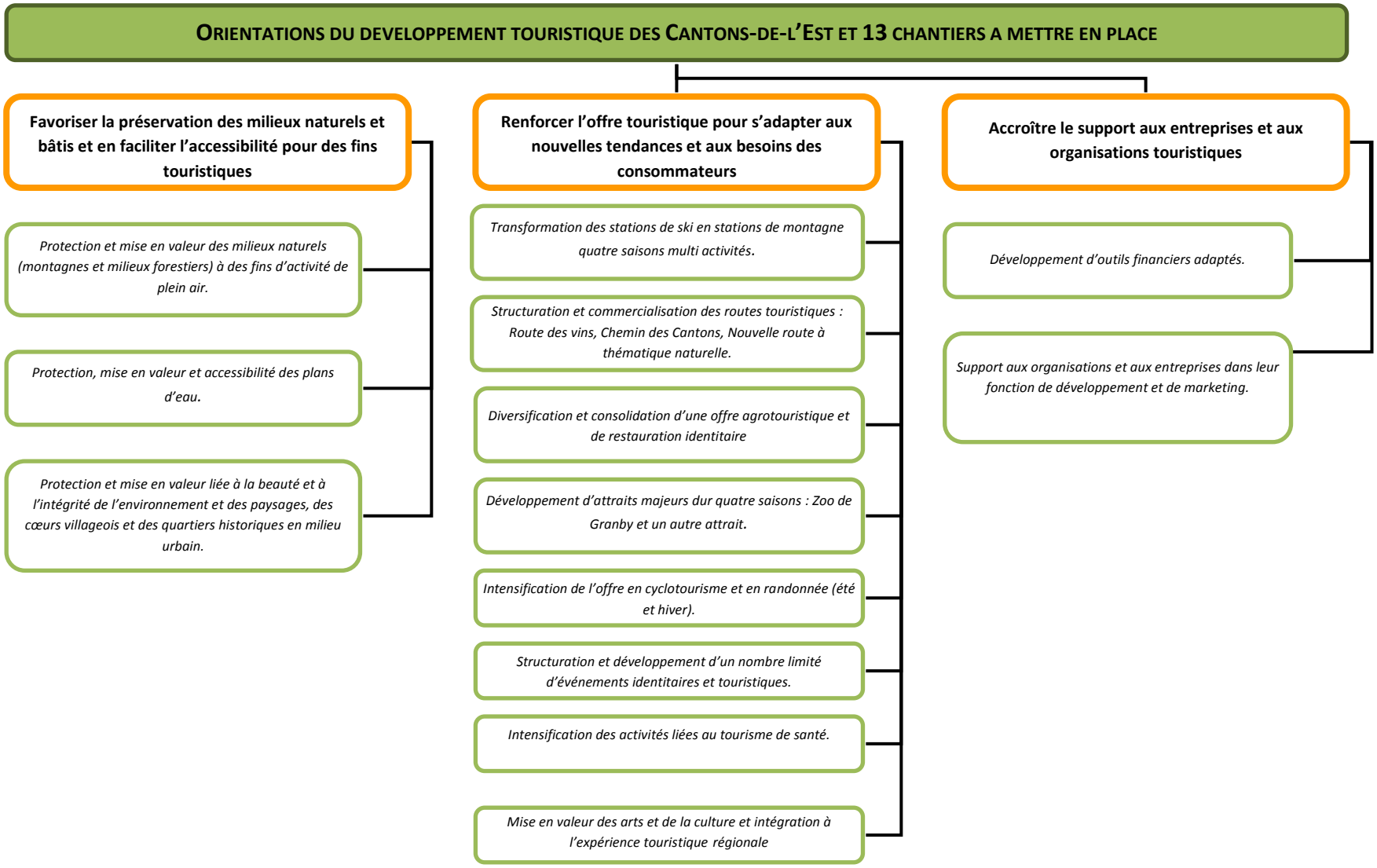

Source : Plan stratégique de développement de l'offe touristique 2007-2012. Tourisme Cantons-de-l'Est, Avril 2007

Les stratégies de développement touristique de la MRC Memphrémagog pour la période 2007-2012 :

- Protéger et mettre en valeur notre environnement, ressource première de tout développement touristique du territoire de Memphrémagog
- Soutenir la mise en valeur des sites à haut potentiel touristique
- Développer des services et activités quatre saisons pour réduire les effets de la saisonnalité
- Assurer une meilleure organisation de l'industrie touristique

La Vision 2020 de Tourisme Cantons de l'Est

En 2008-2009, la région touristique des Cantons-de-l'Est a fait l'objet d'une analyse du Centre d'excellence des destinations (CED), un organisme relevant de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT); ce rapport a permis à TCE de consolider sa vision de développement touristique .

> **« Faire des Cantons-de-l'Est la région de l'art de vivre, par la qualité de ses milieux naturels, par la vitalité de ses communautés et par des activités liées au bien-être et à la santé. »**

L'art de vivre : l'hédonisme[17] et la gourmandise : cette thématique est une invitation à partager les plaisirs de la vie. La popularité de l'art de la table est phénoménale : revues, livres, émissions de télévision, sites Web, ateliers et cours de formation, on ne cesse de présenter de nouvelles recettes, des produits du terroir, les accords mets/vins, etc. Cet engouement est évidemment partagé par les touristes qui veulent découvrir la gastronomie locale, les marchés, les produits régionaux, les producteurs eux-mêmes. Plusieurs destinations reconnues internationalement axent leur promotion touristique sur l'art de vivre et la gastronomie (Californie, Orégon, Toscane, Provence-Alpes-Côte d'Azur, etc.). Les baby-boomers et leurs enfants, jeunes adultes, sont sensibles à l'offre touristique basée sur l'art de vivre.

La qualité des milieux naturels : Les paysages constituent le principal « produit d'appel » des Cantons-de-l'Est. L'agriculture est le moyen à privilégier pour protéger les paysages : « Les agriculteurs sont les jardiniers de notre paysage. » Les touristes sont aussi sensibles aux destinations qui adoptent des mesures de protection de l'environnement et dont le développement respecte les notions de développement durable.

[17] Hédonisme : Doctrine qui prend pour principe de la morale la recherche du plaisir et de la satisfaction. (Petit Robert)

La vitalité de ses communautés : Le touriste vient découvrir une région mais il vient surtout à la rencontre des gens du pays. Ses meilleurs souvenirs seront souvent la conversation qu'il aura eue avec des gens rencontrés au hasard d'une visite. La vitalité des communautés s'exprime de différentes façons : l'accueil des gens et leur disponibilité pour aider les touristes, la vitalité culturelle du milieu qui invite à la découverte, la fierté des communautés à l'égard de ce qu'ils sont, de leur histoire, de leur patrimoine, de leurs artistes et artisans, la qualité des villages et des commerces, la vitalité de la vie villageoise, restaurants, animation, spectacles, etc. En conséquence, tout développement touristique doit respecter l'esprit du lieu ainsi que la population locale et faire en sorte que la population profite aussi de ce développement.

Les activités liées au bien-être et la santé : les activités douces (randonnées pédestres, à vélo, en raquettes, en ski de fond, etc.), le tourisme de santé (Spas, massothérapie, yoga, soins du corps, etc.), repos, relaxation, contemplation, sentiments de sérénité et de plénitude. Ces activités sont intimement liées à l'art de vivre.

Un thème sous-jacent, prélude et résultat de cette démarche de concertation, est la convergence des partenaires : le tourisme est un vecteur d'intégration des forces régionales (attraits, producteurs, accueil, artisans, etc.). Il faut travailler en synergie. Il faut avoir une vision unique et une compréhension commune. Les élus locaux et régionaux doivent aussi contribuer à propager cette vision et faire en sorte qu'elle se matérialise. D'autre part, si les gens ne participent pas à un projet, ce ne sera jamais le leur.

2.3. L'offre touristique d'Ayer's Cliff

2.3.1 L'offre touristique d'Ayer's Cliff

Le village d'Ayer's Cliff possède plusieurs types de ressources favorables à l'instauration d'une activité touristique, et ce depuis plusieurs siècles. En effet, le premier projet de développement touristique fut mené au début du XIXème siècle avec la création d'un relais pour les diligences, « le Stagecoach House », sur la route entre Montréal et Boston, puis d'un premier hôtel en 1840. A la fin du XIX^{ième} siècle, plusieurs promoteurs menés par Carlton Ayer décident de créer un centre de villégiature pour les Américains. Après une campagne de publicité et le changement du nom du village (Ayer's Flat devient Ayer's Cliff), il devient un lieu privilégié pour acquérir une résidence secondaire grâce à la présence du lac Massawippi qui permet la pratique de nombreuses activités nautiques.

Le développement de l'activité touristique sur un territoire est lié à la présence d'un ou plusieurs attraits. Ils peuvent être de différentes natures : des ressources naturelles, des ressources culturelles et patrimoniales ou l'installation d'une activité structurante.

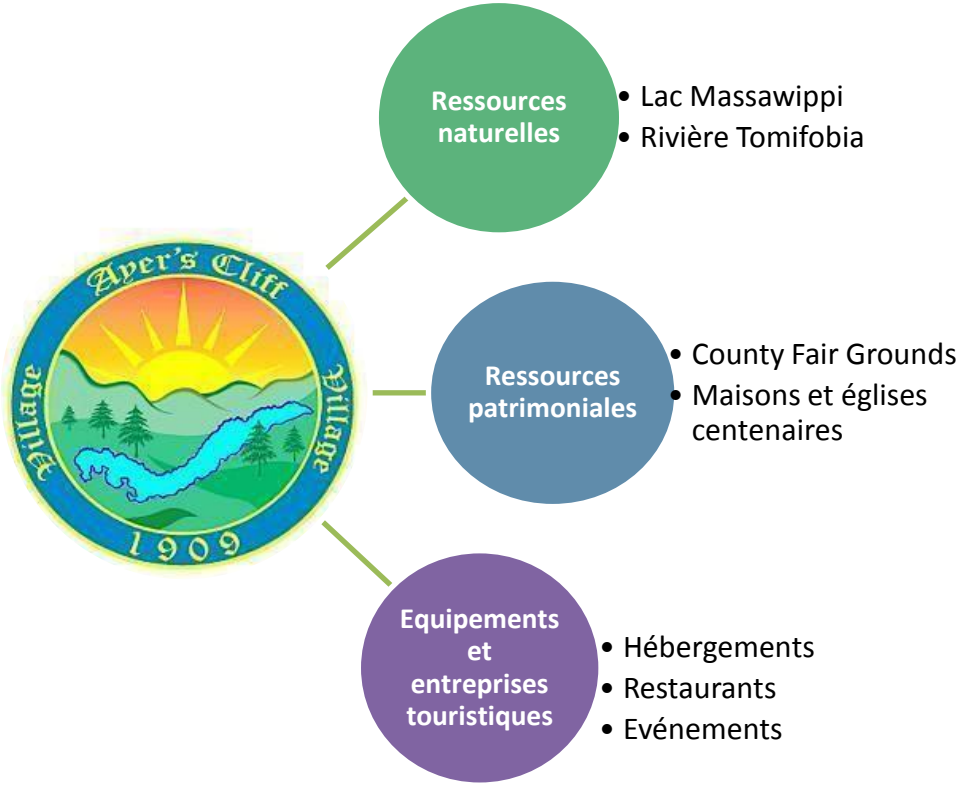

2.3.1 Les ressources naturelles

Lac Massawippi

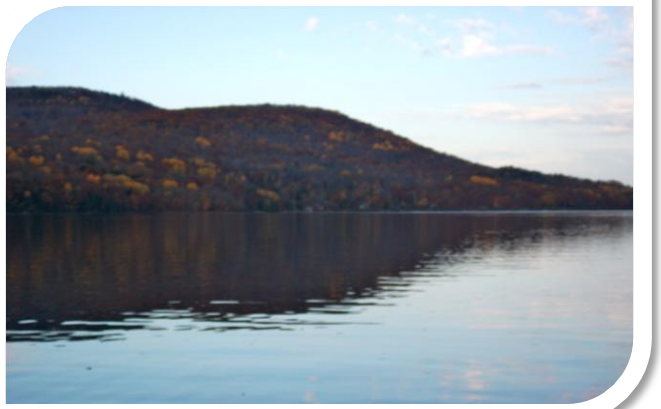

L'Estrie compte de nombreux lacs et Ayer's Cliff ne fait pas exception, le village est en effet bordé par le Lac Massawippi, qui s'étend au nord jusqu'à North-Hatley. Le lac Massawippi, « le grand lac profond » en abénaquis, a une superficie de 18,7 km2 et une profondeur maximale de 86 m. De nombreuses espèces s'épanouissent dans cet écosystème, comme les poissons (brochets, salmonidés, achigans, perchaudes…), les animaux de forêt (cerfs, orignaux, castors, dindons sauvages…) et les oiseaux migrateurs (oies blanches, outardes, hérons, canards…), il s'agit d'un territoire privilégié pour les activités de plein air comme la navigation, la pêche, la chasse ou encore l'observation de la faune. Mais cet équilibre demeure fragile et les villages autour du lac ont du faire face à plusieurs problématiques : une infestation par la moule zébrée et une épidémie d'algues bleues liée à une présence importante de phosphore (découlant de l'usage d'engrais, du déversement d'eaux usées…).

Rivière Tomifobia

La rivière Tomifobia est le principal cours d'eau du bassin versant du lac Massawippi, elle s'étend sur plus de 50 km avec de nombreux méandres, des Etats-Unis jusqu'à Standstead, Beebe Plain et Ayer's Cliff. Les berges de la rivière sont sablonneuses et des milieux humides adjacents à la rivière forment un écosystème riche en flore et en faune (grenouilles, tortues, oiseaux, gibiers…). Un sentier a été aménagé le long du cours d'eau, de Ayer's Cliff à Standstead, sur les anciennes emprises du chemin de fer (voir ci-dessous dans le paragraphe sur les activités).

2.3.2 Les ressources patrimoniales

County Fair Grounds

Le County Fair Grounds est un élément marquant du paysage et de l'histoire de Ayer's Cliff. En effet, il comprend un hippodrome, des écuries, des bâtiments divers (accueil, salle de réception, hangar, stands…), en plein cœur du village. Ce n'est cependant pas une propriété de la municipalité, le terrain et les bâtiments appartiennent toujours au « Standstead County Agricultural Society ». A partir de 1845, différentes localités dont Ayer's Cliff, organisent une foire agricole annuelle, qui se tiendra définitivement au County Fair Grounds dès 1872. Il restera un lieu privilégié pour les courses équestres, les foires agricoles, les marchés, les exhibitions et expositions... qui permettaient aux agriculteurs de se rencontrer et de partager leurs techniques d'élevage ou de vendre des animaux.

La richesse historique et l'enjeu patrimonial font du County Fair Grounds l'un des enjeux majeurs pour le développement d'Ayer's Cliff. En 2010, le « Standstead County Agricultural Society » a lancé un appel au financement pour la rénovation des bâtiments, dont le plus ancien situé sur la rue Main, à l'entrée du County Fair Grounds. Ce bâtiment caractéristique du style de la Nouvelle-Angleterre serait plus que centenaire et nécessiterait de nombreux travaux : remplacement des poutres, des fenêtres, restauration de la « salle des femmes »… Le bâtiment horticole est également fragilisé dans ses fondations et aurait besoin de travaux. Un appel aux dons avait alors été lancé, les travaux ne se sont pas encore concrétisés.

Maisons et églises centenaires

Le village d'Ayer's Cliff a conservé son charme grâce aux nombreuses maisons centenaires que l'on peut admirer dans les rues Clough, Main et Tyler. Leur architecture est de style néo-Queen Anne, très apprécié entre 1885 et 1915. Il se caractérise notamment par un plan carré, la présence d'une véranda ou d'un porche couvert sur un ou plusieurs côtés de l'édifice et l'usage du bardeau de bois.

Les deux églises se trouvant sur la rue Main, Eglise Anglicane du Canada et Beulah United Church, datent également toutes deux du XIX^{ième} siècle.

Cependant, aucun édifice n'est classé dans le Répertoire du Patrimoine Culturel du Québec, du Ministère de la Culture et des Communications. Il serait intéressant de dresser un inventaire du patrimoine municipal pour le faire ensuite figurer sur le Répertoire.

2.3.3 Les équipements et les entreprises touristiques

2.3.3.1 Information touristique

Un Relais d'Information Touristique est implanté à Ayer's Cliff à la bibliothèque municipale, grâce à la mise à disposition de dépliants et brochures touristiques sur le village et les Cantons de l'Est. Il est ouvert en fonction des horaires d'ouverture de cette dernière (du mardi au samedi matin). Un panneau d'informations touristiques est également installé devant la bibliothèque et permet de consulter quelques renseignements sur Ayer's Cliff (carte et informations).

En ce qui concerne les actions de communication touristiques, elles dépendent intégralement de la promotion effectuée par la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog (MRC) et de l'Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est (ART). Il n'y a pas de structure ou personnel attitré au développement de l'activité touristique à Ayer's Cliff, le site internet du village fait office de site de destination. En terme d'image, Ayer's Cliff possède un logo qui représente le lac Massawippi et un slogan qui est « L'esprit des Cantons ». A titre individuel, les prestataires touristiques ont aussi recours à d'autres moyens : édition de brochures, achat d'espaces publicitaires, intégration à des groupements comme celui des commerçants de North Hatley et celui des « amis du Chemin des Cantons »…

2.3.3.2 Les activités et les événements

- **Les activités**
  - ***Sentier Tomifobia***

Cet itinéraire a été aménagé sur 19 km le long de la rivière Tomifobia, entre Ayer's Cliff et Standstead (Beebe). Le sentier Tomifobia a été créé sur une ancienne voie ferrée en 1993, par l'organisme sans but lucratif « Sentiers Massawippi ». Des aires de repos ont aussi été aménagées : tables de pique-nique, abris, toilettes ainsi qu'un monument commémoratif de l'accident de train survenu en 1895. Il est possible de pratiquer plusieurs types d'activités : randonnée, vélo, ski de fond, raquettes, motoneige en fonction des saisons. Un accès à la rivière a également été prévu pour les embarcations nautiques comme les canots, au kilomètre 12 (chemin Laflamme).

- ***Ponton de navigation et plage des Pères Servites***

La communauté des Pères Servites est propriétaire d'une des rares plages du lac Massawippi. Deux débarcadères ont été aménagés pour permettre la mise à l'eau des bateaux. Pendant quelques années, il était possible de louer directement sur place des embarcations à propulsion manuelle pour aller sur le lac : kayak, canot, pédalo et chaloupe pour la pêche.

Les tarifs annoncés étaient les suivants :

- Plage : 3 $ pour les adultes / 1 $ pour les enfants
- Rampe de mise à l'eau : 10 $/jour ou 110 $ par an
- Parking : 2 $

Les Pères Servites ont abandonné la gestion de la plage et elle n'est plus en opération actuellement. La municipalité a également déjà eu la gestion de la plage et s'est retiré du projet car il s'est avéré non rentable à cause du manque de fréquentation de la population locale et des visiteurs.

- ***Pêche***

Le lac Massawippi est un lieu privilégié pour pratiquer la pêche, d'une part car le lac est très calme (peu de vagues) et d'autres parts parce qu'il de nombreuses espèces : salmonidés, achigans, perchaudes, brochets… Le lac Massawippi contient une des plus grosses populations sauvages de truites grises en Estrie. Des tournois sont organisés tout au long de l'année ; ils attirent des pêcheurs de toute la province et des Etats-Unis.

Dates de pêche pour 2012

Espèces	Période de pêche
Truite grise	27 avril au 3 septembre 2012
Truite brune, arc en ciel et mouchetée	27 avril au 9 septembre 2012
Achigan à petite bouche	15 juin au 30 novembre 2012
Brochet	18 mai au 30 novembre 2012
Cisco de lac	27 avril au 30 novembre 2012
Perchaude	27 avril au 30 novembre 2012

- ***Marchés du samedi matin***

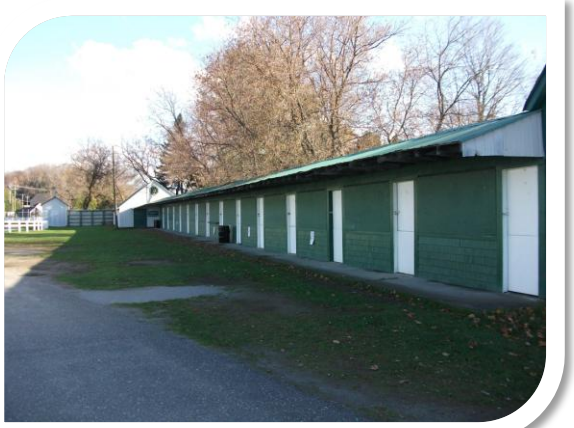

Le marché champêtre d'Ayer's Cliff a lieu tous les samedis matin (de 10h30 à 12h30), du 24 juin jusqu'à l'Action de Grâce. Il se tient sur le terrain d'expositions, dans le County Fair Grounds. Une vingtaine de producteurs locaux proposent des produits de leurs fermes : légumes, pains, pâtisseries, petits fruits, produits transformés, café… Il bénéfice de la promotion de l'Association Touristique Régionale des Cantons-de-l'Est par le biais de la carte des marchés publics et du réseau « Créateurs de saveurs ».

- ***Patinoire***

Chaque année, la municipalité aménage une patinoire pour les habitants. Les horaires d'ouvertures sont assez larges (tous les jours de la semaine en après-midi et toute la journée pour la fin de semaine), des plages horaires sont réservées pour le patinage et d'autres pour la pratique du hockey.

- ***Spa de l'Auberge Ripplecove***

Le Spa Arboressence de l'Auberge Ripplecove est ouvert à tous sur rendez-vous. Il propose des soins du corps avec la gamme de produits de soins Phytomer. Le spa dispose d'un foyer en pierres, d'une aire de détente tout confort et d'un bain à remous extérieur ouvert toute l'année avec une vue sur le Lac Massawippi.

➢ Les événements

Il existe deux événements majeurs qui se déroulent à Ayer's Cliff :

- ***Foire Agricole***

La Foire Agricole d'Ayer's Cliff est l'une des foires les plus anciennes du Québec et aujourd'hui encore, elle a lieu annuellement en août. Elle remporte toujours un grand succès avec environ 25 000 spectateurs chaque année. Le programme est très varié, ce qui en fait un événement familial reconnu : compétitions et concours d'animaux, artisanat et horticulture, manèges et jeux, tire de chevaux et de camions, courses sous harnais, courses de chevaux et zoo domestique.

- ***Shazam Fest***

Le Shazam Fest a lieu tous les ans, sur des terrains agricoles en retrait du village. Le site du festival est un amphithéâtre naturel, au bord d'une rivière et entouré d'une forêt, qui comprend un camping éphémère. Durant trois jours, le festival propose des concerts, des démonstrations de cirque, de lutte, des expositions d'art, des activités pour les enfants (histoires, marionnettes, comédie, cours de tam-tam), etc. Il s'agit d'un événement pour tous les âges.

Les événements prévus pour l'année 2013

- 16 février 2013 : Fête Plaisirs d'Hiver (Carnaval) / course de chiens / compétition de raquettes à neige
- 26 mai 2013 : Horse show
- 1er juin 2013 : Wish fondation
- 8 et 9 juin 2013 : Horse show
- Autour 11 et 12 juin (dates de 2012) : Fête de la pêche
- 22 juin 2013 : Bike show
- 6 et 7 juillet 2013 : Horse show
- 20 et 21 juillet 2013 : Show n'shine
- Autour du 27 au 29 juillet (dates de 2012) : ShazamFest
- 10 et 11 août 2013 : Horse show
- 22 au 25 août 2013 : Foire Agricole
- 14 et 15 septembre 2013 : Horse show
- 31 octobre 2013 : Halloween
- Autour du 13 décembre (date de 2012) : Fête de Noël

2.3.3.3 L'hébergement

Il existe une gamme variée d'hébergements à Ayer's Cliff, avec à la fois une auberge de luxe et des hébergements moins dispendieux comme les gîtes, des chalets ou le camping. Certains de ces hébergements ont été créés il y a plusieurs années et possèdent une situation privilégiée au bord du Lac Massawippi. La capacité totale est de 401 unités d'hébergements (chambres ou emplacements de camping).

	Adresse	Catégorie	Classement hôtelier	Services	Tarifs	Nombre d'unités d'hébergement
Hôtel Ripplecove	700 Ripplecove Ayer's Cliff (Québec) Canada, J0B 1C0 - 819 838-4296	Hôtellerie	5 étoiles	Restaurant, pub, spa, activités	Entre 129 et 471 $/ nuit	32
Auberge Ayer's Cliff	1087 Main Ayers' Cliff J0B 1C0 - 819 838 4277	Hôtellerie	2 étoiles	Restaurant, bar	Entre 65 et 100 $/nuit	10
La lune et le croissant	1300 Main, Ayers' Cliff J0B 1C0 - 819 838 5185	Gîte	4 soleils	Petit déjeuner compris	85 à 105$/nuit	3
Simplement Jeanne	1291, rue Main Ayer's Cliff J0B 1C0 - 819 838 1026	Gîte	4 soleils	Petit déjeuner compris	95 $/nuit	3
Gîte Lauzier	3119 chemin Audet Ayers' Cliff J0B 1C0 -819 838 4433	Gîte	3 soleils	Petit déjeuner compris	85$/nuit	4
Chalet Boudreau	915, chemin de Bacon's Bay Ayer's Cliff, Québec, J0B 1C0 819 838 4614	Chalet	4 étoiles	Tout équipé	175 $/nuit	6
Maison du Lac Massawippi	539, rue Main Ayer's Cliff, Québec, J0B 1C0 514 629 6743	Chalet	3 étoiles	Tout équipé	286 $/nuit	12
Chalet Doyon	3111, chemin Round Bay Ayer's Cliff, Québec, J0B 1C0 819 572 0682	Chalet	3 étoiles	Tout équipé	300 $/nuit	10
La Maison Andréanne	750, chemin Dustin Ayer's Cliff, Québec, J0B 1C0 819 838 5912	Chalet	3 étoiles	Tout équipé	175 $/nuit	6
Camping Massawipi	435 rue Main Ayer's Cliff Québec,JOB 1C0 819 838.4988	Camping	4 étoiles	Restaurant, buanderie, accès au lac.	Entre 25 et 39$/nuit	315
Capacité d'hébergement totale						**401**

Le Camp Massawippi

En plus de l'offre recensée dans le tableau ci-dessus, le village compte aussi une structure qui accueille des camps pour des enfants et jeunes adultes ayant une déficience motrice, auditive ou visuelle. Le Camp Massawippi est géré par le Centre de Réadaptation Mackay, il est classé 4 étoiles. Il comprend des hébergements pour 44 personnes, un restaurant et du matériel adapté pour pratiquer des activités nautiques. Il permet chaque année à plus de 160 jeunes entre 6 et 30 ans, de profiter de vacances au bord du lac Massawippi et de pratiquer de multiples activités de plein air.

Les installations sont utilisées de manière très saisonnière, les camps ont lieu environ du 24 juin au 12 août. Des groupes scolaires viennent aussi au mois de juin et des cadets occupent le lieu lors des fins de semaine au printemps et à l'automne.

La taxe d'hébergement

Suivant la réglementation pour les Cantons de l'Est, il est appliqué une taxe d'hébergement de 2$/nuitée et par personne pour tous les hébergements marchands touristiques (hors camping, auberges de jeunesse, établissement d'enseignement ou centre de vacances). Cette taxe est ensuite reversée aux Fonds de partenariat touristique et sert notamment au financement des Associations Touristiques Régionales.

2.3.3.4 Les restaurants

Il y a 7 restaurants ou services de restauration à Ayer's Cliff qui proposent une gamme variée de plats et spécialités : le Café Main Street, le Casse-croûte du pêcheur, le restaurant Maurice, le bar/restaurant/traiteur de l'Auberge d'Ayer's Cliff, le Restaurant Marie-Jo, le restaurant de l'Auberge Ripplecove et le Wood's snack bar.

2.4 Une destination pour tous

2.4.1 L'accessibilité au village

Ayer's Cliff a la particularité de posséder des aménagements et structures accessibles au sein du village.

Rampes d'accès aux commerces

Dès la première visite dans le centre du village d'Ayer's Cliff, il est frappant de remarquer que la plupart des commerces ont aménagé des rampes d'accès. En effet, le long de la rue Main, les commerçants ont prévu un accès en pente douce devant leurs portes, avec des rampes en bois ou des trottoirs en pente vers le pallier du commerce. La bibliothèque municipale a également une rampe d'accès en arrière du bâtiment. Ces aménagements ne signifient pas que ces commerces sont entièrement pensés pour être accessibles aux personnes à capacité physique restreinte ou qu'ils respectent les normes d'accessibilité du Code de la Construction. Mais ils démontrent une réelle volonté dans le village de faciliter l'accès et l'accueil pour tous les types de clientèles.

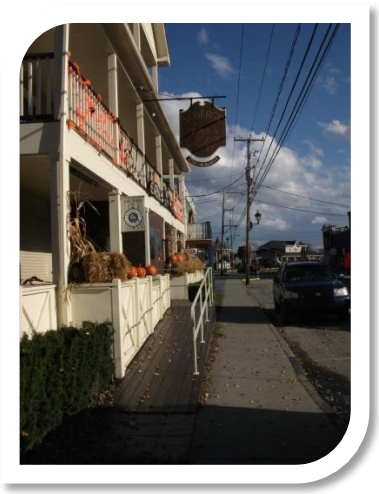

Camp Massawippi : évalué partiellement accessible par Kéroul

Le Camp Massawippi propose des séjours pour des enfants et jeunes adultes ayant une déficience motrice, auditive ou visuelle. L'association Kéroul a évalué son accessibilité et lui a attribué la côte « établissement partiellement accessible ». Cela signifie que les installations comportent encore quelques obstacles physiques à supprimer pour que les personnes à capacité physique restreinte puissent profiter en toute autonomie du site.

Il s'agit tout de même d'une installation relativement originale, il existe peu d'hébergements de groupes accessibles dans les Cantons-de-l'Est et au Québec. D'autant plus que la capacité d'hébergement est assez élevée : les dortoirs et les chambres peuvent accueillir 44 personnes. Il s'agit donc d'un hébergement touristique qui représente une force pour Ayer's Cliff et qui possède un potentiel intéressant pour le développement d'une destination pour tous.

Transport adapté

<u>Transport adapté à la demande</u>

Ayer's Cliff bénéficie d'un service de transport adapté à la demande pour les personnes à capacité physique restreinte, opéré par Transport des Alentours Inc. pour la MRC Memphrémagog. Ce service est disponible pour les habitants après avoir déposé un dossier d'admission et pour les membres des transports adaptés à la demande d'autres MRC. Le service de transport collectif est offert à toute la population des municipalités participantes **:** Austin, Ayer's Cliff, Bolton Est, Canton de Hatley (lundi au samedi vers Sherbrooke), canton d'Orford, canton Potton (lundi, mercredi et jeudi vers Magog), Eastman (mardi, mercredi et vendredi vers Magog et le jeudi vers Sherbrooke) Magog, North Hatley, Ste-Catherine de Hatley, Stanstead. Les points d'embarquement, de débarquement et les horaires varient selon la demande. Les usagers doivent réserver un jour à l'avance leur transport.

<u>Taxis adaptés pour les personnes à capacité physique restreinte</u>

Deux compagnies de taxis adaptés offrent également leur service autour d'Ayer's Cliff :

- Taxi Magog Orford : 819 678-3377
  Cette compagnie de taxis offre un service continu tous les jours de la semaine, 24h/24. Les territoires desservis sont : Magog, Orford et l'ensemble de la MRC de Memphrémagog. Ils disposent de deux fourgonnettes adaptées.
- Taxis de Sherbrooke Inc. : 819 562-4717
  Cette compagnie de taxis offre également un service continu tous les jours de la semaine, 24h/24. Les taxis effectuent le transport pour la région de Sherbrooke. Ils disposent de deux fourgonnettes adaptées.

Services orthèses

Il existe deux lieux pour bénéficier de services d'orthèses à Sherbrooke :

Centre de Réadaptation Estrie

Ce centre de réadaptation propose des soins et des services de réadaptation spécialisés qui permettent aux usagers de développer ou de retrouver au maximum leur autonomie. Ils peuvent apporter leur expertise pour le dépannage des fauteuils manuels ou motorisés.

Orthèse-Prothèse Rive Sud Inc.

Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication, la réparation et l'ajustement d'orthèses et prothèses. Ils peuvent également apporter leur aide pour l'entretien et la réparation de fauteuils manuels.

2.4.2 L'accessibilité à proximité

Il existe plusieurs sites et activités accessibles aux personnes à capacité physique restreinte dans la région touristique des Cantons-de-l'Est. Le recensement des activités est issu de la base de données de Kéroul, qui est la référence québécoise en matière d'accessibilité du tourisme et de la culture depuis 1976. Cet organisme est l'interlocuteur officiel du Ministère du Tourisme du Québec pour toutes les questions en lien avec l'accessibilité et la clientèle à capacité physique restreinte.

L'évaluation d'un établissement touristique lui permet d'obtenir une côte d'accessibilité :

- Adapté
- Partiellement accessible
- Non accessible
- Accessible aux personnes ayant une déficience visuelle
- Accessible aux personnes ayant une déficience auditive

Les établissements accessibles à proximité d'Ayer's Cliff

- *Hébergements évalués « adaptés » par Kéroul : aucun*
  Il existe uniquement des hébergements « partiellement accessibles » pour la région Cantons-de-l'Est (23 hébergements).

- *Attraits et activités évalués « adaptés » par Kéroul*
  - Bateau : Escapades Memphremagog (Bateau Grand Cru) à Magog
  - Labyrinthe Memphrémgog à Magog
  - Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook
  - Lieu Historique National du Canada Louis Saint-Laurent à Sherbrooke
  - Musée de la Nature et des Sciences à Sherbrooke

  Il existe également 18 autres attraits évalués comme « partiellement accessible » (par exemple le Centre d'interprétation du Granit de Stanstead).

- *Stations de ski avec une activité de ski adapté*
  - ***Station du Mont Orford*** (évaluée « partiellement accessible »)
    Matériel disponible : un dualski et un tandemski
    http://www.orford.com/hiver_fr/tarifs_et_services/programme_ski_adapte.php
  - ***Station du Mont Howl's Head*** (évalué « partiellement accessible », « accessible aux personnes ayant une déficience visuelle » et « Accessible aux personnes ayant une déficience auditive »)
    Matériel disponible : un monoski, un biski, un dualski et un tandemski
    http://www.owlshead.com/fr/ecole/ecole-sur-neige/sports-dhiver-adaptes.html
  - ***Station du Mont Sutton*** (évalué « partiellement accessible »)
    Matériel disponible : deux monoskis et deux tandemskis
    http://www.montsutton.com/fr/quoi-de-neuf/nouvelles/nouvelle/109

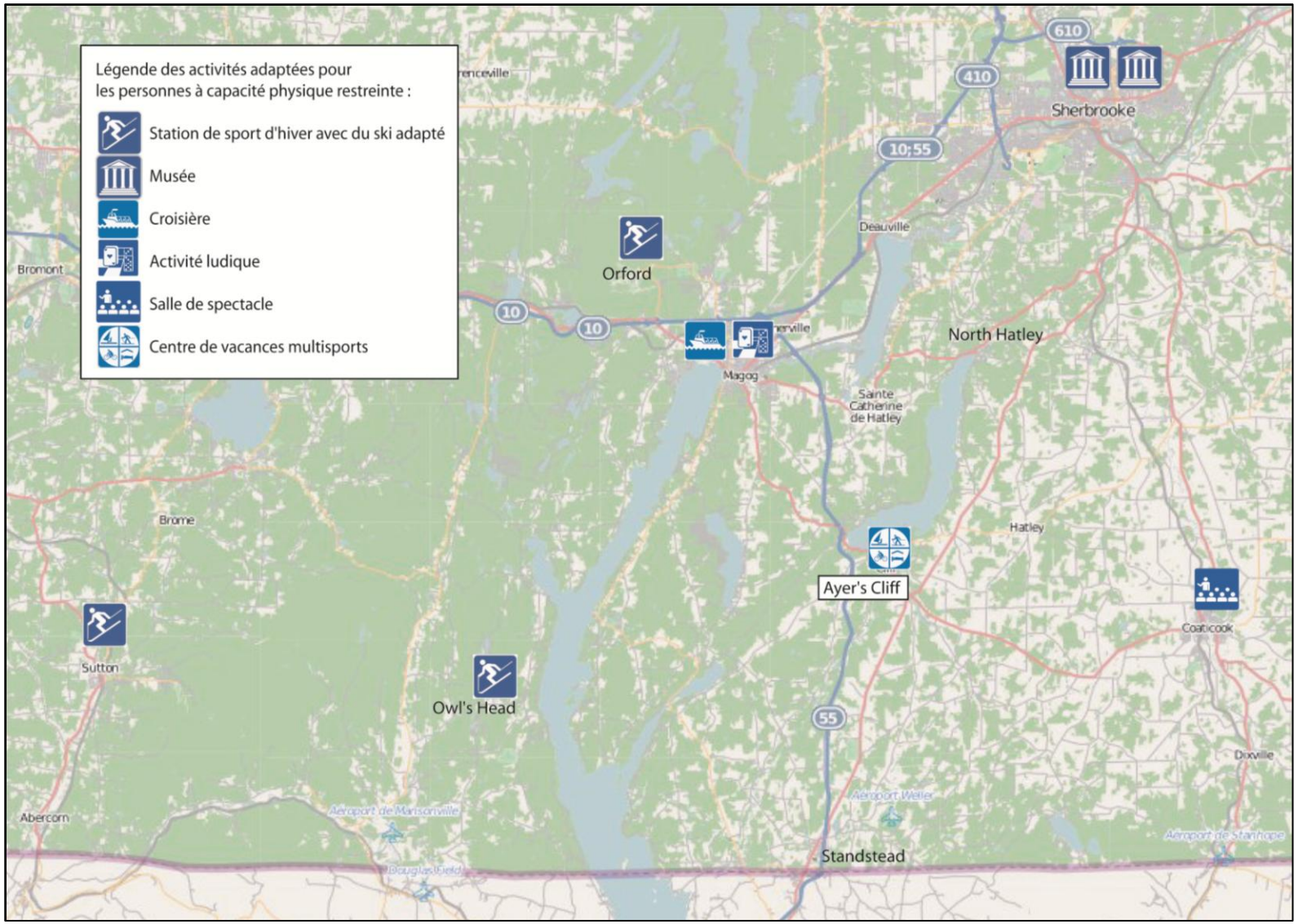
Légende des activités adaptées pour
les personnes à capacité physique restreinte :
Station de sport d'hiver avec du ski adapté
Musée
Croisière
Activité ludique
Salle de spectacle
Centre de vacances multisports
610
410
10;55
Sherbrooke
Deauville
Orford
Bromont
10
10
Magog
North Hatley
Sainte
Catherine
de Hatley
Brome
Hatley
Ayer's Cliff
Coaticook
Sutton
Owl's Head
55
Dixville
Abercorn
Aéroport de Marieville
Aéroport Weller
Aéroport de Stanhope
Standstead

2.4.3. La définition d'une destination pour tous

Une destination touristique est un lieu géographique délimité qui offre des attraits naturels ou culturels étant en mesure d'attirer une clientèle sur le territoire. Une municipalité remplissant ce critère peut alors développer une politique d'accès universel, qui consiste à rendre agréable et accessible en autonomie sa destination à tous : habitants, visiteurs, personnes âgées, familles, personnes à capacité physique restreinte… Ce choix stratégique permet à la fois d'assurer une égalité d'accès aux loisirs mais également d'améliorer les conditions de vie de la population qui profite des aménagements réalisés pour le tourisme. Les normes d'accessibilité qui s'appliquent au Québec sont celles du Code de Construction.[18]

Exemples de Destinations pour tous :

Allemagne : Programme « Tourisme sans barrières »
http://www.barrierefreie-reiseziele.de/index.php?id=5&l=3

Espagne : Exemple de la ville de Barcelone
http://www.barcelona-access.com/?idioma=4

France : Futur label Destination pour tous

http://www.tourisme-durable.org/actualite/tourisme-et-handicap/1248-tourisme-et-handicap-lancement-dun-nouveau-label-national.html

S'il n'existe actuellement pas de référentiel « Destination pour tous » au Québec, de nombreux pays commencent à structurer des territoires sous cette forme (Allemagne, Espagne, France …). La création d'une destination pour tous nécessite tout d'abord de définir un périmètre de projet, comme par exemple une municipalité, le développement de la destination incombe ensuite au porteur de projet légitime sur le territoire (municipalité, CLD, MRC … selon le territoire retenu).

La destination doit assurer les prestations inhérentes à tout le secteur touristique et répondre en plus aux besoins spécifiques des personnes à capacité physique restreinte en termes d'accessibilité et de services. Le territoire doit se pencher sur 3 aspects principaux :

2.4.3.1 Les équipements et prestations touristiques

Plusieurs attraits et activités présents dans la destination doivent être rendus accessibles afin de garantir que chacun puisse profiter des ressources et divertissements présents. Il est possible de recourir aux conseils de structures d'évaluation de l'accessibilité comme Kéroul. Il faut également veiller à proposer une offre variée en termes de type d'activités et de prix pour attirer différents types de clientèle.

[18] https://www.rbq.gouv.qc.ca/batiment/les-renseignements-techniques/accessibilite-des-batiments-aux-personnes-handicapees.html

2.4.3.2 Les déplacements

La rubrique déplacement comprend à la fois les transports, la voirie et les lieux publics (parcs, bâtiments municipaux…). Pour les transports, il s'agit de proposer des solutions de transports accessibles comme des transports collectifs, des taxis ou du Transport Adapté à la demande pour les personnes ne disposant pas d'un véhicule personnel. Concernant la voirie et les lieux publics, les municipalités doivent s'assurer que les normes d'accessibilité contenues dans le Code de Construction du Québec ont été appliquées grâce à l'évaluation par un organisme agréé.

2.4.3.3 Les services

Un séjour touristique s'accompagne aussi de dépenses courantes : courses alimentaires, gaz, poste, souvenirs… Ces services de la vie quotidienne doivent également faire l'objet d'une attention particulière ; il est recommandé de vérifier l'accessibilité des commerces et donner des recommandations aux gestionnaires (par exemple la largeur des allées d'un magasin). Il s'agit ensuite de localiser et d'informer les visiteurs sur les commerces les plus accessibles de la destination. La présence de services de santé et de matériel orthopédique est également un élément favorable à la mise en place d'une destination pour tous.

Une politique de communication pourra ensuite être mise en place pour faire la promotion de la destination et informer les visiteurs des services accessibles qu'ils pourront trouver sur place. Des outils d'informations variés peuvent être utilisés selon la stratégie et les moyens financiers : site internet, brochure, médias sociaux, application mobile… Afin de faciliter l'acceptation du projet auprès de la population locale, il est recommandé de communiquer régulièrement sur les actions engagées.

2.4.3.4 L'accueil

L'expérience a démontré que l'accessibilité d'un site touristique ne se limite pas à la suppression des barrières physiques, un accueil de qualité joue également un rôle déterminant dans la réussite d'un séjour. Il est conseillé de former le personnel en contact avec la clientèle à l'accueil des personnes à capacité physique restreinte pour leur donner des conseils utiles et pratiques. La formation est recommandée pour les professionnels du tourisme mais également pour les commerçants et les services municipaux.

Pour répondre à cette réalité, Kéroul a mis en place la formation « Service Complice ». Le cours est donné par une équipe de deux formateurs qui ont une limitation fonctionnelle, leur objectif est de partager leur expérience en s'appuyant sur un contenu interactif (mises en situation, vidéo…). Cette formation permet aux participants d'acquérir des connaissances et des compétences qui leur seront utiles à l'accueil d'une clientèle à capacité physique restreinte. Plus de 25 000 employés du secteur touristique ont ainsi été formés.

Les supports d'information touristique devront également prendre en compte les besoins et attentes des personnes à capacité physique restreinte (les brochures, le site internet, les cartes touristiques, les menus dans les restaurants, etc.). Il s'agit de mettre en place une

charte graphique qui facilite la lecture (taille des caractères, contrastes de couleurs, etc.), d'utiliser des images qui permettent l'identification de la clientèle (montrer des indices sur l'accessibilité des lieux, avoir des personnes valides et des personnes avec une déficience tout en gardant l'émotion inhérente à toute photographie touristique) et de proposer des supports facilement manipulables.

Les 5 caractéristiques de l'offre touristique d'Ayer's Cliff à retenir :

1 La présence du lac Massawippi mais l'absence de plage publique

2 Le County Fair Grounds, un vaste espace patrimonial au centre du village mais de propriété privée

3 Le sentier de randonnée nature Tomifobia, une offre de plein air familiale

4 Le Camp Massawippi, un camp de vacances estivales pour les personnes à capacité physique restreinte

5 Une offre d'hébergements variée (hôtellerie, gîte, chalet et camping)

2.5 L'étude comparative sur les villages du Parc régional Massawippi

La comparaison entre les municipalités du Parc régional Massawippi permet de dresser un état des lieux des activités économiques dont le tourisme, et des services assurés à un niveau local (les services de scolarité et les services de santé). L'objectif est de faire apparaître la couverture du territoire, les services ou les activités qui pourraient nécessiter d'être développés à l'échelle du Parc régional Massawippi. Les municipalités étudiées sont : Ayer's Cliff, Sainte-Catherine de Hatley, North Hatley, Hatley, Canton de Hatley et Stanstead.

Les chiffres et les informations mentionnées sont issus de Statistique Canada (Enquête de recensement de 2011), du Ministère du Tourisme du Québec, des données du CLD de Memphrémagog. Toutefois, devant la multitude de sources et de chiffres trouvés, les éléments mentionnés sont donnés à titre indicatif et ne sauraient être exhaustifs.

	Nombre d'habitants	Superficie	Nombre d'écoles	Nombre de services de santé	Economie		Tourisme	
					Nombre de commerces	Nombre d'industries	Nombre d'hébergements	Accueil Touristique
Ayer's Cliff	1 109	11,15 km²	3	0	37	7	10	Relais d'Information Touristique (rue Tyler)
Sainte-Catherine de Hatley	2464	81,43 km²	1	1	25	0	2	/
North Hatley	654	3.23 km²	1	1	24	0	8	Bureau d'Accueil Touristique (rue Mill)
Hatley	761	60,67 km²	0	0	1	1	1	/
Canton de Hatley	2003	71,51 km²	0	0	4	4	9	/
Stanstead	2857	21,93 km²	2	2	16	27	14	Centre Info Tourisme (Route 55)

L'activité touristique est une composante majeure de l'économie des Cantons-de-l'Est et de la MRC de Memphrémagog. Les municipalités du Parc régional Massawippi ont également une offre touristique développée :

- Activités de pleine nature : la pêche, la navigation sur le Lac Massawippi, les itinéraires cyclables (les Grandes Fourches), les chemins de randonnées (Sentier Massawippi), les centres d'équitation (Centre Jacques Robidas, etc.), les terrains de golf (North Hatley et Stanstead), les circuits de motoneige, les patinoires, les itinéraires de ski de fond, les visites de jardins (Rose des champs, Bleu Lavande)…

- Activités patrimoniales, culturelles et artistiques : les visites des villes étapes du Chemin des Cantons, les musées (Colby-Curtis, l'exposition du granit, l'Epopée de Capelton, etc.), les festivals (Foire Agricole, Fêtes Plaisirs d'Hiver…), les monuments patrimoniaux, aller au théâtre, visiter un atelier de poterie, les antiquaires…

- Activités agrotouristiques et de découverte du terroir : les marchés de producteurs locaux, les auberges et restaurants (label « Créateurs de saveurs » : Ferme de l'Etang aux bouleaux), les visites de fermes (les Jardins de Hatley), la chocolaterie de North Hatley…

SECTION 3 : DIAGNOSTIC

	LES ASPECTS POSITIFS	LES ASPECTS NEGATIFS
LA DESTINATION	**Forces** • Principaux facteurs positifs de la destination qui vont contribuer au succès	**Faiblesses** • Principaux facteurs négatifs de la destination qui risquent de compromettre le succès
L'ENVIRONNEMENT	**Opportunités** • Principaux facteurs positifs de l'environnement de la destination qui vont contribuer au succès	**Menaces** • Principaux facteurs négatifs de l'environnement de la destination qui risquent de compromettre le succès

Le diagnostic effectué permet de faire ressortir les enjeux majeurs qui dicteront la stratégie proposée. L'analyse de la destination « Ayer's Cliff » a été réalisée selon la matrice AFOM ou SWOT, en fonction des éléments de l'état des lieux.

Cette méthode permet de mettre en valeur les points forts et les points faibles de la destination (Forces et Faiblesses) et les éléments positifs et négatifs de l'environnement sur la destination (Opportunités et Menaces).

Les diagnostics ont été divisés en trois thèmes :

- La municipalité
- L'économie
- Le tourisme

Les parties sur le thème du tourisme sont plus détaillées car le plan de développement utilise ce secteur comme levier. En effet, les activités et les entreprises touristiques doivent permettre d'améliorer la qualité de vie et le dynamisme d'Ayer's Cliff.

3.1 Les forces et faiblesses d'Ayer's Cliff

	Forces	Faiblesses
Municipalité	- Une bonne accessibilité routière vers les grands centres urbains (Montréal, New York, Boston) - Une démographie stable - Les ressources naturelles : le lac Massawippi, la rivière Tomifobia et les forêts - La variété et l'accessibilité des commerces - L'atmosphère et l'esprit de village - Le bilinguisme (français/anglais)	- Le manque de transports collectifs pour accéder et se déplacer sur le territoire - Un vieillissement de la population qui devrait s'accentuer rapidement - L'absence d'un espace communautaire pour les habitants - Le trafic de camions dans le centre-ville - Le manque de foncier disponible - La carence d'activités pour les jeunes
Économie	- La présence d'industries génératrices d'emplois pour les habitants - La situation frontalière entre le Canada et les Etats-Unis - Un nombre important de commerces et entreprises de services	- La fragilité de l'emploi en cas de fermeture d'une industrie - L'attractivité de la municipalité pour les entreprises
Tourisme	- La capacité et la diversité des hébergements touristiques - La notoriété et l'excellence de l'hôtel Rippelcove - La variété de restaurants - La richesse architecturale et l'unité du paysage (les maisons centenaires, le County Fair Grounds, les églises, l'aménagement de l'espace) - Le County Fair Grounds, emplacement historique de la Foire d'Ayer's Cliff - Les événements sportifs et artistiques (la Foire Agricole, les courses hippiques, le ShazamFest…) - Les marchés de producteurs les samedis en été - La pratique des sports de plein air sur le sentier Tomifobia - La présence du Camp Massawippi	- Une information touristique partiellement diffusée grâce au Relais d'Information Touristique (le panneau et quelques brochures à la bibliothèque) - L'absence d'accès public au Lac Massawippi - La fréquentation importante des bateaux l'été sur le lac - La saisonnalité de l'activité touristique - L'ambivalence du County Fair Grounds : un site privé mais étroitement lié au paysage et à l'identité d'Ayer's Cliff (un site central avec une valeur historique et patrimoniale) - Le manque de visibilité d'Ayer's Cliff sur les supports de promotion (ATR, MRC, Parc régional Massawippi)

3.2 L'identité d'Ayer's Cliff

Lors d'une réunion, les membres du Conseil Municipal ont participé à un atelier pratique pour faire ressortir les caractéristiques d'Ayer's Cliff. L'atelier consistait à créer une carte postale fictive de la destination par les personnes consultées. Sur la partie gauche, ils devaient choisir une image ou un paysage qui définit le mieux, selon eux, leur territoire. Sur la partie droite, les participants devaient rédiger un court texte pour inviter des amis ou des personnes extérieures à venir découvrir le village.

Cet exercice a permis d'une part de faire ressortir la perception du village par ses habitants et d'autres parts à verbaliser les valeurs qui les animent. Ainsi, certains éléments ont été mentionnés par la majorité (le lac Massawippi ou les notions de bien-être et d'accueil) et d'autres sont ressortis de manière plus anecdotique (un village multiculturel ou la technologie).

Les résultats obtenus ont guidé notre démarche de construction du plan de développement, en faisant en sorte de respecter leur vision et leurs énoncés. La page suivante résume les mots clés ou images présentés sur les cartes postales.

Accessible
Village
Lac Massawippi
Simplicité
Tolérance
Sérénité
Accueillant
Estrie
Esprit
Bien-être

3.3 Les opportunités et les menaces pour Ayer's Cliff

	Opportunités	Menaces
Municipalité	- La création du Parc régional Massawippi - L'existence d'un service de transport adapté à la demande dans la MRC de Memphrémagog - Les services du CLD de Memphrémagog pour la création d'entreprises - La présence de plusieurs associations locales	- Les capacités de financement limitées du Parc régional Massawippi - Le contexte économique pour les entreprises locales, notamment les industries - La baisse du niveau de l'eau du Lac Massawippi (le problème des algues bleues)
Tourisme	- La volonté partagée des acteurs privés de contribuer au développement du village - La rénovation de la Maison de briques des Pères Servites et leur intérêt dans la diversification de leurs revenus - L'intégration de l'offre d'Ayer's Cliff dans le positionnement « Art de vivre » de la région des Cantons-de-l'Est - L'opportunité de devenir le premier territoire pilote « Destination pour tous » - La visibilité et la notoriété offertes par le Sommet Mondial « Destination pour tous » de Montréal, en octobre 2014 - Le label « Café de village » pour offrir un accueil chaleureux aux visiteurs - La route touristique « le Chemin des Cantons » traverse le village d'Ayer's Cliff - Le développement de la pratique des courts séjours touristiques (séjours de fin de semaine) - Les possibilités de financements de projets de développement touristique (le Ministère du Tourisme et la MRC de Memphrémagog)	- L'offre touristique québécoise variée qui entraine une concurrence forte pour des destinations similaires - Le manque d'actions fédératrices du Parc régional Massawippi dans le domaine du tourisme - Le développement individuel et non concerté des municipalités autour du lac Massawippi (Ayer's Cliff, Sainte-Catherine de Hatley, North Hatley, Hatley et Canton de Hatley) - La résistance et la peur des habitants d'un développement non contrôlé

3.4 Les 10 points clés du diagnostic

1 - Le Lac Massawippi, l'élément identitaire majeur mais qui souffre d'un accès très limité pour les habitants et les visiteurs.

2 - Le County Fair Grounds, un lieu patrimonial et festif au cœur du village qui appartient à une organisation privée.

3 - Le Sentier Tomifobia, un itinéraire de randonnées familiales qui pourrait être davantage exploité.

4 - Le Parc régional Massawippi, une organisation pour fédérer les 5 municipalités mais qui peine à mettre en place des actions concrètes.

5 - Le Camp Massawippi, un hébergement de groupes qui soulève la problématique de l'accessibilité universelle.

6 - Les services communautaires, un facteur d'attraction pour les jeunes ménages qui mérite d'être développé.

7 - La faible disponibilité du foncier, un paramètre qui encourage une rentabilisation de l'existant.

8 - La ferme de Cerf de l'Estrie, une propriété agricole en vente au cœur du village.

9 - L'emploi, une préoccupation majeure pour le maintien d'un village dynamique.

10 - Le tourisme, un levier de développement lorsqu'il respecte les principes du développement durable.

SECTION 4 : LE PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

4.1 Une stratégie touristique au service de la communauté

Au vu des données contenues dans l'état des lieux et des conclusions du diagnostic, trois axes se dégagent pour élaborer une stratégie de développement pour Ayer's Cliff :

4.1.1 Améliorer la qualité de vie et l'attractivité du village

Ce premier axe de développement vise à offrir davantage de services à la population ainsi qu'à renforcer l'attractivité du territoire pour les entreprises. En effet, la municipalité pourrait encore accroître les services rendus dans les domaines des loisirs, de la santé et des nouvelles technologies pour conserver son dynamisme. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie pour les habitants actuels et de créer des conditions favorables pour l'installation de nouveaux ménages. Les actions proposées doivent également aboutir à un renforcement du sentiment d'appartenance à la communauté.

- Objectif 1 : Développer les services communautaires
- Objectif 2 : Encourager la création d'entreprises innovantes
- Objectif 3 : Proposer de nouveaux services de santé

4.1.2 Valoriser l'identité d'Ayer's Cliff

Ce deuxième axe de développement doit permettre la mise en valeur de l'identité d'Ayer's Cliff. Le village est caractérisé par sa situation au bord du lac Massawippi et pourtant, le lac reste inaccessible aux habitants. Par ailleurs, cette richesse naturelle et touristique est partagée par 5 municipalités (Ayer's Cliff, Canton de Hatley, Hatley, North Hatley et Sainte-Catherine de Hatley) qui se sont fédérées dans le Parc régional Massawippi. Il s'agit désormais de proposer des actions communes qui puissent améliorer l'accès aux loisirs. L'autre particularité d'Ayer's Cliff est la présence d'un patrimoine agricole centenaire avec le site du « County Fair Grounds » et d'une ferme en vente au cœur du village. Il serait pertinent de valoriser ces attraits par des actions de rénovations et d'animations.

- Objectif 1 : Faire progresser la coopération avec le Parc Régional Massawippi
- Objectif 2 : Se réapproprier le Lac Massawippi
- Objectif 3 : Conserver les sites patrimoniaux le "County Fair Grounds" et la ferme de Cerf de l'Estrie

4.1.3 Concevoir une « Destination pour tous »

Ce troisième axe de développement est basé sur une stratégie de différenciation dans une offre touristique très concurrentielle. Le village d'Ayer's Cliff dispose de caractéristiques intéressantes pour la création d'une destination accessible à tous : les enfants, les adultes, les personnes âgées et les personnes à capacité physique restreinte. Afin de devenir un territoire pilote « Destination pour tous », Ayer's Cliff se doit de diversifier et de rendre accessible son offre touristique grâce à l'accompagnement de l'association Kéroul (activités, attraits, hébergements, restaurants, commerces, transports, etc.). Des actions sont également nécessaires dans le domaine de la communication pour faire connaître la destination et ses nombreux atouts. Le Sommet Mondial « Destination pour tous » qui se tiendra à Montréal en 2014, est une occasion unique d'offrir une visibilité internationale à l'initiative ambitieuse portée par Ayer's Cliff.

- Objectif 1 : Déployer la pratique des sports de plein air
- Objectif 2 : Promouvoir la destination Ayer's Cliff

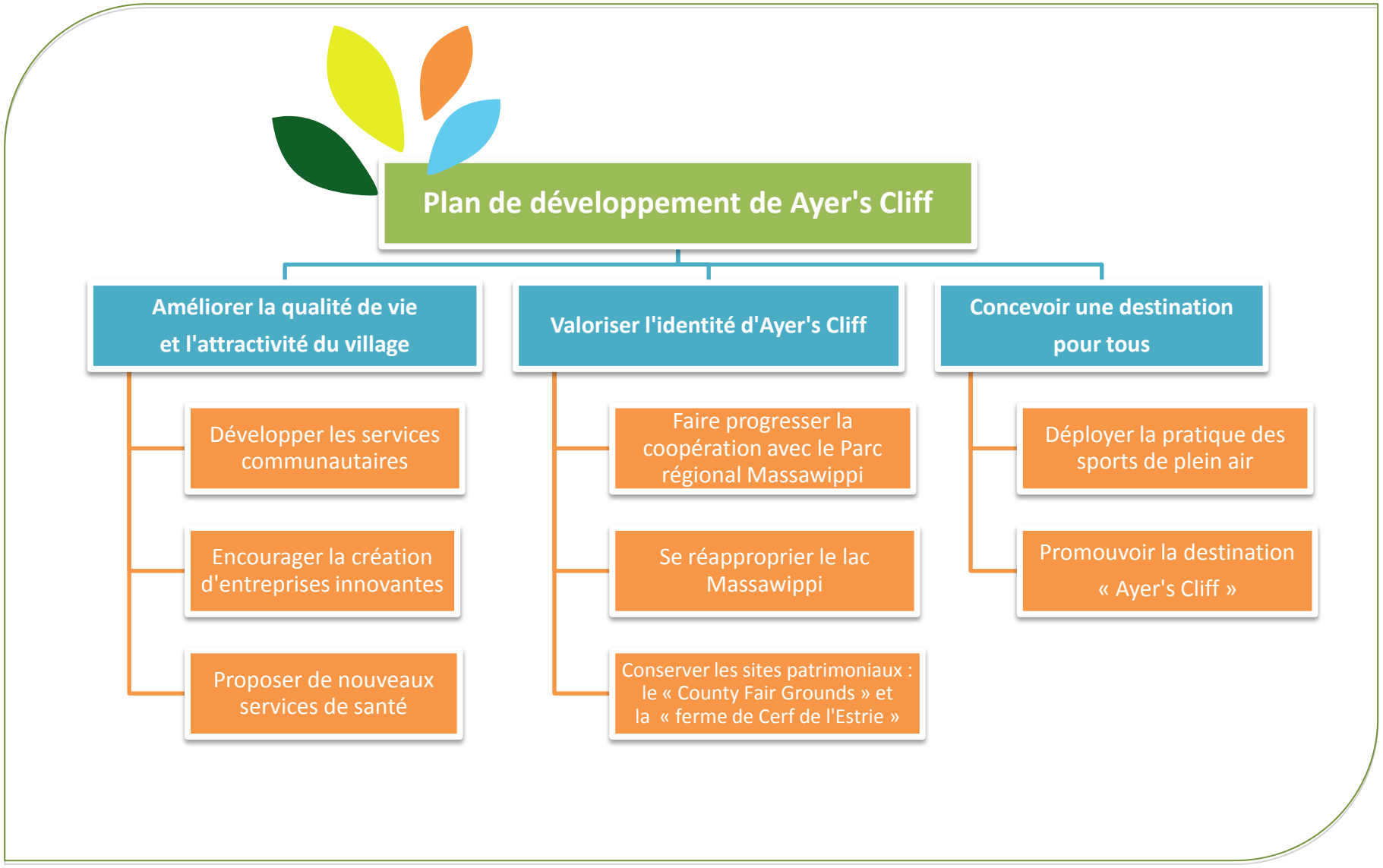
Plan de développement de Ayer's Cliff
Améliorer la qualité de vie et l'attractivité du village
Développer les services communautaires
Encourager la création d'entreprises innovantes
Proposer de nouveaux services de santé
Valoriser l'identité d'Ayer's Cliff
Faire progresser la coopération avec le Parc régional Massawippi
Se réapproprier le lac Massawippi
Conserver les sites patrimoniaux : le « County Fair Grounds » et la « ferme de Cerf de l'Estrie »
Concevoir une destination pour tous
Déployer la pratique des sports de plein air
Promouvoir la destination « Ayer's Cliff »

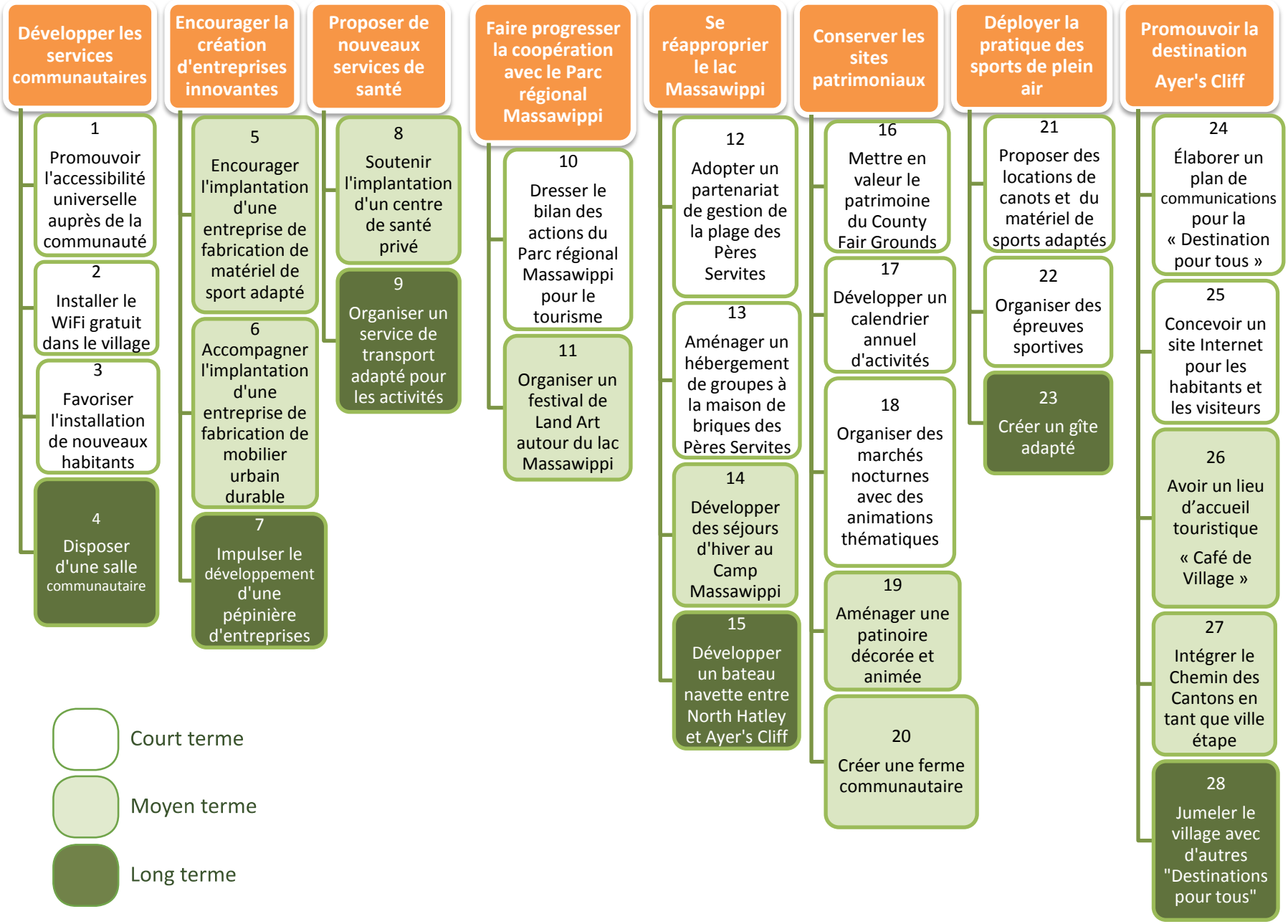
Développer les services communautaires
1 Promouvoir l'accessibilité universelle auprès de la communauté
2 Installer le WiFi gratuit dans le village
3 Favoriser l'installation de nouveaux habitants
4 Disposer d'une salle communautaire
Encourager la création d'entreprises innovantes
5 Encourager l'implantation d'une entreprise de fabrication de matériel de sport adapté
6 Accompagner l'implantation d'une entreprise de fabrication de mobilier urbain durable
7 Impulser le développement d'une pépinière d'entreprises
Proposer de nouveaux services de santé
8 Soutenir l'implantation d'un centre de santé privé
9 Organiser un service de transport adapté pour les activités
Faire progresser la coopération avec le Parc régional Massawippi
10 Dresser le bilan des actions du Parc régional Massawippi pour le tourisme
11 Organiser un festival de Land Art autour du lac Massawippi
Se réapproprier le lac Massawippi
12 Adopter un partenariat de gestion de la plage des Pères Servites
13 Aménager un hébergement de groupes à la maison de briques des Pères Servites
14 Développer des séjours d'hiver au Camp Massawippi
15 Développer un bateau navette entre North Hatley et Ayer's Cliff
Conserver les sites patrimoniaux
16 Mettre en valeur le patrimoine du County Fair Grounds
17 Développer un calendrier annuel d'activités
18 Organiser des marchés nocturnes avec des animations thématiques
19 Aménager une patinoire décorée et animée
20 Créer une ferme communautaire
Déployer la pratique des sports de plein air
21 Proposer des locations de canots et du matériel de sports adaptés
22 Organiser des épreuves sportives
23 Créer un gîte adapté
Promouvoir la destination Ayer's Cliff
24 Élaborer un plan de communications pour la « Destination pour tous »
25 Concevoir un site Internet pour les habitants et les visiteurs
26 Avoir un lieu d'accueil touristique « Café de Village »
27 Intégrer le Chemin des Cantons en tant que ville étape
28 Jumeler le village avec d'autres "Destinations pour tous"
Court terme
Moyen terme
Long terme

AXES	OBJECTIFS	ACTIONS		Mise en place de l'action		
				Responsables	Investissements	Temporalité
Améliorer la qualité de vie et l'attractivité du village	Développer les services communautaires	1	Promouvoir l'accessibilité universelle auprès de la communauté	Municipalité d'Ayer's Cliff	5 850 $	2013-2017
		2	Installer le wifi gratuit dans le village	Municipalité d'Ayer's Cliff	5 750 $	2013-2017
		3	Favoriser l'installation de nouveaux habitants	Municipalité d'Ayer's Cliff	150 $	2013-2017
		4	Disposer d'une salle communautaire	Municipalité d'Ayer's Cliff	En fonction du projet	2023-2027
	Encourager la création d'entreprises innovantes	5	Encourager l'implantation d'une entreprise de fabrication de matériel de sport adapté	Municipalité d'Ayer's Cliff	/	2018-2022
		6	Accompagner l'implantation d'une entreprise de mobilier urbain durable	Municipalité d'Ayer's Cliff	/	2018-2022
		7	Impulser le développement d'une pépinière d'entreprises	Municipalité d'Ayer's Cliff	En fonction du projet	2023-2027
	Proposer de nouveaux services de santé	8	Soutenir l'implantation d'un centre de santé privé	Municipalité d'Ayer's Cliff	/	2018-2022
		9	Organiser un service de transports adaptés pour les activités	Municipalité d'Ayer's Cliff	En fonction du projet	2023-2027

AXES	OBJECTIFS	ACTIONS		Mise en place de l'action		
				Responsables	Investissements	Temporalité
Valoriser l'identité d'Ayer's Cliff	Faire progresser la coopération avec le Parc Régional Massawippi	10	Dresser le bilan des actions du Parc Régional Massawippi pour le tourisme	Parc régional Massawippi	/	2013-2017
		11	Organiser un festival de Land Art autour du lac Massawippi	Parc régional Massawippi	En fonction du projet	2018-2022
	Se réapproprier le Lac Massawippi	12	Adopter un partenariat de gestion de la plage des Pères Servites	Communauté des Pères Servites	En fonction du projet	2013-2017
		13	Aménager un hébergement de groupes à la maison de briques des Pères Servites	Communauté des Pères Servites	600 880 $	2013-2017
		14	Développer des séjours d'hiver au camp Massawippi	Centre Mackay-Montreal	6 675 $	2018-2022
		15	Développer un bateau navette entre North Hatley et Ayer's Cliff	Parc régional Massawippi	En fonction du projet	2023-2027
	Conserver les sites patrimoniaux le "County Fair Grounds" et la ferme de Cerf de l'Estrie	16	Mettre en valeur le patrimoine du County Fair Grounds	Standstead County Agricultural Society	Rénovations à partir de 150 $/pied^2	2013-2017
		17	Développer un calendrier annuel d'activités	Municipalité d'Ayer's Cliff	1490 $	2013-2017
		18	Organiser des marchés nocturnes avec des animations thématiques	Standstead County Agricultural Society	2600 $	2013-2017
		19	Aménager une patinoire décorée et animée au County Fair Grounds	Municipalité d'Ayer's Cliff	15 460 $	2018-2022
		20	Créer une ferme communautaire	Organisme sans but lucratif	En fonction du projet	2018-2022

AXES	OBJECTIFS	ACTIONS		Mise en place de l'action		
				Responsables	Investissement	Temporalité
Concevoir une destination pour tous	Déployer la pratique des sports de plein air	21	Proposer des locations de canots et matériels de sports adaptés	Entreprise de location de matériel	11 698 $	2013-2017
		22	Organiser des épreuves sportives	Municipalité d'Ayer's Cliff	En fonction du projet	2013-2017
		23	Créer un gîte adapté	Entrepreneur privé	En fonction du projet	2023-2027
	Promouvoir la destination Ayer's Cliff	24	Élaborer un plan de communications pour la « Destination pour tous »	Municipalité d'Ayer's Cliff	2 400 $	2013-2017
		25	Concevoir un site internet pour les habitants et les visiteurs	Municipalité d'Ayer's Cliff	38 472 $	2013-2017
		26	Avoir un lieu d'accueil touristique (label « Café de Village »)	Propriétaire d'un café-restaurant à Ayer's Cliff	310 $	2018-2022
		27	Intégrer le Chemin des Cantons en tant que ville étape	Municipalité d'Ayer's Cliff	2 198 $	2018-2022
		28	Jumeler le village avec d'autres « destinations pour tous »	Municipalité d'Ayer's Cliff	En fonction du projet	2023-2027

ACTION 1	PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ

Responsable	Coordonnateur du développement touristique à la municipalité Ayer's Cliff / Comité Urbanisme
Partenaires	Kéroul
Temporalité de l'action	Court terme : 2013-2018
Budget d'investissement	5850 $

Contexte

Ayer's Cliff souhaite s'engager dans la mise en place du projet pilote « Destination pour tous ». Pour ce faire, il est nécessaire d'assurer l'accessibilité des prestations touristiques (hébergement, restauration, activités) et du village pour les déplacements et commerces de proximité. Actuellement, quelques commerces du centre-ville ont aménagé des rampes qui facilitent l'accès aux personnes à mobilité réduite.

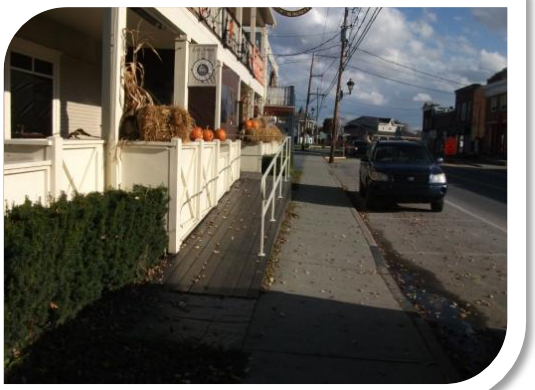

L'accessibilité universelle est une approche qui tient compte des besoins particuliers de certains groupes d'individus, afin de générer des solutions intégrées, au bénéfice de l'ensemble de la population. En évitant de créer des obstacles pour une partie de la population, les éléments ainsi conçus sont alors beaucoup plus fonctionnels pour tous. L'accessibilité universelle s'applique aussi bien à l'architecture qu'aux équipements, objets, communications, programmes, services, formations, etc. Le « Guide d'utilisation Bâtiment – Normes de conception sans obstacle » fournit de nombreux commentaires, exemples et illustrations techniques qui permettent de mieux comprendre les exigences du Code de construction. [19]

[19] https://www.rbq.gouv.qc.ca/publications.html?tx_cspqlistagedam_pi2%5Bkeyword%5D=sans+obstacles

	L'organisme Kéroul est l'interlocuteur officiel du Ministère du Tourisme, il est responsable de l'évaluation et de la certification des lieux touristiques et culturels du Québec. La mise en accessibilité du village s'inscrit dans plusieurs orientations du Plan d'Action 2008-2018 du Lac Massawippi : - Thème 2, Axe 2 : « Développer une politique sur l'accessibilité universelle incluant un programme de support financier pour les propriétaires ou développeurs devant faire des aménagements» - Thème 5, Axe 2 : « Développer une stratégie pour assurer la pérennité des commerces régionaux existants en considérant notamment leurs besoins d'expansion, d'accessibilité et de stationnement »
Objectifs opérationnels	➢ Développer le projet pilote « Destination pour tous » avec Kéroul ➢ Sensibiliser les commerçants et les diverses institutions au projet ➢ Evaluer les commerces et les accompagner dans leurs démarches d'aménagements
Description de l'action	- **Faire une demande de partenariat auprès de Kéroul : 1 jour** Rédiger un accord d'entente entre l'Association Kéroul et la municipalité d'Ayer's Cliff mentionnant : le champ de l'entente, le nombre d'évaluations à effectuer et les tarifs applicables. Kéroul propose plusieurs types de services d'évaluation, il semble opportun de recourir au « Service Conseil » (voir recommandations). - **Organiser une réunion d'information sur « Destination pour tous » avec les professionnels du tourisme, les commerçants et institutions : 2 jours** Réunir les acteurs du territoire pour leur présenter le projet et les informer de l'opportunité d'évaluer l'accessibilité de leurs établissements. Recenser les personnes intéressées et dresser la liste des lieux à visiter. - **Evaluer l'accessibilité des hébergements/restaurants/commerces/lieux publics pour avoir un état des lieux : 3 jours** Organiser le planning des évaluations et accompagner l'évaluatrice dans sa tournée d'établissements pour que le coordonnateur du développement touristique soit largement sensibilisé aux normes d'accessibilité. - **Organiser une réunion pour le compte rendu du « Service Conseil » : 2 jours**

	Inviter tous les établissements ayant bénéficié du « Service Conseil » à un compte rendu, en présence de l'évaluatrice. Présenter des revendeurs de matériels et les entreprises de constructions pouvant effectuer les travaux. Remettre les dossiers à chaque établissement et garder du temps pour les questions individuelles. - **Faire des demandes de subventions pour les travaux de mise en accessibilité : 30 jours** Recenser toutes les opportunités de subventions (au niveau fédéral, au niveau provincial, au niveau de l'Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est, de la MRC et du CLD de Memphremagog). Accompagner les établissements nécessitant des travaux d'aménagement à remplir des dossiers de demandes de subventions
Indicateurs de résultats	Nombre de commerces évalués, part de commerces/lieux publics rendus accessibles.
Recommandations	Cette action doit permettre à la fois de sensibiliser les commerçants à la notion d'accessibilité universelle, les aider à évaluer les travaux nécessaires et trouver des subventions pour financer les investissements. Le partenariat avec Kéroul va permettre de bénéficier de leur expertise pour évaluer et procurer des conseils sur les aménagements prioritaires à réaliser. Il existe deux types d'évaluation : - Certification Ce service comprend l'évaluation de l'établissement, la lettre d'attestation et la côte d'accessibilité. - Service Conseil Ce service comprend l'évaluation de l'établissement, un rapport complet avec les modifications nécessaires et une côte d'accessibilité. 5 côtes d'accessibilité peuvent être attribuées aux établissements : - adapté - partiellement accessible - non accessible - accessible aux personnes ayant une déficience visuelle - accessible aux personnes ayant une déficience auditive Il pourrait être convenu dans le partenariat avec Kéroul, de former à l'évaluation le coordonnateur du développement touristique d'Ayer's Cliff. Ainsi, il serait en mesure d'évaluer l'ensemble des établissements ouverts au public.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un coordonateur du développement touristique : 8246 dollars (pour 38 jours travaillés) calculé sur la base d'un salaire au coût annuel brut de 56 484 dollars (Enquête de Rémunération sur le secteur du tourisme au Canada en 2010), pour 260 jours travaillés par an.
Investissement	<u>Service Conseil Kéroul :</u> - Attrait touristique/culturel : 300 $ - Hébergement : 10 unités et moins : 500 $ 11 à 100 unités : 550 $ 101 unités et plus : 600 $ - Lieu d'accueil touristique : 200 $ - Restauration : 250 $ - Terrain de camping : 400 $ *Ces prix ne comprennent pas les frais de débours (transport, logement et nourriture pour l'évaluateur).* Total pour l'évaluation de tous les hébergements touristiques (1 camping, 5 hébergements de moins de 11 chambres, 1 hébergement de 11 chambres) plus 12 autres structures (10 commerces, County Fair Grounds et bibliothèque) : 3450 + 2400 = 5850 $
Possibilités de financements	- Programme de diversification des collectivités, Développement économique Canada (DEC) : en fonction du projet (n°13 dans le tableau des financements) - Bonification de la déduction pour rénovations ou transformations favorisant l'accessibilité à un édifice, Ministère des finances et du revenu : calcul en fonction du projet (n°23 dans le tableau des financements) - Fonds pour l'accessibilité, Gouvernement fédéral (Ressources humaines et développement des compétences du Canada) : programme de subventions régulier (n°24 dans le tableau des financements)

ACTION 2	INSTALLER LE WIFI GRATUIT DANS LE VILLAGE

Responsable	Coordonnateur du développement touristique à la municipalité d'Ayer's Cliff
Partenaires	Entreprise Quatral / Commerçants et Entreprises d'Ayer's Cliff
Temporalité de l'action	Court terme : 2013 - 2017
Budget d'investissement	A partir de 5750 $ pour l'année 1

Contexte	L'utilisation d'Internet ne cesse de croître notamment grâce aux équipements en mobilité comme les téléphones intelligents. Selon l'enquête « Net Tendances 2011 » du CEFRIO[20], le taux d'équipement en matériel informatique est en constante augmentation : 57% de la population possède un cellulaire, 25% un téléphone intelligent, 54% un ordinateur portable et 5% une tablette numérique. Une large proportion des personnes possédant un tel équipement l'utilise pour aller sur Internet : 74,1% pour les tablettes, 72,4% pour les ordinateurs portables et 61,5% pour les téléphones intelligents. Dans ce contexte, il apparait nécessaire de pouvoir répondre à la demande croissante d'un accès généralisé et facilité à Internet en dehors du domicile. Depuis le début des années 2000, des groupes de personnes mélangeant entrepreneurs, étudiants et commerçants ont décidé de travailler ensemble pour offrir un réseau WIFI gratuit et performant dans la ville de Montréal. Au fur et à mesure, d'autres villes ont suivi, il existe désormais 9 zones de WIFI gratuit au Québec, dont une à Sherbrooke gérée par l'entreprise Quatral. Le principe de base d'une zone ZAP est que les commerçants, les entreprises, les associations et les municipalités s'équipent en bornes WIFI branchées sur leur connexion Internet pour permettre à tous de profiter gratuitement d'un accès à Internet sans fil. La procédure pour les utilisateurs est très simple : il leur suffit d'activer le WIFI sur l'appareil utilisé, ils peuvent ensuite se connecter sans limite de temps dans toutes les zones qui participent au programme.

[20] Mobilité : le Téléphone intelligent en croissance au Québec, CEFRIO, 2011 http://www.cefrio.qc.ca/fileadmin/documents/Rapports/NETendances_3-mobilite_Web-basse_.pdf

	Dans le cas d'Ayer's Cliff, il existe deux possibilités pour avoir une zone ZAP (voir partie recommandations ci-dessous) : - Solution 1 : Etendre le réseau pour faire partie de la zone ZAP Estrie - Solution 2 : Créer une zone ZAP Ayer's Cliff Il est aussi possible de recourir à l'installation de fibre optique (voir rubrique « Recommandations »). Cette solution serait un investissement conséquent mais utilisant des technologies plus avancées (WIMAX voir Super Wi-Fi dans 3 ans). La création d'une zone de WIFI gratuit s'inscrit dans une orientation du Plan d'Action 2008-2018 du Lac Massawippi : Thème 2, Axe 1 : « Développer une stratégie politique et économique pour la mise en place de services Internet haute vitesse dans les pôles municipaux et sur l'ensemble du territoire».
Objectifs opérationnels	➢ Répondre aux nouveaux besoins et habitudes des consommateurs en termes d'accès à Internet ➢ Offrir une zone de WIFI gratuit pour tous (résidents et visiteurs) ➢ Augmenter l'achalandage au centre-ville et favoriser la consommation dans les commerces dont les cafés et les restaurants
Description de l'action	Quelle que soit la solution retenue, la procédure de création d'une zone de WIFI gratuit est similaire : - **Organiser une réunion avec les professionnels du tourisme, les commerçants, les entreprises, les associations et autres relais de connexion : 2 jours** Présenter les procédures et avantages à participer au projet pour les convaincre de devenir un point de WIFI gratuit. - **Etablir la liste des points ZAP à installer: 2 jours** Référencer les lieux volontaires. La municipalité doit fournir 5 points de diffusion de WIFI (bâtiments publics, par exemple l'Hôtel de ville) et idéalement posséder une ligne Internet propre pour la zone ZAP. - **Planifier une évaluation des points ZAP sélectionnés : 2 jours** Programmer les jours d'intervention pour l'évaluation des points avec Quatral et définir la taille

	de la couverture Internet envisageable. Un devis complet sera fourni au responsable du projet (municipalité d'Ayer's Cliff) et un contrat est signé entre les parties. - **Installation du matériel : 3 jours** Déployer le réseau grâce à l'intervention des techniciens pour installer les routeurs et vérifier la fonctionnalité du réseau. Par la suite, les techniciens restent à disposition des points ZAP si des problèmes survenaient. - **Communiquer dans divers médias la réalisation de la zone ZAP : 1 jour** Envoyer un communiqué de presse aux journaux locaux, publier un article sur le site Internet et journal de la ville, signalisation des partenaires (panneau / autocollant « Zone Wi-Fi gratuit »). - **Accompagner annuellement de nouvelles adhésions pour étendre le réseau : 2 jours** Envoyer une proposition de participation pour les établissements hors zone ZAP (courrier ou courriel) et fournir une assistance pour les démarches.
Indicateurs de résultats	Couverture de la zone WIFI, nombre de points de diffusion du WIFI gratuit, progression de la zone WIFI.
Recommandations	Offrir une connexion gratuite est un atout majeur pour les villes qui le développent à la fois pour les habitants et pour les visiteurs. Ce projet innovant permet de ne pas rompre la connexion Internet entre le domicile et la destination de vacances, et d'être en adéquation avec les pratiques actuelles en matière de mobilité (téléphones intelligents, tablettes…). <u>Deux solutions envisageables</u> - Solution 1 : Etendre le réseau pour faire partie de la zone ZAP Estrie Cette solution consiste à offrir du WIFI gratuit en s'appuyant sur une zone ZAP existante (ZAP Estrie), il s'agit d'étendre le réseau existant grâce à des nouveaux points de diffusion du WIFI gratuit. On économise ainsi sur les frais d'installation de la zone et on bénéficie directement du support utilisateur déjà mis en place dans la zone ZAP Estrie. La première solution semble la plus simple et la moins coûteuse.

	- Solution 2 : Créer une zone ZAP Ayer's Cliff La deuxième solution consiste à créer une nouvelle zone ZAP pour la municipalité d'Ayer's Cliff. La construction de la zone implique des frais supplémentaires avec la mise en place d'un support utilisateur, les frais du service pour l'installation et la maintenance du réseau. Cependant cette solution pourrait être intéressante à plus grande échelle (par exemple pour tous les village du Parc régional Massawippi).La ville de Québec a développé sa zone WIFI depuis 2006, les résultats chiffrés de 2011 sont : 60% de la ville couverte (objectif de 80% pour 2014), 430 bornes, 913 000 connexions par an, 6000 connexions par jour en moyenne, temps moyen de connexion/session : 15 minutes. <u>La fibre optique :</u> La fibre optique est constituée de faisceau de fils en verre très fins. Grâce à des impulsions lumineuses les informations voyagent à travers les fibres optiques à des vitesses très élevées. Cette technologie se développe pour donner accès à Internet haut débit. Pour cela, un réseau de fibre optique doit être installé sur le territoire à couvrir, ainsi que des clés ou convertisseurs chez les clients. Afin d'avoir accès à Internet, il faut également souscrire un abonnement pour avoir accès à la bande passante très haut débit. Le WIFI ou WIMAX peut également être installé par le biais d'antennes couvrant le territoire. Afin d'évaluer les besoins, notamment la qualité et la superficie de la couverture, il est indispensable de faire une étude approfondie du projet avec une entreprise spécialisée. En fonction du budget, la municipalité pourra obtenir un devis et un aperçu de la qualité du service Internet pour les usagers. A titre d'information, l'installation d'Internet via la fibre optique coûte : - Pour l'installation de 100m de fibre optique : 10 000 $ - Pour l'accès accès à la bande passante : 1 000 $/mois pour 10 Mbits/seconde ou 2 000$/mois pour 100 Mbits/seconde Personnes consultées : Eric Chetrit, président de Ace Technologie (intégrateur : conception et installation de réseaux) et Alexis Bourson, directeur de comptes à Fibre Noire (fournisseur de bande passante très haut débit). Les entreprises Ace Technologie et Fibre Noire ont collaboré pour équiper la ville de Sorel-Tracy en Internet à haute vitesse avec la création d'une coopérative spécialisée qui revend ensuite des forfaits Internet aux habitants (http://www.cooptique.net/).

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un coordonnateur du développement touristique : 2 604 dollars (pour 12 jours travaillés) calculé sur la base d'un salaire au coût annuel brut de 56 484 dollars (Enquête de Rémunération sur le secteur du tourisme au Canada en 2010), pour 260 jours travaillés par an.
Investissement	<u>Solution 1 : Etendre le réseau de la ZAP Sherbrooke (ZAP Estrie)</u> Première année : 600 $ (frais d'installation) + 550 $ (frais annuels) = 1 150 $ / établissement Années suivantes : 550 $ / établissement Coût pour 5 bâtiments municipaux, année 1 : 5750 $ En général, l'investissement pour participer au réseau est assuré par les établissements eux-mêmes. Cependant, si la municipalité désire créer un réseau important dès la première année, il pourrait être envisagé de subventionner le coût d'installation, soit 600 $ par établissement. Ces derniers auraient alors juste à payer la cotisation annuelle à la zone ZAP. <u>Solution 2 : Créer une ZAP Ayer's Cliff</u> Création de la zone ZAP : entre 5 000 et 10 000 $ Première année : 600 $ (frais d'installation) + 550 $ (frais annuels) = 1 150 $ / établissement Années suivantes : 550 $ / établissement Coût pour 5 bâtiments municipaux, année 1 : entre 10 750 $ et 15 750 $
Possibilités de financements	- Pacte Rural, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) : subvention minimale de 25 000 $ (n°11 dans le tableau des financements)

ACTION 3	FAVORISER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX HABITANTS

Responsable	Municipalité Ayer's Cliff
Partenaires	Comité Consultatif d'Urbanisme
Temporalité de l'action	Court terme : 2013-2017
Budget d'investissement	150 $

Contexte	Les villages doivent s'efforcer de maintenir leur niveau de population pour garantir le maintien des services publics et de son dynamisme. Une ville en santé se démarque par sa capacité à attirer et accueillir de nouveaux ménages. Or, la tendance nationale du vieillissement de la population s'observe aussi à Ayer's Cliff, notamment si on compare l'âge médian (l'âge qui divise la population en deux groupes d'effectifs égaux). En 2011, pour le Québec l'âge médian est de 41,4 ans (38,8% en 2001) contre 48,7 ans pour Ayer's Cliff (42,8 en 2001). Le village peut mettre en place des actions pour faciliter l'établissement de jeunes ménages. Par exemple avec la création d'emplois, de la mise en avant de la qualité de vie et des infrastructures ou encore en les accompagnant dans leur installation.
Objectifs opérationnels	➢ Maintenir la qualité architecturale d'Ayer's Cliff ➢ Faciliter la recherche de logement ➢ Faire partager l'esprit du village avec les nouveaux habitants

Description de l'action	- **Rédiger des fiches pratiques avec le Plan d'Implantation et d'Intégration Architectural (PIIA) : 15 jours** Maintenir la spécificité architecturale du bâti et du paysage de Ayer's Cliff est essentiel pour conserver le charme du village. Cet outil réglementaire mis en place en 2009 par le Comité Consultatif d'Urbanisme de la municipalité permet d'évaluer les projets selon des critères propres au territoire, pour garantir la qualité d'implantation et d'intégration architecturale. Afin d'informer les nouveaux habitants et les habitants souhaitant rénover leurs propriétés, il serait intéressant de rédiger des fiches sur les caractéristiques architecturales à respecter. - **Recenser les habitations ou terrains disponibles : 7 jours** Entamer une démarche de comptabilisation des terrains constructibles disponibles à la vente ainsi que des logements vacants (vente ou location) pour faciliter la recherche de logements. - **Accueillir officiellement les nouveaux habitants : 1 jour** Prévoir une cérémonie d'accueil à l'hôtel de ville lors de l'installation de nouveaux habitants qui peut être ponctuelle ou annuelle.
Indicateurs de résultats	Nombre de fiches pratiques conçues pour le PIIA, nombre de nouveaux habitants accueillis.
Recommandations	<u>La municipalité s'est engagée dans une politique d'accueil de nouveaux habitants à partir du 1er janvier 2013 :</u> - Accès à la propriété « La remise accordée par la Municipalité au nouveau propriétaire d'une première maison à Ayer's Cliff est de cinq cent dollars (500,00 $) pour l'achat ou la construction d'une première résidence sur le territoire de la Municipalité à la condition de ne pas avoir été propriétaire, conjoint d'un propriétaire ou copropriétaire d'une résidence à Ayer's Cliff. » - Famille en croissance « La remise accordée par la Municipalité aux parents d'un nouvel enfant résidant sur le territoire de la Municipalité du Village d'Ayer's Cliff est de cent dollars (100,00 $) pour la naissance ou l'adoption d'un nouvel enfant. » <u>Fiches pratiques du plan d'Implantation et d'Intégration Architectural (PIIA)</u> La liste des critères à respecter serait synthétisée pour former des fiches sur des aspects précis (implantation, boiseries, fenêtres…). L'objectif est d'aider les habitants à prendre connaissance des

	critères avant tout projet de construction ou de rénovation et de leur faire prendre conscience de la valeur du patrimoine architectural d'Ayer's Cliff. Ces fiches pourraient être consultées et téléchargées sur le site Internet de la ville, pour limiter l'utilisation de papier (avantage économique et écologique). Contenu des fiches : rédigé par les membres du Comité Consultatif en Urbanisme Mise en page : personnel de l'hôtel de ville ou graphiste Plan d'Action 2008-2018 du Lac Massawippi, Thème 3, Axe 2 : «Préserver l'esthétisme des noyaux villageois et l'architecture». <u>Recenser les terrains et habitations disponibles</u> Il s'agit de contacter les agences immobilières ou les particuliers pour obtenir une liste des propriétés disponibles. Pour les professionnels de la vente d'immobilier, on peut leur proposer de nous fournir régulièrement les noms des biens qui sont à vendre et à louer. Ensuite, la liste est publiée sur le site Internet d'Ayer's Cliff et elle peut être fournie aux personnes intéressées (par exemple, si une nouvelle entreprise s'installe à Ayer's Cliff). Elle doit être mise à jour annuellement. <u>Accueillir officiellement les nouveaux habitants</u> Afin d'intégrer de manière plus rapide et conviviale les nouveaux habitants, il serait bon de prévoir un accueil des nouveaux habitants à l'hôtel de ville avec d'autres habitants volontaires d'Ayer's Cliff. La municipalité pourrait remettre une pochette de bienvenue avec des documents pratiques (activités, événements, services et consignes municipales…) et un panier avec des produits ou des coupons rabais pour aller dans les commerces d'Ayer's Cliff.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Municipalité / Comité Consultatif d'Urbanisme : charge de personnel comprises dans le budget municipal. 23 jours travaillés
Investissement	Une cérémonie annuelle d'accueil pour les nouveaux habitants : 150 $
Possibilités de financements	Aucune

ACTION 4	DISPOSER D'UNE SALLE COMMUNAUTAIRE

Responsable	Municipalité Ayer's Cliff
Partenaires	Architecte, entreprises du bâtiment, Associations locales
Temporalité de l'action	Long terme : 2023-2027
Budget d'investissement	En fonction du lieu et des aménagements retenus

Contexte	La municipalité d'Ayer's Cliff ne dispose pas d'une salle communautaire pour l'organisation de fêtes ou de réunions. Un tel équipement offre la possibilité à la municipalité d'organiser des événements pour les habitants et d'améliorer l'offre de services communautaires. Afin de renforcer l'animation du village et de donner l'opportunité aux habitants de se réunir, il serait opportun d'aménager une salle communautaire. Elle pourrait être utilisée par les associations, les habitants ou les entreprises.
Objectifs opérationnels	➢ Offrir une salle pour les associations et clubs de la municipalité ➢ Aménager un local de loisirs pour la jeunesse ➢ Mettre en location le lieu pour les événements publics ou privés
Description de l'action	- **Etablir le cahier des charges pour la salle communautaire : 7 jours** Evaluer les besoins des associations locales et les objectifs de la salle communautaire : taille des locaux, capacité en personnes, matériel nécessaire (scène, ameublement : tables et chaises, sonorisation). Il faudra veiller à ce que le bâtiment respecte les normes d'accessibilité contenues dans le Code de Construction sans obstacles. - **Recenser les bâtiments et terrains disponibles : 7 jours** Entamer une démarche de comptabilisation des terrains constructibles disponibles à la vente ainsi que des bâtiments propices à la création de la salle communautaire en fonction des critères du cahier des

	charges. - **Evaluer le budget nécessaire et l'adopter en Conseil Municipal : 7 jours** Demander à un architecte de réaliser une proposition d'aménagement et chiffrer le montant des travaux à effectuer. Evaluer le budget d'investissement et de fonctionnement, présenter le projet au Conseil Municipal et voter le budget total pouvant être alloué. - **Acquérir et aménager la salle communautaire : 10 jours *(plus temps des travaux)*** Acheter le bâtiment, demander un permis de construire et effectuer les travaux recommandés par l'architecte. Commander le matériel d'ameublement. Prévoir un espace de stationnements proportionnel à la capacité totale de la salle communautaire. - **Planifier les utilisations régulières et réaliser un calendrier des disponibilités : 15 jours** Sonder les associations locales et les personnes intéressées par l'utilisation de la salle sur leurs besoins (nombre de jours/mois, dates…) et créer un agenda de réservations. Déterminer les disponibilités et les tarifs de location.
Indicateurs de résultats	Taux d'occupation de la salle communautaire, nombre d'événements payants, atteinte du seuil de rentabilité
Recommandations	<u>Salle communautaire :</u> Avoir un lieu municipal de rassemblement de la population constitue un service public intéressant, notamment pour les organisations d'animations de la vie locale. En effet, la salle pourrait servir aux activités des associations, de salle de réunions lors de leurs assemblées générales, et de manière générale, permettrait l'organisation des événements municipaux d'Ayer's Cliff. Afin de rentabiliser l'investissement, une partie des disponibilités pourrait être réservée pour des événements privés : mariages, fêtes, anniversaires… La salle peut alors être louée sans services (uniquement des tables et des chaises) ou avec des options complémentaires : matériel de sonorisation, service de traiteur…Le prix moyen de location d'une salle pour 50 personnes est environ de 100 $ par soir. <u>Local de loisirs pour la jeunesse :</u> Le bâtiment de la salle communautaire pourrait comprendre une pièce dédiée aux jeunes. L'objectif est

	de créer un lieu pour les adolescents, grâce auquel ils puissent s'occuper, monter des projets, organiser des sorties, rencontrer d'autres jeunes… Le local pourrait servir au camp de jour estival et pourrait être un lieu de rassemblement pour l'animation des jeunes pendant toute l'année. L'emploi d'une équipe de deux animateurs parmi les jeunes de Ayer's Cliff pour organiser des animations un jour par semaine et assurer la permanence du local semble nécessaire. Equipements envisagés : jeux et matériel de bricolage, matériel informatique, rétroprojecteur pour proposer des séances de cinéma… Le projet de skatepark examiné par la municipalité d'Ayer's Cliff pourrait être groupé au local des jeunes.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un employé de la municipalité : 46 jours travaillés
Investissement	En fonction du lieu et des aménagements retenus. Permis de construire pour un montant des travaux supérieur à 100 000 $: 150 $
Possibilités de financements	- Pacte Rural, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) : subvention minimale de 25 000 $ (n°11 dans le tableau des subventions)

ACTION 5	ENCOURAGER L'IMPLANTATION D'UNE ENTREPRISE DE FABRICATION DE MATÉRIEL DE SPORT ADAPTÉ

Responsable	Municipalité Ayer's Cliff
Partenaires	Centre Local de Développement de Memphrémagog, Université de Sherbrooke
Temporalité de l'action	Moyen terme : 2018-2022
Budget d'investissement	/

Contexte	Ayer's Cliff possède un tissu économique assez développé avec 37 commerces et 5 industries. Cependant, l'essentiel des emplois est concentré sur les industries et il serait opportun d'anticiper une éventuelle restructuration ou fermeture qui pourrait causer une perte d'emploi importante. La ville souhaite également attirer de jeunes ménages pour assurer un renouvellement de population, pour cela, le territoire doit être en mesure de proposer des emplois. La municipalité doit alors s'engager dans une démarche de prospection sur des mesures et secteurs économiques porteurs qui pourraient entraîner la création de nouveaux emplois (en fonction de ses ressources et de la concurrence). Dans le cadre du développement d'une « Destination pour tous » à Ayer's Cliff, la création d'entreprises liées au secteur peut s'avérer être bénéfique pour la municipalité. En effet, l'adoption d'une stratégie globale permet de se positionner comme un territoire pilote dans le domaine de l'accessibilité et plus particulièrement dans le tourisme pour tous. La visibilité offerte et l'impact positif en terme d'image profitera à l'ensemble de la communauté et de son tissu économique. Au vu de l'offre touristique qui est essentiellement constituée par les activités de plein air, il serait judicieux d'encourager la création d'une entreprise de fabrication de matériel adapté (handbike, fauteuil tout terrain, adaptations sur les kayaks, traineau, siège de motoneige…). La création d'une entreprise de fabrication de matériel adapté s'inscrit dans une orientation du Plan d'Action 2008-2018 du Lac Massawippi : Thème 2, Axe 1 : « Développer des incitatifs pour retenir et attirer les innovateurs et les développeurs ».

Objectifs opérationnels	➢ Créer du matériel adapté, un support indispensable pour la pratique d'activités de plein air des personnes à capacité physique restreinte et le développement de la « Destination pour tous » ➢ Accompagner les entrepreneurs dans la création de leur entreprise ➢ Réunir les conditions favorables pour l'implantation d'une entreprise à Ayer's Cliff ➢ Dynamiser l'économie et la vie locale
Description de l'action	- **Recenser les locaux, entrepôts ou terrains disponibles pour l'installation d'une entreprise : 7 jours** Entamer une démarche de comptabilisation des terrains constructibles disponibles à la vente ainsi que des bâtiments propices à une activité économique (vente ou location) pour faciliter l'implantation de nouvelles entreprises. - **Optimiser les actions du Centre Local de Développement de Memphremagog : 7 jours** Communiquer sur les actions menées par le CLD pour informer les habitants ou entrepreneurs potentiels de l'accompagnement proposé pour la création d'entreprise. - **Elaborer un partenariat avec la Maitrise en Ergothérapie de l'Université de Sherbrooke : 4 jours** Impliquer des étudiants en ergothérapie dans la conception du matériel pour bénéficier de leurs connaissances sur la mobilité et les besoins des personnes à capacité physique restreinte. - **Valoriser les entreprises créées à Ayer's Cliff grâce au Concours Québécois en Entreprenariat : 2 jours** Encourager les entreprises à participer au Concours Québécois en Entreprenariat qui est organisé chaque année pour mettre en valeur l'exemplarité d'une entreprise et de développer l'esprit d'entreprenariat. Outre les prix offerts, cette récompense octroie une visibilité à l'entreprise et à sa localité.
Indicateurs de résultats	Création d'une entreprise pour le matériel de sport adapté, nombre de renseignements fournis au CLD pour l'installation d'entreprises à Ayer's Cliff, avoir un gagnant au Concours Québécois en Entreprenariat à Ayer's Cliff.

Recommandations	L'objectif de cette action est d'encourager des entrepreneurs à investir à Ayer's Cliff. En aucun cas la municipalité n'est tenue de gérer la création de la structure qui est du domaine privé. <u>Recenser les terrains et bâtiments disponibles</u> Il s'agit de contacter les entreprises, propriétaires de bâtiments, les agences immobilières ou les particuliers pour obtenir une liste des propriétés disponibles. Il faudra recueillir certaines informations comme la taille du bien, prix de vente ou de location, date de disponibilité, possibilité d'aménagements… Ensuite, la liste est publiée sur le site Internet d'Ayer's Cliff et elle peut être fournie aux personnes intéressées (par exemple, si une nouvelle entreprise souhaite s'installer à Ayer's Cliff). Elle doit être mise à jour annuellement. <u>Optimiser l'action du Centre Local de Développement de Memphrémagog</u> Le CLD peut fournir une aide à la création d'entreprise à différents niveaux : - Elaboration du plan d'affaires - Préparation des états financiers - Recherche de sources de financements - Accompagner le mentorat - Former les futurs dirigeants d'entreprises La création d'une entreprise implique également différentes procédures qui peuvent être explicitées par le CLD : les formes juridiques d'entreprises, l'immatriculation au registre des entreprises, l'inscription au fichier de Revenu Québec, la perception et déclaration de taxes ou encore les démarches propres à une activité (numéro d'entreprise fédérale avec l'Agence de Revenu Canada, la Commission de la santé et de la sécurité au travail, la Commission des normes de travail…). La communication des actions menées par le CLD peut être diffusée sur plusieurs canaux : site Internet de Ayer's Cliff rubrique « entreprises et emplois » et sur le bulletin municipal. <u>Elaborer un partenariat avec la Maitrise en Ergothérapie de l'Université de Sherbrooke</u> Le Plan d'Action Local pour l'Economie et l'Emploi du CLD Memphremagog 2012-2014[21] recommande de « développer des collaborations avec les milieux universitaires, dans des secteurs cibles, pour attirer le bassin de talent » dans l'orientation 2 « Dynamiser l'entreprenariat », stratégie 2.3 « Renforcer

[21] http://www.cldmemphremagog.com/uploads/editor/file/PAL%C3%89E%20Version%2021%20mars%202012%20dern.pdf

	l'identification et l'attraction de projets de qualité ». Pour le développement d'une activité de création de matériel de sport adapté, il serait intéressant de mobiliser les étudiants du baccalauréat et de la maitrise en Ergothérapie de Sherbrooke. Leurs compétences et connaissances en matière des déficiences et des adaptations nécessaires pour garantir un confort d'usage pourraient aider l'entrepreneur. <u>Valoriser les entreprises créées à Ayer's Cliff</u> Contacter chaque année (lettre, courriel ou téléphone), les entreprises d'Ayer's Cliff étant éligibles au « Concours québécois en entreprenariat » pour les encourager à participer à l'événement. Pour les entreprises intéressées, il faudra leur indiquer de s'adresser au CLD Memphrémagog qui est en charge de l'organisation du concours au niveau local. Le CLD fournit tous les renseignements puis valide le dossier de candidature (contacter Monsieur David Gauthier, l'inscription des projets est possible jusqu'au 18 mars 2013).

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un employé de la municipalité : 20 jours travaillés (dont 16 jours partagés par l'objectif « Encourager la création d'entreprises innovantes », actions 5, 6, 7 et 8).
Investissement	/
Possibilités de financements	- Fonds d'investissement régulier et Fonds stratégie jeunesse, Société d'aide au développement des collectivités (SADC) et Centre d'aide aux entreprises (CEA) : prêts maximum de 150 000 $ (n°3 dans le tableau des financements) - Programme de diversification des collectivités, Développement économique Canada (DEC) : en fonction du projet (n°13 dans le tableau des financements)

ACTION 6	ACCOMPAGNER L'IMPLANTATION D'UNE ENTREPRISE DE FABRICATION DE MOBILIER URBAIN DURABLE

Responsable	Municipalité Ayer's Cliff
Partenaires	Centre Local de Développement de Memphrémagog,
Temporalité de l'action	Moyen terme : 2018 - 2022
Budget d'investissement	/

Contexte	Ayer's Cliff possède un tissu économique assez développé avec 37 commerces et 5 industries. Cependant, l'essentiel des emplois est concentré sur les industries et il serait opportun d'anticiper une éventuelle restructuration ou fermeture qui pourrait causer une perte d'emplois importante. La ville souhaite également attirer de jeunes ménages pour assurer un renouvellement de population, pour cela, le territoire doit être en mesure de proposer des emplois. La municipalité doit alors s'engager dans une démarche de prospection sur des mesures et secteurs économiques porteurs qui pourraient entrainer la création de nouveaux emplois. Il semblerait y avoir une opportunité de création d'une entreprise dans le secteur du mobilier urbain durable, d'une part dans le Plan d'Action du Lac Massawippi et d'autre part pour proposer un outil utile permettant de réduire la consommation d'énergie. A ce titre, le concept du mobilier urbain « U-Tree » est une excellente illustration (http://www.thenewbubble.net/technologie/suntree-et-utree-les-arbres-urbains-design-et-ecolo/). La création d'une entreprise de mobiliers urbains durables s'inscrit dans plusieurs orientations du Plan d'Action 2008-2018 du Lac Massawippi : - Thème 2, Axe 1 : « Développer des incitatifs pour retenir et attirer les innovateurs et les développeurs »

	- Thème 3, Axe 1 : « Développer une stratégie de réduction de la pollution lumineuse basée sur l'expérience des municipalités du secteur du mont Mégantic » - Thème 4, Axe 1 : « Supporter le développement d'énergie alternative »
Objectifs opérationnels	➢ Accompagner les entrepreneurs dans la création d'une entreprise fabricant des produits durables ➢ Réunir des conditions favorables pour l'implantation d'une entreprise à Ayer's Cliff ➢ Dynamiser l'économie et la vie locale
Description de l'action	- **Recenser les locaux, entrepôts ou terrains disponibles pour l'installation d'une entreprise : 7 jours** Entamer une démarche de comptabilisation des terrains constructibles disponibles à la vente ainsi que des bâtiments propices à une activité économique (vente ou location) pour faciliter l'implantation de nouvelles entreprises. - **Optimiser les actions du Centre Local de Développement de Memphremagog : 7 jours** Communiquer sur les actions menées par le CLD pour informer les habitants ou entrepreneurs potentiels de l'accompagnement à la création d'entreprise proposé. - **Valoriser les entreprises créées à Ayer's Cliff grâce au Concours Québécois en Entreprenariat : 2 jours** Encourager les entreprises à participer au Concours Québécois en Entreprenariat qui est organisé chaque année pour mettre en valeur l'exemplarité d'une entreprise et de développer l'esprit d'entreprenariat. Outre les prix offerts, cette récompense octroie une visibilité à l'entreprise et à sa localité.
Indicateurs de résultats	Création d'une entreprise de fabrication de mobilier urbain, nombre de renseignements fournis au CLD pour l'installation d'entreprise à Ayer's Cliff, avoir un gagnant au Concours Québécois en Entreprenariat à Ayer's Cliff.
Recommandations	L'objectif de cette action est d'encourager des entrepreneurs à investir à Ayer's Cliff. En aucun cas la municipalité n'est tenue de gérer la création de la structure qui est du domaine privé.

	<u>Concept de mobiliers urbains durables</u> Le mobilier fabriqué pourrait s'appuyer sur plusieurs éléments : - Utiliser les matériaux les moins négatifs pour l'environnement (recyclage de matières plastiques, bois de forêts en gestion durables…) - Encourager la conception de mobilier à faible consommation d'énergie et limitant la pollution lumineuse (par exemple, des lampadaires à énergie solaire, dont l'orientation limite l'éclairage du ciel et nécessitant des ampoules avec une bonne efficacité lumineuse) - Intégrer la production dans une démarche durable (adopter une politique de commercialisation locale, limiter les transports, employer des salariés de la région…) <u>Recenser les terrains et bâtiments disponibles</u> Il s'agit de contacter les entreprises, propriétaires de bâtiments, les agences immobilières ou les particuliers pour obtenir une liste des propriétés disponibles. Il faudra recueillir certaines informations comme la taille du bien, prix de vente ou de location, date de disponibilité, possibilité d'aménagements… Ensuite, la liste est publiée sur le site Internet d'Ayer's Cliff et elle peut être fournie aux personnes intéressées (par exemple si une nouvelle entreprise souhaite s'installer à Ayer's Cliff). Elle doit être mise à jour annuellement. <u>Optimiser l'action du Centre Local de Développement de Memphrémagog</u> Le CLD peut fournir une aide à la création d'entreprise à différents niveaux : - Elaboration du plan d'affaires - Préparation des états financiers - Recherche de sources de financements - Accompagner le mentorat - Former les futurs dirigeants d'entreprises La création d'une entreprise implique également différentes procédures qui peuvent être explicitées par le CLD : les formes juridiques d'entreprises, l'immatriculation au registre des entreprises, l'inscription au fichier de Revenu Québec, la perception et déclaration de taxes ou encore les démarches propres à une activité (numéro d'entreprise fédérale avec l'Agence de Revenu Canada, la Commission de la santé et de la sécurité au travail, la Commission des normes du travail…). La communication des actions menées par le CLD peut être diffusée sur plusieurs canaux : site

	Internet de Ayer's Cliff rubrique « entreprises et emplois » et sur le bulletin municipal. <u>Valoriser les entreprises créées à Ayer's Cliff</u> Contacter chaque année (lettre, courriel ou téléphone), les entreprises d'Ayer's Cliff étant éligibles au Concours québécois en entreprenariat pour les encourager à participer à l'événement. Pour les entreprises intéressées, il faudra leur indiquer de s'adresser au CLD Memphrémagog qui est en charge de l'organisation du concours au niveau local. Le CLD fournit tous les renseignements puis valide le dossier de candidature (contacter Monsieur David Gauthier, l'inscription des projets est possible jusqu'au 18 mars 2013).

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un employé de la municipalité : 16 jours travaillés (partagés par les actions de l'objectif « Encourager la création d'entreprises innovantes, actions 5, 6, 7 et 8).
Investissement	/
Possibilités de financements	- Fonds d'investissement régulier et Fonds stratégie jeunesse, Société d'aide au développement des collectivités (SADC) et Centre d'aide aux entreprises (CEA) : prêts maximum de 150 000 $ (n°3 dans le tableau des financements) - Programme de diversification des collectivités, Développement économique Canada (DEC) : en fonction du projet (n°13 dans le tableau des financements)

ACTION 7	IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Responsable	Municipalité Ayer's Cliff
Partenaires	CLD Memphremagog
Temporalité de l'action	Long terme : 2023 – 2027
Budget d'investissement	Selon les choix de développement

Contexte	Ayer's Cliff possède un tissu économique assez développé avec 37 commerces et 5 industries. Cependant, l'essentiel des emplois est concentré sur les industries et il serait opportun d'anticiper une éventuelle restructuration ou fermeture qui pourrait causer une perte d'emplois importante. La ville souhaite également attirer de jeunes ménages pour assurer un renouvellement de population, pour cela, le territoire doit être en mesure de proposer des emplois. La municipalité doit alors s'engager dans une démarche de prospection sur des mesures et secteurs économiques porteurs qui pourraient entrainer la création de nouveaux emplois (en fonction de ses ressources et de la concurrence). Du fait du nombre limité de terrains et de bâtiments de grande superficie disponibles, il semble difficile d'encourager la création d'entreprises industrielles de grande envergure. La solution proposée est de choisir de s'orienter vers une pépinière d'entreprises, qui permet à des travailleurs indépendants et entrepreneurs de commencer, la création de leur entreprise dans un environnement privilégié (accompagnement, bâtiments, services). La création d'une pépinière d'entreprises s'inscrit dans le Plan d'Action 2008-2018 du Lac Massawippi : Thème 2, Axe 1 : « Développer des incitatifs pour retenir et attirer les innovateurs et les développeurs ».
Objectifs opérationnels	➢ Accompagner les entrepreneurs dans la création de leur entreprise ➢ Réunir des conditions favorables pour l'implantation de nouvelles entreprises à Ayer's Cliff ➢ Dynamiser l'économie et la vie locale

Description de l'action	- **Réaliser une étude de faisabilité de la pépinière d'entreprises à Ayer's Cliff : 30 jours** Etudier les forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à la création de la pépinière d'entreprises, en collaboration avec le CLD de Memphrémagog. Il s'agit de déterminer si le projet est intéressant économiquement et socialement pour la ville d'Ayer's Cliff (création d'emplois, arrivée de nouveaux habitants…). - **Mettre en place la pépinière d'entreprises : 220 jours** Valider les conclusions de l'enquête de faisabilité et commencer le processus de création de la pépinière : signature du partenariat avec le CLD, créer la structure de gestion, définir le bâtiment qui accueillera la pépinière et installer les entrepreneurs dans les locaux. - **Valoriser les entreprises créées à Ayer's Cliff grâce au « Concours Québécois en Entreprenariat » : 2 jours** Encourager les entreprises à participer au « Concours Québécois en Entreprenariat » qui est organisé chaque année pour mettre en valeur l'exemplarité d'une entreprise et de développer l'esprit d'entreprenariat. Outre les prix offerts, cette récompense octroie une visibilité à l'entreprise et à sa localité.
Indicateurs de résultats	Ouverture de la pépinière d'entreprises, nombre de renseignements fournis au CLD pour l'installation d'entreprises à la pépinière d'Ayer's Cliff, nombre d'entreprises dans la pépinière, avoir un gagnant au Concours Québécois en Entreprenariat à Ayer's Cliff.
Recommandations	<u>Concept de pépinière d'entreprises :</u> La pépinière d'entreprises est un lieu où plusieurs entreprises naissantes peuvent s'installer pour commencer une activité dans des conditions favorables (accompagnement des porteurs de projets, location ou prêts de locaux, mutualisation des moyens…). Des services peuvent être proposés : ateliers, conseils juridiques et techniques, recherche de financements ou encore l'accompagnement pour la création du plan d'affaires. Généralement, une structure est créée par la municipalité pour la gestion de la pépinière. La logique coopérative favorise les échanges entre les entrepreneurs des différentes entreprises et consolide le réseau professionnel. Il s'agit aussi de réduire les charges des entreprises : par exemple le coût de location/achat de bâtiments ou les frais courants (électricité, ligne internet et téléphone…) pour réduire le poids financier pour l'activité des entreprises.

	Exemple à Sainte Adèle : http://www.ruralite.qc.ca/fr/prouesses-rurales/PARC-D-AFFAIRES-LA-ROLLAN Réaliser une étude de faisabilité : Evaluer les chances de réussite du projet en fonction de l'environnement : forces et faiblesses du territoire, opportunités et menaces, études sur les structures analogues (modèles de gestion, nombre d'entreprises créées, investissements effectués, retombées économiques…). Mettre en place la pépinière d'entreprises : - Etablir les conditions du partenariat avec le CLD de Memphrémagog Impliquer le CLD dans les étapes de création de la pépinière d'entreprises : étude de faisabilité, recrutement des entrepreneurs volontaires pour s'installer dans la pépinière, mise en disponibilité d'un agent pour conseiller les entrepreneurs et suivre l'évolution des entreprises. La création d'une entreprise implique également différentes procédures qui peuvent être explicitées par le CLD : les formes juridiques d'entreprises, l'immatriculation au registre des entreprises, l'inscription au fichier de Revenu Québec, la perception et déclaration de taxes ou encore les démarches propres à une activité (numéro d'entreprise fédérale avec l'Agence de Revenu Canada, la Commission de la santé et de la sécurité au travail, la Commission des normes de travail…). - Créer la structure de gestion de la pépinière d'entreprises Définir la structure juridique, le mode de fonctionnement et de financement. Cette étape pourra également être l'occasion de préciser le règlement intérieur, les services fournis, le coût de fonctionnement, le nombre d'entrepreneurs accompagnés et le coût des loyers… - Recenser les bâtiments disponibles Entamer une démarche de comptabilisation des bâtiments propices à une activité économique (vente ou location) qui pourraient permettre à plusieurs entrepreneurs de commencer leur activité et choisir la plus appropriée. Il faudra prendre en compte la superficie totale, le nombre de bureaux, la présence d'une salle de réunion et d'espaces communs. - Installer les premiers entrepreneurs Aménager les bâtiments (ameublement, matériel bureautique, connexion Internet, ligne téléphonique) et établir la liste des entrepreneurs prioritaires. Une inauguration pourrait être organisée, avec des

	actions de communications (communiqués de presse, invitation de journalistes…). <u>Valoriser les entreprises créées à Ayer's Cliff</u> Contacter chaque année (lettre, courriel ou téléphone), les entreprises d'Ayer's Cliff étant éligibles au « Concours québécois en entreprenariat » pour les encourager à participer à l'événement. Pour les entreprises intéressées, il faudra leur indiquer de s'adresser au CLD Memphrémagog qui est en charge de l'organisation du concours au niveau local. Le CLD fournit tous les renseignements puis valide le dossier de candidature (contacter Monsieur David Gauthier, l'inscription des projets est possible jusqu'au 18 mars 2013).

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un employé de la municipalité : 252 jours travaillés.
Investissement	Selon les choix de développement.
Possibilités de financements	- Fonds d'investissement régulier et Fonds stratégie jeunesse, Société d'aide au développement des collectivités (SADC) et Centre d'aide aux entreprises (CEA) : prêts maximum de 150 000 $ (n°3 dans le tableau des subventions) - Fonds d'investissement du CLD, Investissement Québec (IQ) : entre 10 000 et 100 000 $ (n°10 dans le tableau des subventions) - Programme de diversification des collectivités, Développement économique Canada (DEC) : en fonction du projet (n°13 dans le tableau des subventions)

ACTION 8	SOUTENIR L'IMPLANTATION D'UN CENTRE DE SANTÉ PRIVÉ

Responsable	Municipalité Ayer's Cliff
Partenaires	MRC Memphrémagog, CLD Memphrémagog, Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
Temporalité de l'action	Moyen terme : 2018 - 2022
Budget d'investissement	/

Contexte	Le Portrait de Santé de l'Estrie et de la MRC de Memphrémagog[22] fait apparaitre des faits saillants à surveiller avec notamment un manque de médecins de famille (21,6% des personnes déclarent ne pas avoir de médecin de famille). La MRC de Memprémagog est sous la moyenne québécoise en ressources humaines affectées aux soins (médecins, dentistes, infirmières, préposées aux bénéficiaires) pour la période 2004-2007 : - 96 omnipraticiens/100 000 habitants dans la MRC de Memphrémagog contre 101/100 000 au Québec Ecart de -5% par rapport à la province. - 41 dentistes/100 000 habitants dans la MRC de Memphrémagog contre 50/100 000 au Québec Ecart de -18% par rapport à la province. - 265 infirmières/100 000 habitants dans la MRC de Memphrémagog contre 562/100 000 au Québec Ecart de -53% par rapport à la province. Trois facteurs semblent valider un besoin en services de santé pour Ayer's Cliff : l'évolution démographique qui tend vers un vieillissement de la population, l'accueil de personnes à capacité physique restreinte en devenant une destination pour tous, une offre de services pour attirer de jeunes ménages et assurer un renouvellement de la population.

[22] http://www.santeestrie.qc.ca/sante_publique/surveillance_sante_publique_evaluation/documents/portrait-memphremagog.pdf

	L'implantation d'un Centre de Santé privé s'inscrit dans plusieurs orientations du Plan d'Action 2008-2018 du Lac Massawippi : - Thème 2, Axe 1 : « Développer une stratégie politique et économique pour le renforcement des services de santé et services sociaux offerts dans le secteur »
Objectifs opérationnels	➢ Accompagner les entrepreneurs dans la création de leur entreprise ➢ Réunir des conditions favorables pour l'implantation d'un centre de santé à Ayer's Cliff ➢ Offrir des services de santé aux habitants d'Ayer's Cliff
Description de l'action	- **Recenser les locaux, entrepôts ou terrains disponibles pour l'installation du centre de santé privé : 7 jours** Entamer une démarche de comptabilisation des terrains constructibles disponibles à la vente ainsi que des bâtiments propices à l'activité (vente ou location). - **Optimiser les actions du Centre Local de Développement de Memphrémagog : 7 jours** Communiquer sur les actions menées par le CLD pour informer les habitants ou entrepreneurs potentiels de l'accompagnement à la création d'entreprises proposées. - **Réaliser une étude sur les services de santé dans la MRC de Memphrémagog : 15 jours** Evaluer les besoins de la population et les services existants pour déterminer les professionnels de santé à privilégier (par exemple médecin de famille, dentiste…).
Indicateurs de résultats	Création d'un centre de santé privé à Ayer's Cliff.
Recommandations	L'objectif de cette action est d'encourager des entrepreneurs à investir à Ayer's Cliff. En aucun cas la municipalité n'est tenue de gérer la création de la structure qui est du domaine privé. <u>Recenser les terrains et bâtiments disponibles</u> Il s'agit de contacter les entreprises, propriétaires de bâtiments, les agences immobilières ou les particuliers pour obtenir une liste des propriétés disponibles. Il faudra recueillir certaines informations comme la taille du bien, prix de vente ou de location, date de disponibilité, possibilité

	d'aménagements… Ensuite, la liste est publiée sur le site Internet d'Ayer's Cliff et elle peut être fournie aux personnes intéressées (par exemple, si une nouvelle entreprise souhaite s'installer à Ayer's Cliff). Elle doit être mise à jour annuellement. <u>Optimiser l'action du Centre Local de Développement de Memphrémagog</u> Le CLD peut fournir une aide à la création d'entreprises à différents niveaux : - Elaboration du plan d'affaires - Préparation des états financiers - Recherche de sources de financements - Accompagner le mentorat - Former les futurs dirigeants d'entreprises La création d'une entreprise implique également différentes procédures qui peuvent être explicitées par le CLD : les formes juridiques d'entreprises, l'immatriculation au registre des entreprises, l'inscription au fichier de Revenu Québec, la perception et déclaration de taxes ou encore les démarches propres à une activité (numéro d'entreprise fédérale avec l'Agence de Revenu Canada, la Commission de la santé et de la sécurité au travail, la Commission des normes de travail…). La communication des actions menées par le CLD peut être diffusée sur plusieurs canaux : site Internet d'Ayer's Cliff rubrique « entreprises et emplois » et sur le bulletin municipal.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un employé de la municipalité : 29 jours travaillés (dont 14 partagés par les actions 10, 11, 12 et 13).
Investissement	/
Possibilités de financements	- Fonds d'investissement régulier et Fonds stratégie jeunesse, Société d'aide au développement des collectivités (SADC) et Centre d'aide aux entreprises (CEA) : prêts maximum de 150 000 $ (n°3 dans le tableau des financements)

ACTION 9	ORGANISER UN SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ POUR LES ACTIVITÉS

Responsable	Coordonnateur du développement touristique à la municipalité Ayer's Cliff
Partenaires	Transport des alentours Inc., Transdev Limocar, Association des propriétaires d'autobus du Québec
Temporalité de l'action	Long terme : 2023-2027
Budget d'investissement	En fonction du projet (mise en place de navettes vers les activités)

Contexte	Ayer's Cliff bénéficie d'un transport adapté à la demande pour les personnes à capacité physique restreinte, opéré par Transport des Alentours Inc pour la MRC Memphrémagog. Ce service est disponible pour les habitants après avoir déposé un dossier d'admission et pour les membres des TAD d'autres MRC. Le service de transport collectif est offert à toute la population des **municipalités participantes** en transport adapté : Austin, Ayer's Cliff, Bolton Est, canton d'Hatley (lundi au samedi vers Sherbrooke), canton d'Orford, canton Potton (lundi, mercredi et jeudi vers Magog), Eastman (mardi, mercredi et vendredi vers Magog et le jeudi vers Sherbrooke) Magog, North Hatley, Ste-Catherine de Hatley, Stanstead. Plusieurs taxis adaptés offrent également leurs services à proximité : Taxi Magog Orford et Taxis de Sherbrooke. Kéroul a fait réaliser une étude en 2011 sur les comportements et attitudes des personnes ayant une incapacité physique, en matière de tourisme, culture et transport au Québec[23]. Il apparait que le mode de transport privilégié est avant tout la voiture, mais que les transports collectifs sont aussi utilisés : 11,2% pour l'autobus urbain, 7,3% pour le métro, 2,8% pour l'autobus interurbain, 2,3% pour l'avion et 2% pour le train. Concernant le transport adapté à la demande, les personnes interrogées sont nombreuses à connaître ce service (86%) mais peu de personnes sont réellement au fait des conditions d'éligibilité, 39% pensent ne pas être éligibles et 25% ne savent pas. Finalement seulement un quart des personnes qui connaissent le transport adapté l'ont déjà utilisé dans les déplacements de proximité.

[23] Kéroul, *Étude sur les comportements et attitudes des personnes ayant une incapacité physique en matière de tourisme, de culture et transport au Québec*. 2011.

	Afin d'augmenter la fréquentation des activités adaptées développées à Ayer's Cliff, il est nécessaire de proposer des solutions de transports dont pourront bénéficier à la fois les habitants de proximité (MRC Memphrémagog) mais aussi les touristes.
Objectifs opérationnels	➢ Mettre à disposition des personnes sans véhicule personnel, un moyen de transport accessible ➢ Encourager la mixité entre habitants/touristes et personnes valides/personnes à capacité physique restreinte ➢ Augmenter la fréquentation et l'accès aux loisirs
Description de l'action	- **Réaliser une liste des transports adaptés pour venir et se déplacer à destination : 2 jours** Recenser tous les transports adaptés pour se rendre à Ayer's Cliff ou pour se déplacer sur les territoires limitrophes afin de connaître les forces et faiblesses de l'offre et envisager des solutions. - **Faciliter l'utilisation du transport adapté à la demande : 5 jours** Encourager les résidents et les touristes à utiliser le service de transport adapté à la demande mis en place par la MRC de Memphrémagog en explicitant les conditions d'utilisation et en assouplissant les démarches pour les touristes. - **Mettre en avant les services de transports adaptés pour attirer la clientèle cible : 7 jours** Communiquer sur divers outils, l'offre de transports adaptés disponibles pour les touristes souhaitant se rendre à Ayer's Cliff et profiter des activités à proximité. - ***Organiser des trajets ponctuels vers des attraits et sites de loisirs hors Ayer's Cliff*** *Lorsque la destination sera suffisamment développée, il pourrait être intéressant de proposer des sorties à la journée pour découvrir d'autres attraits touristiques accessibles, incluant un transport collectif (par exemple Transdev Limocar). Ces excursions pourraient être proposées aux habitants d'Ayer's Cliff (notamment Club d'Age d'Or) et aux touristes séjournant à proximité d'Ayer's Cliff.*
Indicateurs de résultats	Nombre de personnes utilisant le service de transport à Ayer's Cliff, enquête de satisfaction des usagers.

Recommandations	<u>Réaliser une liste des transports adaptés pour venir et se déplacer à destination :</u> Cette action pourrait être réalisée dès que la « Destination pour tous » sera mise en place pour alimenter le site Internet et être en mesure de répondre aux demandes de la clientèle. Une mise à jour régulière pourrait être programmée (par exemple tous les ans). <u>Faciliter l'utilisation du transport adapté à la demande :</u> Actuellement, seuls les résidents permanents ou les détenteurs de carte des transports adaptés à la demande d'autres municipalités sont susceptibles d'utiliser ce service. Les informations mentionnées sur le site Internet du Transport des Alentours sont peu claires à cet égard et peuvent constituer un frein à une utilisation optimale du service. Il faudrait entamer une discussion pour faciliter l'accès aux conditions d'utilisation. Il pourrait aussi être proposé d'ouvrir le service aux touristes non détenteurs d'une carte de TAD ailleurs au Québec avec la création de cartes temporaires dont les formalités de création seraient allégées. <u>Communiquer sur l'offre de transports adaptés disponibles :</u> Quelque soit le support utilisé, il faudra mentionner pour chaque moyen de transport : le coût approximatif (prix du ticket, prix du déplacement au km), les conditions d'éligibilité et d'utilisation, les horaires et les zones desservies. Il est indispensable de créer une rubrique « transports » sur le nouveau site Internet d'Ayer's Cliff, avec la liste des moyens de transports adaptés et leurs conditions d'utilisation, une publication pourrait aussi intégrée dans le journal « La voix d'Ayer's Cliff ».

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un coordonnateur du développement touristique : 3038 dollars (pour 14 jours travaillés) calculé sur la base d'un salaire au coût annuel brut de 56 484 dollars (Enquête de Rémunération sur le secteur du tourisme au Canada en 2010), pour 260 jours travaillés par an.
Investissement	En fonction du projet (mise en place de navettes vers les activités).
Possibilités de financements	- Fonds d'investissement régulier et Fonds stratégie jeunesse, Société d'aide au développement des collectivités (SADC) et Centre d'aide aux entreprises (CEA) : prêts maximum de 150 000 $ (n°3

	dans le tableau des subventions) - Fonds d'investissement du CLD, Investissement Québec (IQ) : entre 10 000 et 100 000 $ (n°10 dans le tableau des subventions) - Programme de diversification des collectivités, Développement économique Canada (DEC) : en fonction du projet (n°13 dans le tableau des subventions) - Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS) : subvention maximale de 60 000 $ (n°18 dans le tableau des subventions)

ACTION 10 DRESSER LE BILAN DES ACTIONS DU PARC REGIONAL MASSAWIPPI POUR LE TOURISME

Responsable	Parc Régional Massawippi
Partenaires	Communes du PRM : Ayer's Cliff, Canton de Hatley, Hatley, North Hatley, Sainte-Catherine de Hatley
Temporalité de l'action	Court terme : 2013-2017
Budget d'investissement	/

Contexte	Le Parc Régional Massawippi a été créé en 2007 par 5 municipalités qui bordent le lac Massawippi : Ayer's Cliff, Canton de Hatley, Hatley, North Hatley et Sainte-Catherine-de-Hatley, sous la forme d'une régie intermunicipale. Parmi ses missions, le Parc Régional Massawippi se positionne sur « le développement et la gestion des activités récréatives, sportives, culturelles et touristiques propres à fortifier et encadrer l'offre récréo-touristique commune des Municipalités participantes ». Un plan d'actions pour 2008-2018 a été établi, avec des actions pour chaque municipalité. Cinq ans après, il serait intéressant de faire un bilan des actions réalisées et de la portée du plan sur le développement de la coopération entre les municipalités pour le tourisme. D'autres problématiques ont pu émerger depuis, il convient de faire le point sur l'avancée du projet pour maintenir une dynamique et préparer l'avenir.
Objectifs opérationnels	➢ Dresser un constat de l'évolution de l'offre touristique en fonction du Plan d'Action 2008-2018 ➢ Présenter les nouveaux plans de développement touristiques de chaque municipalité ➢ Fixer les orientations et réalisations pour les 5 prochaines années

Description de l'action	- **Organiser une réunion de travail : 2 jours** Inviter les responsables politiques des 5 municipalités à participer à une réunion de bilan de l'action du Parc Régional Massawippi : rédiger ordre du jour et inviter les villes à réaliser un bilan des actions menées dans chaque municipalité. - **Faire le bilan des réalisations dans le domaine du tourisme : 15 jours** Examiner les documents fournis et les aspects évoqués lors de la réunion pour faire un bilan des projets et actions mis en place. Comparer le bilan aux axes stratégiques contenus dans le Plan d'actions du Parc Massawippi 2008-2018. Faire ressortir les actions non réalisées et les nouveaux éléments et changements politiques, économiques, sociologiques, écologiques survenus. - **Déterminer les actions prioritaires à entreprendre : 30 jours** Proposer un nouveau calendrier d'actions pour les 5 prochaines années, en corrélation avec les conclusions du bilan. Remettre les acteurs locaux en dynamique et réévaluer les possibilités de financement des actions. Consulter les acteurs du territoire notamment dans le domaine de l'environnement et du tourisme. - **Se réunir pour adopter les actions prioritaires pour les années suivantes : 2 jours** Convoquer les responsables politiques des 5 municipalités pour adopter le nouveau plan de développement et prendre des engagements municipaux sur la mise à disposition de moyens humains et financiers. Cette réunion pourrait être une réunion publique pour que la population puisse prendre connaissance des orientations de développement.
Indicateurs de résultats	Mesurer le pourcentage de réalisation des actions, adoption d'un plan directeur pour les 5 prochaines années.
Recommandations	L'énonce de la vision stratégique du Parc Régional Massawippi est le suivant : « Les municipalités s'engagent à mettre en commun leurs efforts pour réaliser des actions visant le développement durable du secteur Massawippi dans le respect de l'environnement et de la qualité de vie de leurs concitoyens ». Il était convenu de « favoriser le développement harmonieux de l'offre touristique avec des produits de niches tels que les arts visuels, le tourisme vert, l'agrotourisme… ». Il apparait que peu d'actions ont été

	mises en place dans le domaine du tourisme, ou alors à titre municipal. Afin de redonner de l'élan à la destination Massawippi, il est indispensable de programmer des actions moins nombreuses que celles évoquées dans le Plan d'actions, mais qui soient réellement mises en place. A ce titre, il est proposé d'organiser un festival de Land Art commun aux municipalités du Parc Massawippi (voir fiche action 11 pour les modalités de l'événement). La priorité semble aussi de réguler la fréquentation des bateaux sur le Lac Massawippi. Tout d'abord, une concertation devrait être menée avec les organismes de protection de l'environnement pour évaluer la capacité de charge du lac (nombre maximum de bateau/trafic) pour préserver l'écosystème. Un cadre réglementaire détaillé pourrait finalement être élaboré pour s'assurer du respect des conclusions de la concertation (voir Plan d'Action 2008-2018 du Lac Massawippi, Thème 3, Axe 1). Une implication croissante de la population dans la mise en place du Parc Régional Massawippi serait bénéfique au projet, notamment pour que les habitants s'approprient l'outil et deviennent les ambassadeurs de la destination touristique.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un coordonnateur du Parc Régional Massawippi : 49 jours travaillés
Investissement	/
Possibilités de financements	/

ACTION 11	ORGANISER UN FESTIVAL DE LAND ART AUTOUR DU LAC MASSAWIPPI

Responsable	Parc régional Massawippi
Partenaires	Coordonnateur du développement touristique à la municipalité d'Ayers Cliff, les 4 autres municipalités, bénévoles
Temporalité de l'action	Moyen terme : 2018-2023
Budget d'investissement	En fonction de la taille et des choix retenus pour l'événement

Contexte	Le Parc régional Massawippi a été créé en 2007 par 5 municipalités qui bordent le lac Massawippi : Ayer's Cliff, Canton de Hatley, Hatley, North Hatley et Sainte-Catherine-de-Hatley, sous la forme d'une régie intermunicipale. Parmi ses missions, le Parc régional Massawippi se positionne sur « le développement et la gestion des activités récréatives, sportives, culturelles et touristiques propres à fortifier et encadrer l'offre récréo-touristique commune des municipalités participantes ». Le Land Art est une tendance de l'art contemporain, utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, etc.) pour créer des œuvres ludiques, humoristiques, esthétiques et écologiques. Le plus souvent, les œuvres sont réalisées à l'extérieur selon un délai donné, exposées aux éléments et soumises à l'érosion naturelle. Ce sont des œuvres éphémères faites de matériaux naturels et réalisées en harmonie avec les paysages dans lesquels ils s'inscrivent. L'organisation d'un événement commun aux municipalités du Parc Régional Massawippi permettrait de créer une dynamique dans la communauté, de renforcer l'esprit artistique et de proposer une animation pour tous. La thématique du Land Art permet de mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages du Lac Massawippi. En effet, l'organisation de cet événement nécessite le recrutement de bénévoles, l'organisation d'activités dans les municipalités et l'accueil des artistes professionnels.
Objectifs opérationnels	➢ Organiser un événement incontournable dans la région liant nature et culture ➢ Fédérer les municipalités du Parc régional Massawippi dans un projet commun ➢ Affirmer l'identité et l'image de la destination Lac Massawippi

	➢ Augmenter la notoriété de la destination
Description de l'action	- **Définir les objectifs et modalités de l'événement : 15 jours** Rédiger un plan pour l'organisation du festival de Land Art : nombre de jours, types d'animations, dimension de l'événement… Lister des possibilités de financements, notamment au travers des subventions de la MRC Memphrémagog. - **Organiser une réunion de préparation de l'événement : 2 jours** Réunir les responsables politiques des 5 municipalités lors d'une réunion extraordinaire du Parc Régional Massawippi pour évoquer les modalités d'organisation et le niveau d'implication des municipalités. - **Valider le projet par les conseils municipaux des 5 villages : 1 jour** Présenter dans les Conseils Municipaux le projet et le budget nécessaires pour la réalisation de l'événement. Voter l'organisation du festival de Land Art comme une des actions prioritaires de l'année suivante et prévoir un budget. - **Recruter des artistes spécialisés dans le Land Art (Canadiens et artistes étrangers) : 60 jours** Rechercher des artistes de Land Art reconnus ou émergeants pour leur proposer de participer à l'événement. Il faudra définir au préalable les modalités du contrat. - **Chercher des commanditaires pour financer une partie de l'événement : 60 jours** Financer une partie de l'organisation de l'événement grâce au démarchage de sponsors locaux, régionaux voire nationaux. Le thème de l'événement (nature et culture) devrait permettre de trouver facilement des entreprises partenaires en recherche de notoriété et d'une image positive. - **Rédiger la liste définitive des sites utilisés : 15 jours** Faire un inventaire des sites où l'événement se déroulera : autour et sur le Lac Massawippi, dans la forêt, dans les champs… S'assurer d'avoir l'accord des propriétaires des terrains et signer des partenariats. - **Recruter des bénévoles pour assurer le bon déroulement de l'événement : 30 jours** Passer des annonces dans les journaux locaux et mobiliser les associations locales pour recruter un nombre de bénévoles suffisants au bon déroulement du rassemblement. - **Élaborer une stratégie de communication : 10 jours** Informer les cibles potentielles (habitants d'Ayer's Cliff et de la région) de la tenue du festival de Land Art

	et renforcer la communication le mois précédent l'événement. - **Organisation des sites et gestion des visiteurs : en fonction de la durée de l'événement** Gérer toute la logistique : mettre en place toutes les installations, signaliser les lieux de l'événement, prévoir des stationnements et des services (toilettes), avertir les services de sécurité… - **Effectuer un bilan de l'opération : 1 jour** Faire une réunion de bilan avec le Comité organisateur pour mesurer la réussite du festival de Land Art : le niveau de satisfaction des visiteurs, les retombées de l'événement (fréquentation, impacts économiques…). Conclure sur les améliorations possibles pour l'édition suivante.
Indicateurs de résultats	Nombre de visiteurs, nombre de retombées dans les médias (articles de presse, spot radio, articles sur Internet…).
Recommandations	<u>Organisation :</u> Il sera indispensable de former un comité d'organisation avec des représentants pour chaque village. Les personnes et associations influentes dans le domaine de l'environnement, de la culture et de l'animation pourraient également être invitées à participer à l'organisation. Afin de favoriser l'adhésion au projet, il faut mobiliser l'ensemble de la population avec des actions envers tous les publics comme par exemple des animations dans les écoles. Les associations de protection du Lac Massawippi pourraient être impliquées dans des animations et stands de sensibilisation (algues bleues, faunes et flores…). <u>Animations pour tous :</u> L'accessibilité des sites du festival de Land Art devra être un point déterminant dans le choix des places où les œuvres seront exposées (des moyens de transports adaptés pourront être mis en place pour les personnes âgées, les personnes à capacité physique restreinte…). Les œuvres proposées devront faire l'objet d'une médiation entre les artistes et le public en adaptant le contenu pour les enfants par exemple. D'autres animations pourront être envisagées : vue aérienne des œuvres grâce à des montgolfières, œuvres sur le lac visibles en bateaux, expositions de photographies, ateliers de Land Art, concerts… <u>Financements envisageables :</u> - Subventions - Activités payantes - Vente de repas et de boissons

	- Commenditaires (prévoir différents niveaux de commendite : or, argent, bronze par exemple) - Vente de végétaux locaux… <u>Communications :</u> Le plan de communication sera étroitement lié aux capacités de financements, il pourra prévoir : - Communication médias : par exemple acheter de l'espace publicitaire dans un journal local. - Hors médias : par exemple envoyer des communiqués de presse aux médias locaux, promouvoir l'événement sur les sites Internet des villes, de la MRC de Memphrémagog, de l'ATR Cantons de l'Est… Prévoir une campagne d'affichage dans les lieux publics et de culture de la région (écoles, université de Sherbrooke, bibliothèques, hébergements, attraits touristiques…).

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un coordonnateur du Parc régional Massawippi : environ 194 jours de travail
Investissement	*Les coûts liés à l'organisation du festival de Land Art ne sont pas évalués dans cette action, ils dépendront des choix retenus et de la taille de l'événement organisé.*
Possibilités de financements	- Programme de soutien financier aux initiatives culturelles des municipalités (Volet I), MRC de Memphrémagog : 10 000 $ (n°1 dans le tableau des subventions) - Programme d'aide financière aux activités culturelles structurantes (Volet II), MRC de Memphrémagog: 10 000 $ (n°2 dans le tableau des subventions) - Soutien aux festivals et événements touristiques avec un budget réel d'exploitation de 300 000 $ et plus (Volet I), Ministère du Tourisme du Québec : subvention maximale de 1 000 000 $ (n°4 dans le tableau des subventions) - Soutien aux festivals et événements touristiques avec un budget réel d'exploitation entre 100 000 $ et 299 999 $ (Volet II), Ministère du Tourisme du Québec : financement minimum de 5000 $ (n°5 dans le tableau des subventions) - Soutien exceptionnel aux projets innovants qui contribuent à augmenter la performance touristique des festivals et événements (Volet III), Ministère du Tourisme du Québec : subvention maximale de 250 000 $ (n°6 dans le tableau des subventions)

ACTION 12	ADOPTER UN PARTENARIAT DE GESTION DE LA PLAGE DES PÈRES SERVITES

Responsable	Communauté des Pères Servites
Partenaires	Municipalité Ayer's Cliff, Parc Régional Massawippi, gestionnaire
Temporalité de l'action	Court terme : 2013-2017
Budget d'investissement	En fonction des orientations du projet

Contexte	La municipalité d'Ayer's Cliff est située à l'extrémité sud du Lac Massawippi. Cependant, aucune plage publique n'existe et il n'y a plus de terrains disponibles au bord du lac pour en aménager une. La communauté des Pères Servites est propriétaire d'une des rares plages du Lac Massawippi. Deux débarcadères ont été aménagés pour permettre la mise à l'eau des bateaux. Pendant quelques années, il était possible de louer directement sur place des embarcations à propulsion manuelle pour aller sur le lac : kayak, canot, pédalo et chaloupe pour la pêche. Les tarifs annoncés étaient les suivants : - Plage : 3 $ pour les adultes / 1 $ pour les enfants - Rampe de mise à l'eau : 10 $/jour ou 110 $ par an - Parking : 2 $ Les Pères Servites ont abandonné la gestion de la plage et elle n'est plus en opération actuellement. La municipalité a également déjà eu la gestion de la plage et s'est retiré du projet car il s'est avéré non rentable à cause du manque de fréquentation de la population locale et des visiteurs.
Objectifs opérationnels	➢ Assurer la sauvegarde de ce patrimoine naturel, une des plus grandes richesses du village

	➢ Rehausser l'aménagement du site ➢ Rejoindre le Réseau cyclable des Grandes-Fourches ➢ Acquérir de nouveaux équipements nautiques ➢ Développer une offre de services et de produits pour des événements spéciaux
Description de l'action	- **Signer un partenariat avec la Communauté des Pères Servites pour ouvrir la plage au public : 15 jours** Définir un accord de délégation de la gestion de la plage qui est actuellement la propriété des Pères Servites, à un organisme de gestion. - **Sécuriser l'accès à la plage depuis le centre-ville d'Ayer's Cliff : 30 jours (plus les travaux d'aménagements)** Améliorer la sécurité des usagers en réduisant la vitesse du trafic sur la route 141 et en développant un itinéraire cyclable pour permettre aux habitants d'Ayer's Cliff de se rendre à la plage. - **Aménager la plage : 30 jours (plus temps des travaux d'aménagements)** Récréer une plage adaptée à la baignade et aux activités familiales en priorisant les aménagements intégrés à l'environnement (Parc Régional Massawippi). - **Développer l'offre liée à la plage : en fonction des choix de l'organisme de gestion** Diversifier les activités et les services proposés à la plage pour attirer plus de clientèle et rentabiliser les investissements précédents. Réfléchir à la possibilité d'organiser des événements public ou privé sur la plage.
Indicateurs de résultats	Création d'une plage publique, taux de fréquentation et équilibre financier du projet.
Recommandations	<u>Développer un partenariat avec les Pères Servites :</u> Convenir d'un accord de partenariat entre les Pères Servites et la municipalité d'Ayer's Cliff qui mentionnera notamment : la durée de la délégation de gestion et les obligations des parties (aménagement, gestion, financement). La municipalité pourrait rester responsable de l'aménagement et la sécurisation du site mais déléguer la gestion à un organisme. Il devra présenter un plan d'affaires, en fonction de l'accord entre les Pères Servites et la Municipalité. La question de l'accès à la plage pour les habitants d'Ayer's Cliff devra faire l'objet d'une attention particulière.

Sécuriser l'accès à la plage

Réguler le trafic et la vitesse des véhicules et camions qui empruntent la route 141 qui longe la plage : avoir recours à des solutions de réduction de vitesse « traffic calming » comme par exemple des bandes de ralentisseurs (voir photographie à Bolton Est). A terme, cette action pourrait réduire le nombre de camions empruntant la 141 et améliorer la qualité de vie pour les habitants.

Tel que recommandé dans le Plan d'action 2008-2018 du Parc Régional Massawippi : « Créer un lien cyclable sécuritaire en implantant des mesures de réduction de vitesse sur l'autoroute 141 de la sortie de la 55 jusqu'à la sortie du village pour sécuriser les habitants du village et les visiteurs. »

En parallèle, l'aménagement d'un lien cyclable sécurisé pourrait permettre aux habitants de se rendre à vélo ou à pied à la plage. L'itinéraire pourrait se poursuivre en bordure du lac jusqu'à Sainte-Catherine de Hatley puis rejoindre le réseau cyclable des Grandes Fourches. La création d'itinéraires cyclables sécurisés doit s'accompagner d'un aménagement pour le stationnement des vélos.

Tel que recommandé dans le Plan d'action 2008-2018 du Parc Régional Massawippi : « Création d'un lien cyclable sécuritaire reliant l'ensemble des attraits en bordure du lac (à partir de la zone de conservation plus un accès au Chemin d'Ayer's Cliff à Sainte-Catherine de Hatley), le centre-village et la piste de la voie ferrée – la piste serait toujours en site propre (sauf sur le tronçon de rue privée le long de la 141 où elle pourrait être en chaussée désignée) permanente lorsque possible et séparée par des bordures de béton amovibles dans les emprises de rue sur la 141 et la rue Main. »

Aménager la plage

Il s'agit de proposer un aménagement privilégié pour la baignade avec une aire de pique-nique comprenant du mobilier, des points d'ombrage et des toilettes publiques. Un surveillant de baignade devra être engagé durant les périodes d'ouvertures.

La question des débarcadères de bateaux doit être abordée pour savoir si l'activité est conservée, restreinte (taille des bateaux, nombre…) ou supprimée. Il est évident que le Lac Massawippi ne propose pas énormément de débarcadères pour les bateaux, il serait préférable de conserver l'activité, tout en l'intégrant au projet de réaménagement de la plage.

	<u>Coordonner le développement d'un programme d'activités sportives et de loisirs</u> Afin de diversifier les activités proposées et les sources de revenu pour le gestionnaire, il serait envisageable de proposer différents usages de l'espace : - Renouveler le matériel de location devenu désuet (kayak, canot et pédalo) - Implanter un snack-bar pour les usagers de la plage - Aménager le débarcadère et gérer le fonctionnement de la navette fluviale vers North Hatley avec transport des vélos - Développer un service événementiel : proposer la location de la plage pour des événements publics ou privés avec des services d'animation et de traiteur - Commercialiser des forfaits touristiques avec un hébergement dans la Maison de briques des Pères Servites qui doit être rénovée et ouverte aux touristes en été (voir fiche action 13).

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Employé de la municipalité : 75 jours (suivi de l'accord)
Investissement	En fonction des orientations du projet
Possibilités de financements	- Fonds de développement de l'offre touristique, Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est : en fonction du projet, nouveau plan à partir de 2013 (n°7 dans le tableau des subventions) - Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ), Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) : 42 000 $ (n°12 dans le tableau des subventions)

ACTION 13	AMÉNAGER UN HÉBERGEMENT DE GROUPES À LA MAISON DE BRIQUES DES PÈRES SERVITES

Responsable	Communauté des Pères Servites
Partenaires	Collège Servites/Municipalité Ayer's Cliff/Kéroul
Temporalité de l'action	2013-2017
Budget d'investissement	601 030 $

Contexte	Le Collège des Servites est une école secondaire privée mixte et une résidence scolaire pour garçons située à Ayer's Cliff. Outre les salles dédiées aux cours, le collège comprend un gymnase, un terrain de tennis, un terrain de soccer, un terrain d'athlétisme, une piste de course à pied de 1,5km, une patinoire, un parc d'amusements d'hiver et un accès direct au sentier de QUAD et de motoneiges de l'Estrie. En termes d'hébergements, la capacité totale est de 74 personnes : - 30 lits en dortoirs - 22 chambres (2 lits simples) à la Maison de briques de la communauté des Pères Servites La propriété des Pères Servites descend également jusqu'au Lac Massawippi, ils possèdent l'une des rares plages du lac. Un ponton a été aménagé pour permettre la mise à l'eau d'embarcations. La vocation de l'établissement entraine donc une ouverture durant les périodes scolaires et les installations restent inoccupées durant les vacances d'été et la période des Fêtes en hiver. La capacité d'hébergement et la proximité immédiate avec des activités pourraient en faire un hébergement touristique pour des groupes.

Objectifs opérationnels	➢ Elargir l'offre d'hébergement pour les groupes en été avec un hébergement insolite ➢ Restaurer le bâtiment et sauvegarder son architecture ➢ Apporter des ressources financières supplémentaires pour les pères Servites
Description de l'action	- **Evaluer l'opportunité de développer un hébergement de groupes : 15 jours** Réaliser un plan d'affaires avec une étude sur l'offre et la demande en matière de location de groupes. Définir les besoins humains (personnel nécessaire, qualification…) et financiers (coût d'investissement et frais de fonctionnements, subventions possibles…). Déterminer les clientèles cibles et les tarifs pratiqués. - **Rénover les infrastructures aux normes locatives : 60 jours plus temps des travaux** Relancer le projet de rénovation de la maison de briques des Pères Servites avec l'architecte en intégrant la dimension touristique du projet. Prévoir des aménagements modulables pour les deux fonctions de l'édifice : pensionnat pour collégiens et hébergement pour les touristes. Contacter l'organisme Kéroul pour prendre en compte les normes d'accessibilité issues du Code de la Construction. Demander un permis de construire à la municipalité d'Ayer's Cliff. - **Déclarer la maison de briques comme un hébergement pour les touristes : 15 jours** Déclarer l'activité d'hébergement touristique auprès de la CITQ (Corporation de l'Industrie Touristique du Québec), pour obtenir un classement et l'autorisation d'exercer cette activité. - **Négocier un partenariat avec un traiteur pour les soupers et les déjeuners : 15 jours** Signer un partenariat avec un traiteur pour l'élaboration des repas, en fonction des demandes et besoins des groupes accueillis. Actuellement, le Collège des Servites fait appel à la compagnie Catwell pour la restauration des élèves et des professeurs, mais il pourrait être envisagé de travailler avec un autre traiteur local (viser un service de qualité pour une clientèle touristique). - **Créer un calendrier de disponibilités et former les agents responsables de l'activité touristique : 15 jours** Déterminer les dates de disponibilités de la structure sur un an, en mentionnant également les services et activités disponibles (terrains de sports, restauration…). Former les salariés responsables de l'accueil des groupes. - **Faire connaitre l'offre d'hébergement : 30 jours** Prévoir un plan de communication pour augmenter les locations : afficher l'offre sur un site de location d'hébergements de groupes, informer les parents d'élèves grâce aux moyens de communication internes, adhérer à Tourisme Cantons de l'Est, apparaitre sur le site internet et dans les publications d'Ayer's Cliff…

Indicateurs de résultats	Nombre de groupes accueillis par an, taux d'occupation de l'hébergement dans la maison de briques.
Recommandations	<u>Clientèles à cibler en priorité : les groupes</u> La maison de briques serait un hébergement touristique qui conviendrait à des groupes de jeunes, à des particuliers souhaitant organiser des événements de fin de semaine (fêtes, anniversaires, réunions de famille), pour des entreprises (team building), des associations caritatives (groupes de personnes dans le besoin, vacances de répit avec le baluchon Alzheimer, groupes d'anonymes) ou encore un relais pour des touristes en itinérance (randonneurs, cyclistes, motoneigistes…). La présence de nombreuses infrastructures de sports (un gymnase, un terrain de tennis, un terrain de soccer, un terrain d'athlétisme, une piste de course à pied de 1,5km, une patinoire, un parc d'amusements d'hiver, une plage) pourrait aussi en faire un lieu privilégié pour les camps de vacances. Des fédérations sportives pourraient également être intéressées par le lieu pour organiser des manifestations avec en plus des logements sur place. <u>Les Servites, un ordre religieux protecteur des malades :</u> Les fondateurs de l'ordre furent canonisés ensemble par le pape Léon XIII le 15 janvier 1888. Parmi les plus célèbres des saints et bienheureux de l'ordre des Servites on trouve Pérégrin de Forlì (en Italie), considéré comme le saint patron des malades incurables, prié aujourd'hui par les cancéreux et les sidéens, et Philippe Benizi, réformateur de l'ordre.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Administration du Collège des Servites : 150 jours travaillés.
Investissement	<u>Rénovation de la maison de briques :</u> Un architecte a fait une estimation approximative des coûts pour rendre l'établissement conforme aux normes locatives, l'évaluation est de 600 000 dollars. Mais il ne dispose pas présentement de fonds suffisants.

	<u>Coût permis de construction :</u> Pour un coût des travaux supérieur à 100 000 $: 150 $ <u>Evaluer le bâtiment et fournir des conseils en matière d'accessibilité :</u> Service Conseil Kéroul : 550 $ <u>Frais de classification CITQ :</u> - Frais de base : 225,63 $ - Prix par unité d'hébergement : 4,75 $ Total pour 22 chambres : 330,13 $
Possibilités de financements	- Fonds de développement de l'offre touristique, Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est : en fonction du projet, nouveau plan à partir de 2013 (n°7 dans le tableau des financements) - Crédit d'impôt remboursable, Ministère du Tourisme du Québec : montant maximum de 175 000 $ par an (n°17 dans le tableau des financements) - Aide aux immobilisations, Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS) : 25 000 $ (n°19 dans le tableau des financements)

ACTION 14	DÉVELOPPER DES SÉJOURS D'HIVER AU CAMP MASSAWIPPI

Responsable	Camp Massawippi /Centre Mackay-Montréal
Partenaires	Municipalité d'Ayers Cliff, bénévoles
Temporalité de l'action	Moyen terme : 2018-2022
Budget d'investissement	6675 $

Contexte

Présentement l'offre d'hébergement à Ayer's Cliff est surtout pour les individuels dans diverses catégories comme l'Auberge Ripplecove, des B&B, un camping… Mais il n'existe pas de lieu pour accueillir des groupes.

Situé au bord du lac, le Camp Massawippi accueille des camps pour des enfants et jeunes adultes ayant une déficience motrice, auditive ou visuelle. Il est géré par le Centre de Réadaptation Mackay et comprend des hébergements pour 44 personnes, un restaurant et du matériel pour pratiquer des activités nautiques.

Il est essentiellement utilisé durant la saison estivale et il serait possible de rentabiliser l'établissement en les louant en hiver car les dortoirs sont chauffés :

- 4 dortoirs avec 8 lits (32 lits en total) avec 1 salle de bain pour chaque dortoir
- 1 dortoir avec 12 lits et 2 salles de bain

Offrir des hébergements abordables et accessibles pour tous en hiver serait une initiative intéressante, en organisant aussi des sorties hivernales : séjour de ski, motoneige, pêche blanche… Le Camp Massawippi permet d'accueillir des groupes pour un prix raisonnable et contribue à promouvoir la destination pour tous.

Objectifs opérationnels	➢ Organiser des vacances pour des groupes en hiver ➢ Mettre en place des attractions d'hiver ➢ Développer l'activité « Kicksled »
Description de l'action	- **Déterminer les dates sans événements au camp : 1 jour** Etablir un calendrier des dates d'occupation du camp Massawippi pour faire ressortir les périodes de disponibilités. - **Planifier des activités hivernales pour le camp : 30 jours** Contacter la CITQ (Corporation de l'Industrie touristique du Québec) pour étudier le classement touristique nécessaire pour l'exploitation de l'installation hors « Centre de vacances ». Développer un programme d'activités hivernales pouvant être faites sur place ou dans des lieux extérieurs (par exemple les Stations de Ski des Cantons de l'Est avec le Mont Orford et le Mont Howl's Head). Les activités peuvent se faire en autonomie ou des animateurs et des accompagnateurs peuvent être mis à disposition. - **Faire la promotion du produit « camp Massawippi hiver » : 10 jours** Déterminer les clientèles et types de groupes à cibler pour ce produit hivernal. Réaliser un plan de communication pour informer les clientèles de l'offre (services proposés, tarifs, disponibilités…). - ***Gérer les réservations : en fonction de la demande***
Indicateurs de résultats	Nombre des groupes réservés par année.
Recommandations	<u>Périodes d'occupation du Camp Massawippi :</u> - Camp d'été : du 24 juin au 12 aout - Fête de l'été au Camp Massawippi : journée d'activités nautiques et des sports pour tous (invitation des habitants de Ayer's Cliff : enfants, adultes, personnes à capacité physique restreinte) avec un barbecue : 17 août 2013 - Groupes d'écoles : juin - Groupes des cadets : certaines fins de semaines en automne et au printemps - Hébergement d'une équipe du tournoi de hockey de Coaticook : mars

Tarif de location du dortoir 12 personnes pour une nuit : 350$ + 60 $ (location des draps).
Tarif restauration : 9$/déjeuner, 12$/lunch, 15$/souper (hors taxes)
Si un groupe souhaite utiliser la partie restaurant, il faudra au minimum 25 personnes.

Classement touristique de la Corporation de l'Industrie touristique du Québec :
Prendre contact avec la CITQ pour évaluer la classification la plus appropriée en fonction du projet, comme la classification « Autres établissements d'hébergement ».

Négocier un partenariat avec un traiteur pour les soupers et les déjeuners :
Signer un partenariat avec un traiteur pour l'élaboration des repas, en fonction des demandes et besoins des groupes accueillis (viser un service de qualité pour une clientèle touristique).

Propositions d'activités hivernales :

- Pêche blanche sur le lac Massawippi

Il sera nécessaire que les participants soient en possession d'un permis de pêche (en vente à Ayer's Cliff au magasin « Au chien pêcheur »).

- Balades en raquettes
- Ski de fond adapté
- Kicksled sur les pistes de ski de fond ou sur le lac :

Le Kicksled peut être utilisé par tous : enfants, adultes et personnes à capacité physique restreinte. Il est aussi possible d'utiliser un Kicksled tiré par des chiens de traineaux, il pourrait s'agir d'une animation ponctuelle pour laquelle on ferait appel à un Musher et sa meute de chiens.

Kicksled

- Ski alpin sur le Mont Orford ou le Mont Owl's Head
- Randonnées équestres / balades en traineaux au Centre d'Equitation Jacques Robidas

La directrice du Camp Massawippi, Mme Nathalie Roy, indique que des équipements pour des activités hivernales (raquettes, ski de fond, cannes à pêche…) peuvent être fournis par le camp.

	<u>Cibles du produit : les groupes</u> - Particuliers : réunions de familles - Entreprises : team-building - Centres de réadaptations/foyers de personnes à capacité physique restreinte - Clubs de motoneigistes souhaitant effectuer le Trans-Quebec Snowmobile trail et le Regional snowmobile trail 542 <u>Actions de communication :</u> - Rédiger une liste des groupes et des associations à cibler - Réaliser une campagne d'e-mailing qui présente l'offre (hébergement, activités, tarifs) - Modifier la fiche « Camp Massawippi » sur le site Internet de l'Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est et faire partie de la promotion pour la MRC de Memphremagog - Publier l'offre du camp Massawippi sur le site Internet de la ville et dans les actions de communications de « Destination pour tous » - Devenir un partenaire de *La Route Accessible* développée par Kéroul

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Camp Massawippi : 41 jours travaillés
Investissement	<u>Achat de matériel :</u> Cannes à pêches : environ 35 $/canne Ski de fond : 300 $/un équipement complet (skis, fixations, chaussures) Luge nordique (ski de fond adapté) : environ 2000 $ Raquettes à neige : environ 100 $/paire Kicksled : 250 $/unité Total pour 10 cannes à pêche, 10 équipements de ski de fond, une luge nordique, 10 paires de raquettes et un kicksled : 6600 $

	Tarifs activités à proximité pouvant être intégrées à l'offre hivernale : *Randonnées à cheval : 49 $/personne/75 min* *Permis de pêche : 13$/jour/personne* <u>Communication :</u> Frais participation *La Route Accessible* : 75 $ de frais de formation
Possibilités de financements	- Fonds de développement de l'offre touristique, Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est : en fonction du projet, nouveau plan à partir de 2013 (n°7 dans le tableau des financements) - Programme de diversification des collectivités, Développement économique Canada (DEC) : en fonction du projet (n°13 dans le tableau des financements) - Crédit d'impôt remboursable, Ministère du Tourisme du Québec : montant maximum de 175 000 $ par an (n°17 dans le tableau des financements) - Aide aux immobilisations, Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS) : 25 000 $ (n°19 dans le tableau des financements) - Aide à l'accompagnement des personnes handicapées, Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS) : montant de 65 $ par nuitée (n°21 dans le tableau des financements) - Projets spéciaux en accessibilité, Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS) : subvention maximale de 30 000 $ (n°22 dans le tableau des financements)

ACTION 15	DÉVELOPPER UN BATEAU NAVETTE ENTRE NORTH HATLEY ET AYER'S CLIFF

Responsable	Parc Régional Massawippi
Partenaires	Société Navark / Municipalité d'Ayer's Cliff / Municipalité de North Hatley / gestionnaire de la plage des Pères Servites
Temporalité de l'action	Long terme : 2023-2028
Budget d'investissement	14 000 $ (études de faisabilité)

Contexte

Le Parc régional Massawippi a été créé en 2007 par 5 municipalités qui bordent le lac Massawippi : Ayer's Cliff, Canton de Hatley, Hatley, North Hatley et Sainte-Catherine-de-Hatley. Parmi ses missions, le Parc régional Massawippi se positionne sur « le développement et la gestion des activités récréatives, sportives, culturelles et touristiques propres à fortifier et encadrer l'offre récréo-touristique commune des municipalités participantes ».

Il n'existe pas de services de bateaux pour relier les municipalités ou pour proposer aux visiteurs des croisières de découverte du Lac Massawippi. Le lac est l'élément fédérateur du Parc régional Massawippi, il serait opportun de développer un service de bateau pour mettre en valeur son paysage et sa richesse écologique.

Plusieurs itinéraires cyclables ont été mis en place et balisés dans les Cantons-de-l'Est, mais ils ne se rejoignent pas. C'est par exemple le cas pour la Route des Grandes Fourches (North Hatley) et le sentier Tomifobia (Ayer's Cliff). Il existe également un circuit sur route qui passe par Magog-Ayer's Cliff-Compton-Sherbrooke-North Hatley-Magog. Sa distance est de 105,8 km, ce qui est relativement long. Avec un service de navette par bateau, on pourrait inciter les cyclistes à partir en excursion dans le Parc régional Massawippi et leur faire découvrir les municipalités.

Objectifs opérationnels	➢ Mettre en place une navette par bateau entre Ayer's Cliff et North Hatley ➢ Relier les itinéraires cyclables (Route Verte n°1 et sentier Tomifobia) ➢ Diversifier les activités nautiques avec des croisières
Description de l'action	- **Organiser une réunion avec les membres du parc Massawippi : 10 jours** Présenter le projet aux 5 municipalités et adopter une mesure spéciale de financement pour réaliser une étude de marché d'une navette par bateau sur le Lac Massawippi. - **Réaliser une étude de marché : 30 jours** S'assurer de la pertinence et de la rentabilité financière du projet de création d'une navette sur le lac Massawippi, entre Ayer's Cliff et North Hatley. Evaluer les flux potentiels de voyageurs et l'impact économique pour les deux villages. Déterminer la capacité des bateaux souhaités, la fréquence des navettes et mettre en lumière les enjeux techniques (par exemple profondeur du lac, quais utilisables, etc.). - **Mandater l'entreprise Navark pour une étude technique de faisabilité : 30 jours** Profiter de l'expertise de l'entreprise Navark pour connaitre les solutions techniques et pratiques de la mise en place d'un bateau navette : création des quais, les types de bateaux utilisables, les règles et lois à respecter (réglementation pour les bateaux et pour les membres d'équipages). Un devis complet sera réalisé dans cette étude pour permettre aux élus de choisir ou non, de lancer le projet. - **Lancer un appel d'offre pour l'exploitation du service : 30 jours** Rechercher un gestionnaire de l'activité, qui exploitera le bateau navette pour le compte du Parc régional Massawippi. Elaborer une grille d'évaluation des candidatures. L'entreprise Navark peut effectuer la gestion de l'activité. - **Aménager les quais et mettre en place l'activité : 80 jours** Demander des permis de construire auprès des municipalités, sélectionner les entreprises chargées de réaliser les aménagements, suivre l'évolution des travaux, installer des services pour les passagers (stationnements, toilettes, bancs). Inaugurer la navette en présence des élus et habitants du Parc régional Massawippi.
Indicateurs de résultats	Nombre de clients transportés sur le bateau par an, enquête de satisfaction clients et habitants.

Recommandations	<u>Caractéristiques du bateau navette :</u> Il s'agit d'un service saisonnier pour permettre de relier Ayer's Cliff et North Hatley. L'objectif est aussi de permettre aux cyclistes de rejoindre deux itinéraires : la Route des Grandes Fourches et le sentier Tomifobia. Le bateau devra donc comprendre un espace de rangement pour les vélos. En dehors des heures de fonctionnement de la navette, il serait envisageable d'organiser des croisières sur le lac Massawippi pour proposer une activité complémentaire à l'offre touristique existante. Les normes d'accessibilité devront être prises en compte, aussi bien sur les bateaux que sur les quais et abords du site (stationnements, toilettes, cheminements). <u>Entreprise Navark :</u> Navark est une entreprise spécialisée dans l'exploitation d'activités nautiques, implantée en majorité autour du Saint-Laurent. Leur flotte compte dix bateaux répartis dans plusieurs champs d'activités : navettes fluviales, excursions, circuits découvertes et événements privés (fêtes, mariages, etc.). Pour les navettes fluviales, ils assurent la gestion du service sur plusieurs trajets : Longueuil-Ile Charron, Iles de Boucherville, Lac Saint Louis, Lac Saint François, etc. Les navettes disposent de supports pour maintenir les vélos en place durant le trajet et d'un espace de rangement pour les canots (facturé 5 $ par passager). L'entreprise Navark propose aux municipalités des services « tout compris » : - Etude de faisabilité Une équipe de techniciens définit les critères réglementaires et techniques à prendre en compte dans le projet et rédige une proposition d'aménagement et d'équipement. - Gestion de l'activité La municipalité délègue la gestion de la navette : exploitation de l'activité, gestion de la flotte de bateaux (Navark est propriétaire de ses bateaux), gestion du personnel, stratégie de commercialisation, etc. La municipalité peut en revanche participer à la promotion de l'activité auprès de sa population.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Parc Massawippi : 180 jours travaillés
Investissement	<u>Coût des études :</u> Etude de marché : à partir de 4 000 $ Etude technique de faisabilité (Entreprise Navark) : à partir de 10 000 $ Total : 14 000 $ *Les frais liés à la réalisation du projet (permis de construire, aménagement des quais) dépendent des choix d'aménagements présentés dans l'étude de faisabilité.*
Possibilités de financements	- Fonds de développement de l'offre touristique, Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est : en fonction du projet, nouveau plan à partir de 2013 (n°7 dans le tableau des subventions) - Pacte Rural, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) : subvention minimale de 25 000 $ (n°11 dans le tableau des subventions) - Programme de diversification des collectivités, Développement économique Canada (DEC) : en fonction du projet (n°13 dans le tableau des subventions) - Aide aux immobilisations, Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS) : 25 000 $ (n°19 dans le tableau des subventions) - Projets spéciaux en accessibilité, Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS) : subvention maximale de 30 000 $ (n°22 dans le tableau des subventions)

ACTION 16	METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE DU COUNTY FAIR GROUNDS

Responsable	Standstead County Agricultural Society
Partenaires	Architecte du patrimoine, Municipalité d'Ayer's Cliff, Société d'histoire de la région du Lac Massawippi
Temporalité de l'action	Court terme : 2013-2017
Budget d'investissement	150$/pied^2 de bâtiment rénové

Contexte	 Le County Fair Grounds est un élément marquant du paysage et de l'histoire de Ayer's Cliff. En effet, il comprend un hippodrome, des écuries, des bâtiments divers (accueil, salle de réception, hangar, stands…), en plein cœur du village. Ce n'est cependant pas une propriété de la municipalité, le terrain et les bâtiments appartiennent toujours au « Standstead County Agricultural Society ». A partir de 1845, différentes localités dont Ayer's Cliff, organisent une foire agricole annuelle, qui se tiendra définitivement au County Fair Grounds dès 1872. Il restera un lieu privilégié pour les courses équestres, les foires agricoles, les marchés et les expositions... qui permettaient aux agriculteurs de se rencontrer et de partager leurs techniques d'élevage ou de vendre des animaux. La Foire Agricole d'Ayer's Cliff est l'une des foires les plus anciennes du Québec et aujourd'hui encore, elle a lieu annuellement en août. Elle remporte toujours un grand succès avec environ 25 000 spectateurs chaque année. La mise en valeur du County Fair Grounds s'inscrit dans une orientation du Plan d'Action 2008-2018 du Lac Massawippi : Thème 5, Axe 2 : « Développer une stratégie de mise en valeur du site de la Foire Agricole ». Etant donné le budget du County Fair Grounds et le nombre de bâtiments présents sur le site, il est pertinent de commencer la restauration par un pôle précis : le bâtiment d'accueil sur la rue Main (la rue principale).

Objectifs opérationnels	➢ Restaurer les bâtiments pour conserver le patrimoine ➢ Mettre en valeur le site et sa centralité pour Ayer's Cliff ➢ Optimiser l'utilisation des installations
Description de l'action	- **Réaliser une recherche historique et architecturale sur le County Fair Grounds : 30 jours** Réunir tous les éléments pouvant permettre de restaurer le bâtiment dans les meilleures conditions : définir les caractéristiques principales, retracer l'évolution du County Fair Grounds grâce aux archives et étudier des restaurations de bâtiments similaires. - **Rédiger un projet d'utilisation du bâtiment : 30 jours** Expliciter les futures fonctions du bâtiment pour que l'architecte chargé de la restauration puisse prendre en compte le futur usage. Réunir les membres du County Fair Grounds et consulter la municipalité et les habitants sur leurs intérêts et les utilisations possibles (organisation de fêtes et de festivals, lieu de réunion pour des associations…). - **Lancer un appel d'offre pour le projet de restauration du County Fair Grounds : 30 jours** Rédiger le cahier des charges pour l'appel d'offre, diffuser des annonces dans les journaux spécialisés et évaluer les projets et devis proposés. Le recrutement d'un architecte spécialisé dans la restauration du patrimoine serait un élément à prendre en compte dans la sélection du maître d'œuvre. Demander un permis de construire. - **Effectuer les travaux selon le projet retenu : *en fonction du projet*** Mandater des entreprises du bâtiment pour effectuer les travaux de rénovation, avec la diffusion d'un appel d'offre. Evaluer les propositions selon le temps des travaux, le coût, les références, les matériaux utilisés… Les entreprises locales et traditionnelles pourront être privilégiées dans le choix final. - **Inaugurer le bâtiment restauré et inviter la population à constater la mise en valeur effectuée : 1 jour** Organiser une inauguration du bâtiment avec les acteurs du projet : County Fair Grounds, municipalité d'Ayer's Cliff et ses habitants.
Indicateurs de résultats	Restauration du bâtiment principal, nombre d'événements organisés dans le nouveau bâtiment.

Recommandations	Le County Fair Grounds est un témoin et un élément marquant de l'histoire d'Ayer's Cliff. Si la municipalité n'en est pas propriétaire, elle reste néanmoins étroitement concernée par l'évolution du patrimoine architectural et de l'usage fait du site. Le plan de développement d'Ayer's Cliff se doit de mentionner le County Fair Grounds comme un pôle majeur dans le développement d'une offre de loisirs et de tourisme. Il serait important d'organiser une réunion entre les gestionnaires et propriétaires du County Fair Grounds et la municipalité pour envisager les partenariats possibles et les aides mutuelles (moyens techniques, humains et financiers). <u>Réaliser une recherche historique sur le patrimoine à valoriser :</u> - Définir les principales caractéristiques : date de construction, style architectural, histoire, propriétaires, photographies anciennes - Etudier des mises en valeur de patrimoine similaires : déterminer les forces et les faiblesses de la restauration opérée, profiter de l'expérience d'autres structures pour bénéficier de conseils pratiques <u>Outils de mise en valeur de la restauration et d'optimisation d'utilisation du bâtiment :</u> - Créer une exposition avec un volet sur l'interprétation du patrimoine et de l'histoire du lieu - Organiser des événements et des animations - Prévoir une salle pouvant être prêtée ou louée à la municipalité et/ou aux particuliers Les actions 4, 7, 17, 18, 19 et 23 pourraient être mises en place au County Fair Grounds si le « Standstead County Agricultural Society » est volontaire pour diversifier l'usage des lieux et rentabiliser l'investissement de restauration.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	County Fair Grounds : 91 jours plus le temps des travaux
Investissement	Selon François Varin, architecte de la Fondation « Rues Principales », le coût de rénovation des bâtiments patrimoniaux est évalué à 150$/pied^2. Actuellement, le Standstead County Agricultural Society dispose de 650 000 $ pour la restauration du County Fair Grounds. Permis de construire pour travaux supérieurs à 100 000 $: 150 $
Possibilités de financements	- Aide aux projets, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) : en fonction du projet (n°8 dans le tableau des financements) - Aide aux immobilisations, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) : en fonction du projet (n°9 dans le tableau des financements) - Fonds de développement pour l'offre touristique, Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) : pas d'appel à projets pour le moment (n°14 dans le tableau des financements) - Aide aux immobilisations, Ministère de l'Éducation, Loisir et Sport (MELS) : 25 000 $ (n°19 dans le tableau des financements)

ACTION 17	DÉVELOPPER UN CALENDRIER ANNUEL D'ACTIVITÉS

Responsable	Coordonnateur du développement touristique de la municipalité d'Ayer's Cliff
Partenaires	Comité loisirs, culture et tourisme d'Ayer's Cliff, County Fair Grounds, bénévoles, Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est, MRC Memphrémagog
Temporalité de l'action	Court terme : 2013-2017
Budget d'investissement	A partir de 1490 $ (communication)

Contexte	Le village d'Ayer's Cliff bénéficie actuellement d'une animation ponctuelle grâce aux événements organisés pour la plupart, dans le County Fair Grounds. Les événements qui s'y déroulent sont liés aux activités agricoles ou équestres (« Foire Agricole » en août, plusieurs « Horse Show » de juin à septembre) et sont des rendez-vous familiaux et ludiques. Cependant, l'essentiel des animations et fêtes ont lieu pendant la période estivale et certains mois sont dépourvus d'événements. L'organisation d'événements est un service public qui offre des moments ludiques mais qui permet aussi de rendre une communauté dynamique et de renforcer l'esprit d'appartenance à une municipalité. En effet, l'organisation d'un événement peut nécessiter le recrutement de bénévoles, de mobiliser les compétences d'une entreprise locale ou d'une personnalité influente, de mettre en avant une culture commune ou au contraire une minorité… Il s'agit de l'occasion de renforcer le lien social entre les habitants et leur municipalité, ce qui peut devenir un atout pour attirer de nouveaux habitants.Plan d'Action 2008-2018 du Lac Massawippi, Thème 2, Axe 4 : « Etablir un calendrier événementiel pour l'ensemble de la région en s'assurant d'offrir une continuité d'événements et un minimum de chevauchements », « Créer des événements durant les périodes creuses et notamment des activités destinées aux citoyens et villégiateurs » et Thème 5, Axe 2 : « Développer une stratégie de mise en valeur du site de la Foire Agricole ».
Objectifs opérationnels	➢ Animer régulièrement le village grâce à des événements variés ➢ Mieux informer les habitants d'Ayer's Cliff et des villes voisines des événements et fêtes organisés dans le village ➢ Renforcer le lien social entre les habitants et stimuler une dynamique municipale

Description de l'action	- **Lister tous les événements ayant lieu annuellement : 3 jours** Etablir un constat de l'animation de Ayer's Cliff : date des événements, organisateurs, cibles, budget et financement, pérennité de chaque événement… - **Etoffer l'offre d'événements actuels : 15 jours** Déterminer les mois sans événements en fonction de l'état des lieux réalisé précédemment et proposer des idées d'événements pour ceux-ci en fonction du calendrier des traditions locales, québécoises ou étrangères (selon les nationalités présentes à Ayer's Cliff : allemande, hongroise, espagnole, roumaine, néerlandaise…). La municipalité peut être en charge de l'organisation de l'événement ou soutenir logistiquement et/ou financièrement un projet d'événement porté par d'autres acteurs (associations, fédérations sportives…). - **Communiquer les dates des événements à Ayer's Cliff : 10 jours** Informer les cibles potentielles (habitants d'Ayer's Cliff et des villes limitrophes) du calendrier d'événements annuel et renforcer la communication mensuelle (annonce des événements). *Organiser les événements retenus : en fonction du type d'événement, ils peuvent être pris en charge par la Municipalité d'Ayer's Cliff via le Comité Loisirs, Culture et Tourisme, par le County Fair Grounds, par des associations et particuliers représentants des communautés d'origine étrangère (en fonction du thème de l'événement).* *Les étapes d'organisation d'un événement :* 1. *Former un Comité d'organisation et recruter des bénévoles* 2. *Etablir les objectifs et les modalités de l'événement puis élaborer le budget prévisionnel* 3. *Organiser l'événement : demander une autorisation auprès de la municipalité, prévoir la logistique (stands, matériels, animations, stationnements, toilettes…), démarcher des commanditaires, élaborer un plan de communication, avertir les services de sécurité* (police, pompiers).
Indicateurs de résultats	Nombre d'événements organisés par année, nombre de visiteurs par événement, visibilité dans les médias (articles de presse, spot radio, articles sur Internet…).
Recommandations	<u>Evénements recensés pour l'année 2013 :</u> - 16 février 2013 : Fête Plaisirs d'Hiver (Carnaval) / course de chiens / compétition de raquettes à neige - 26 mai 2013 : Horse show

	- 1er juin 2013 : Wish fondation - 8 et 9 juin 2013 : Horse show - Autour 11 et 12 juin (dates de 2012) : Fête de la pêche - 22 juin 2013 : Bike show - 6 et 7 juillet 2013 : Horse show - 20 et 21 juillet 2013 : Show n'shine - Autour du 27 au 29 juillet (dates de 2012) : ShazamFest - 10 et 11 août 2013 : Horse show - 22 au 25 août 2013 : Foire Agricole - 14 et 15 septembre 2013 : Horse show - 31 octobre 2013 : Halloween - Autour du 13 décembre (date de 2012) : Fête de Noël Les mois n'ayant pas d'événements particuliers : janvier, mars, avril et novembre. <u>Proposition d'événements :</u> - 5 janvier 2013 : Fête de Bonne année avec la patinoire, des stands de vins chauds et chocolats chauds, des galettes de rois et un grand feu pour brûler les sapins de Noël (ou un feu d'artifice). - 16/17 mars 2013 : Fête de la Saint Patrick avec une parade pour les enfants et un spectacle de danse irlandaise avec des plats et boissons irlandais (par exemple de la Guiness). - 28 avril 2013 : La grande vente de garage orange : vente de garage pour petits et grands dans le County Fair Grounds, avec des jeux de kermesses (courses en échasses, en sacs, shuffleboard, chamboule tout…), des stands de restauration (boissons, nourriture), de la musique, une vente de bulbes de tulipes et une bourse d'échange de vêtements vintage. - 5 mai 2013 : Fête du Cinco de Mayo : animations mexicaines (piñata, musique et parade de Mariachis) avec un concours du meilleur guacamole. - 17 août 2013 : Fête de l'été au Camp Massawippi : journée d'activités nautiques et de sports pour tous se terminant par une fête en soirée avec un barbecue (invitation des habitants de Ayer's Cliff : enfants, adultes, personnes à capacité physique restreinte). - 5 octobre 2013 : October Fest (fête de la bière à Munich) : grandes tablées avec de la nourriture allemande (saucisses, choucroute), de la bière et de la musique - 23 novembre 2013 : Fête des enfants (fête Internationale de l'enfant) : animations, jeux,

	initiations à des activités : cirque, poney, skatebord, cours de sécurité routière pour les piétons/vélos… - 14/15 ou 21/22 décembre 2013 : Marché de Noël avec la patinoire, des stands de vins chauds, chocolats chauds, boutiques de cadeaux et de la nourriture de Noël, animé avec de la musique. A titre d'information, le prix de la location du County Fair Grounds est compris entre 1500 et 2000 $. Les bâtiments ne sont pas équipés de chauffage. Pour financer un événement, il est possible de recourir à plusieurs moyens : entrée payante, commanditaires, loterie… <u>Communications :</u> - Médias : acheter de l'espace publicitaire dans un journal local. - Hors médias : envoyer des communiqués de presse avant chaque événement aux médias locaux, poster une publication aux habitants d'Ayer's Cliff et des villages limitrophes en début d'année, publier le calendrier des événements le site Internet de la ville et le faire parvenir à l'Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est et à la MRC de Memphrémagog.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un coordonnateur du développement touristique : 6 076 dollars (pour 28 jours travaillés) calculé sur la base d'un salaire au coût annuel brut de 56 484 dollars (Enquête de Rémunération sur le secteur du tourisme au Canada en 2010), pour 260 jours travaillés par an.
Investissement	**Total budget communication du calendrier : à partir de 1 490 $/an** <u>Achat espace publicitaire :</u> à partir de 295 $/mois + 195 $ de frais de montage de bannière pour Estrieplus.com qui compte 360 000 visiteurs par mois. Autre possibilité : Journal de Sherbrooke. <u>Publication d'un calendrier pour les habitants :</u> 1 000 $/an *Les coûts liés à l'organisation d'un ou plusieurs événements ne sont pas évalués dans cette action, ils dépendront des choix retenus et de la taille de l'événement organisé.*
Possibilités de financements	- Fonds de développement pour l'offre touristique, Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) : pas d'appel à projets pour le moment (n°14 dans le tableau des financements)

ACTION 18	ORGANISER DES MARCHÉS NOCTURNES AVEC DES ANIMATIONS THÉMATIQUES

Responsable	Standstead County Agricultural Society
Partenaires	Municipalité Ayer's Cliff / Associations culturelles (en fonction du thème du marché)
Temporalité de l'action	Court terme : 2013-2017
Budget d'investissement	2 600 $ par marché

Contexte	La municipalité d'Ayer's Cliff bénéficie de marchés fermiers, tous les samedis matins de 10h30 à 12h30, du 24 juin jusqu'à l'Action de Grâce. Ils sont organisés par des producteurs locaux, sur le terrain du County Fair Grounds. Une vingtaine d'étals proposent des produits locaux de qualité, ce qui explique que ce marché soit très achalandé. L'offre de marchés de producteurs locaux est assez importante dans les Cantons de l'Est, des marchés se tiennent également à Coaticook, North Hatley et Magog. Il pourrait être intéressant pour Ayer's Cliff de proposer une offre différente en période estivale pour animer le village, à travers le concept de marchés nocturnes avec des animations thématiques. Selon une étude[24] réalisée par l'Association des marchés publics du Québec en 2011, les 3 éléments les plus attractifs pour la venue au marché sont : fraicheur/qualité des produits (50,9%), l'ambiance/atmosphère/musique (36,7%) et l'abondance/variété de produits (32,9%). Plan d'Action 2008-2018 du Lac Massawippi, Thème 5, Axe 2 : « Développer une stratégie de mise en valeur du site de la Foire Agricole »
Objectifs opérationnels	➢ Proposer des marchés différents qui mettent en valeur une culture ➢ Offrir des produits de qualité ➢ Animer le village en soirée lors de la période estivale

[24] http://www.ampq.ca/pdf/03_AMPQ_Rapport_synthese_developpement_concept.pdf

Description de l'action	- **Créer un Comité organisateur des marchés et déterminer les règlements du marché : 15 jours** Former un groupe de personnes responsables de l'organisation des marchés, il peut s'agir d'une entité paramunicipale. Rédiger les règles de fonctionnement du marché, les formulaires de demandes d'admission pour les producteurs, les contrats de location d'emplacements, les engagements entre les organisateurs du marché et les producteurs, le contrat de location du terrain (County Fair Grounds), évaluer le type d'assurance nécessaire. - **Signer le contrat de location entre le County Fair Grounds et le Comité : 1 jour** Préciser l'ensemble des modalités : services offerts, espaces, fourniture d'eau et électricité, usages possibles du terrain (stationnement par exemple). - **Etablir un plan de communications : 7 jours** Définir des actions médias (par exemple : acheter de l'espace publicitaire dans un journal local) et hors médias : envoyer des communiqués de presse avant chaque événement aux médias locaux, intégrer les marchés dans le calendrier des événements d'Ayer's Cliff, diffuser l'information sur les sites de l'Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est et de la MRC de Memphrémagog. Les actions retenues seront fortement liées au budget alloué à l'organisation du marché. - **Recruter les producteurs : 20 jours** Convaincre les producteurs et commerçants de l'opportunité d'affaires : présentation du site et du concept des marchés thématiques, détails du plan de communications, fournir la liste des services et tarifs ainsi que le résumé des règles de fonctionnement. Procéder à la signature des contrats de location d'emplacements. - **Planifier les animations du marché : 15 jours** Rédiger une liste d'animations possibles en fonction de la thématique et chercher les groupes ou entreprises correspondants. Autant que possible, il est préférable de chercher des animations locales ou peu coûteuses. - **Préparer l'aménagement du site pour le marché : 2 jours** S'assurer que tous les services nécessaires sont installés, signaliser les zones de stationnement et le site du marché. Etre présent durant tout le marché pour accueillir les producteurs et assurer la logistique.

Indicateurs de résultats	Nombre d'étals, nombre de visiteurs par marché, satisfaction des visiteurs.
Recommandations	Les marchés nocturnes avec des animations thématiques sont des événements destinés à mettre en valeur des cultures d'ailleurs « d'Ayer's », notamment en privilégiant les origines des habitants (Allemagne, Hongrie, Roumanie, Espagne, Pays-Bas…). Il s'agit de marchés avec des produits importés et issus de l'agriculture locale, de l'artisanat, des animations (musiques, danses, films…) et la possibilité de se restaurer sur place (préparation de plats typiques avec des tables). Les recommandations pour l'organisation de marchés nocturnes animés à Ayer's Cliff : <u>Temporalité :</u> un marché nocturne un samedi chaque mois (de juin à septembre) Le samedi semble être le meilleur jour pour organiser une animation car les habitants sont généralement en congé car le samedi est le jour préféré pour aller au marché selon 75,5% des personnes ayant répondu à l'enquête de l'Association des Marchés Publics du Québec. Il peut être envisagé de regrouper le marché du samedi matin et celui du soir les samedis où se tiendront les marchés nocturnes pour attirer aussi la clientèle habituelle du marché du samedi matin aux animations prévues en soirée. <u>Localisation :</u> County Fair Grounds Il est nécessaire de prévoir une signalisation du marché et des stationnements (existants ou créer une zone de stationnement dans l'enceinte du County Fair Grounds). L'accessibilité de l'événement pour les personnes à capacité physique restreinte devra être prise en compte dans les aménagements (largeur allées, hauteur des stands…). <u>Ambiance/atmosphère :</u> thème spécifique pour chaque marché représentant une culture ou un pays Exemple « marché espagnol », « marché hollandais »… En fonction du thème du marché, il faudra adapter l'offre de produits, l'espace et des décorations. Les marchés nocturnes doivent être animés avec de la musique, des groupes de danses folkloriques, des arts de rue… Les animations doivent être tout public. Pour les animations, il peut être envisageable d'installer une scène. Il serait convenable d'associer d'autres organismes locaux dans ces événements. Par exemple, la Bibliothèque pourrait prévoir des activités comme des contes pour les enfants issus de la culture choisie ou encore une sélection d'auteurs dont les livres seront mis en avant.

	<u>Services aux producteurs et commerçants :</u> Compte tenu qu'il s'agit de marché nocturne, il est indispensable de fournir un éclairage et l'accès à l'électricité. En fonction de leur activité, un accès à l'eau courante peut également être nécessaire. Les coûts de ses services doivent être inclus dans le prix de l'emplacement. Le prix moyen d'un emplacement d'une longueur de 3 mètres est compris entre 25 et 50 $. Les producteurs doivent être munis d'un permis du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour commercialiser leurs produits. L'organisateur du marché devra s'assurer que tous les producteurs soient en règle. <u>Services pour les visiteurs :</u> Au minimum, il est recommandé de prévoir un point d'accueil, toilettes publiques, espace de restauration avec des tables. Pour attirer plus de visiteurs, on peut recourir à des concours, des loteries, des cours de cuisines… <u>Autorisations :</u> Les organisateurs n'ont pas à demander une autorisation spécifique pour la tenue d'un marché. En revanche, pour la vente de boissons, il faudra s'inscrire sur la liste de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Salarié County Fair Grounds : 60 jours travaillés
Investissement	Communication : minimum 600 $ Assurance : 500 $ Aménagements (signalisation, décorations…) : 500 $ Animations : 1 000 $ Total : 2600 $[25] Revenus : location d'emplacements, subventions, profits de la vente de nourriture et de boissons.

[25] Source des estimations : Guide pour le démarrage, le développement et la consolidation d'un marché public, http://www.ampq.ca/pdf/guide_ampq_avril09.pdf

Possibilités de financements	- Fonds de développement de l'offre touristique, Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est : en fonction du projet, nouveau plan à partir de 2013 (n°7 dans le tableau des financements) - Fonds de développement pour l'offre touristique, Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) : pas d'appel à projets pour le moment (n°14 dans le tableau des financements)

ACTION 19	AMÉNAGER UNE PATINOIRE ANIMÉE ET DÉCORÉE AU COUNTY FAIR GROUNDS

Responsable	Municipalité d'Ayer's Cliff : Comité Loisirs, Culture et Tourisme
Partenaires	County Fair Grounds/commerçants d'Ayer's Cliff/associations sportives
Temporalité de l'action	Court terme : 2013-2017
Budget d'investissement	15 460 $

Contexte	La municipalité d'Ayer's Cliff aménage chaque année une patinoire à proximité du parc Tyler avec un budget d'investissement et de fonctionnement de 11 360 $ pour l'année 2012. La patinoire fait partie des loisirs d'hiver très apprécié par les habitants. L'endroit où est actuellement située la patinoire est restreint et il y a peu d'espace disponible pour aménager ou organiser autre chose avec la patinoire. En parallèle, le County Fair Grounds dispose d'un vaste terrain peu utilisé en hiver, qui pourrait permettre d'agrandir la patinoire et de diversifier les activités proposées. L'objectif de cette action est de proposer une patinoire différente, qui soit un support d'animation pour la ville.
Objectifs opérationnels	➢ Proposer une patinoire avec des activités organisées ➢ Diversifier les événements organisés dans le County Fair Grounds ➢ Animer le village en hiver
Description de l'action	- **Organiser une réunion de préparation de l'événement : 2 jours** Réunir le Comité Loisirs, Culture et Tourisme pour évoquer les objectifs de l'événement, les modalités d'organisation et les financements mobilisables. Rédiger un plan d'organisation de l'événement : dates, taille de la patinoire, animations, contrat de location du terrain du County Fair Grounds

	(Préciser l'ensemble des modalités : services offerts, espaces, fourniture d'eau et électricité, usages possibles du terrain avec un stationnement par exemple), le type d'assurance nécessaire…. - **Chercher des commanditaires pour financer une partie de l'événement : 60 jours** Financer une partie de l'organisation de l'événement grâce au démarchage de commenditaires locaux, en recherche de notoriété. Proposer des supports de communications tels que des espaces publicitaires sur le site, la citation des commanditaires au micro lors de l'événement, la mise à disposition de stands… - **Planifier les animations autour de la patinoire : 30 jours** Rédiger une liste d'animations possibles et chercher les groupes ou entreprises correspondants. Autant que possible, il est préférable de chercher des animations locales ou peu coûteuses. - **Recruter des bénévoles pour assurer le bon déroulement de l'événement : 15 jours** Mobiliser les habitants et les associations locales pour recruter un nombre de bénévoles suffisants au bon déroulement de l'événement. - **Élaborer une stratégie de communication : 10 jours** Informer les cibles potentielles (habitants d'Ayer's Cliff et de la région) de l'aménagement d'une patinoire animée à Ayer's Cliff. Renforcer la communication deux semaines avant l'événement. - **Organisation de l'événement et gestion des visiteurs : en fonction de la durée de l'événement** Gérer toute la logistique : installation de la patinoire, de la décoration et des stands, signaliser l'événement dans le village, prévoir des stationnements et des services (toilettes), avertir les services de sécurité…
Indicateurs de résultats	Nombre de visiteurs, nombre de stands et de commanditaires démarchés, satisfaction des visiteurs.
Recommandations	<u>Temporalité :</u> L'installation d'une patinoire étant relativement coûteuse, elle pourrait être installée pour tout l'hiver, en remplacement de la patinoire actuelle. En revanche, les animations seraient organisées juste pour une fin de semaine (entre noël et la fête « Plaisirs d'hiver »). <u>Ambiance/atmosphère :</u> Pour créer une ambiance spécifique autour de la patinoire, il est recommandé d'installer des décorations, avec par exemple la contribution du producteur de sapins de Ayer's Cliff (Ferme

	Vanasse). La municipalité pourrait également récolter les sapins de noël et décorations que les habitants ne veulent plus. La patinoire serait animée avec de la musique et une installation lumineuse pour la soirée. Un tournoi de hockey pourrait aussi être organisé, dans ce cas, il faut concevoir une patinoire avec les dimensions adéquates. Il serait envisageable d'associer d'autres associations locales dans ces événements. <u>Services aux commerçants :</u> L'animation de la patinoire peut comprendre la tenue d'un marché de commerçants et producteurs pour offrir une vente d'objets et de nourriture. Il est indispensable de fournir un éclairage et l'accès à l'électricité. En fonction de leur activité, un accès à l'eau courante peut également être nécessaire. Les coûts de ces services doivent être inclus dans le prix de l'emplacement. Le prix moyen d'un emplacement d'une longueur de 3 mètres est compris entre 25 et 50 $. Les producteurs de produits alimentaires doivent être munis d'un permis du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour commercialiser leurs produits. <u>Services pour les visiteurs :</u> Au minimum, il est recommandé de prévoir un point d'accueil, toilettes publiques, espace de restauration avec des tables. Un service de location de patins avec un vestiaire est aussi un élément à prendre en compte.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Comité Loisir, Culture et Tourisme : 117 jours travaillés
Investissement	Location Terrain County Fair Grounds : 1 500 $/jour (possibilité de conserver la patinoire tout l'hiver) Patinoire : 11 360 $ (budget 2012 pour la patinoire comprenant l'installation, l'entretien et un salarié) Aménagements (signalisation, décorations…) : 500 $ Animations : 1 000 $ Communication : minimum 600 $ Assurance : 500 $ Total : 15 460 $

	Revenus envisagés : prix d'entrée, location d'emplacements pour des commerçants/artisans, vente d'espaces publicitaires, profits de la vente de nourriture et de boissons.
Possibilités de financements	- Fonds de développement de l'offre touristique, Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est : en fonction du projet, nouveau plan à partir de 2013 (n°7 dans le tableau des subventions) - Pacte Rural, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) : subvention minimale de 25 000 $ (n°11 dans le tableau des subventions) - Fonds de développement pour l'offre touristique, Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) : pas d'appel à projets pour le moment (n°14 dans le tableau des subventions)

ACTION 20	CRÉER UNE FERME COMMUNAUTAIRE

Responsable	Organisme sans but lucratif gestionnaire de la Ferme de Cerf de L'Estrie
Partenaires	Investisseurs privés/Municipalité d'Ayer's Cliff
Temporalité de l'action	Moyen terme : 2018-2022
Budget d'investissement	En fonction du plan de développement retenu, acquisition de la ferme : 1 000 000 $

Contexte	Située sur la rue Clough, la Ferme de Cerf de l'Estrie, dont le propriétaire Monsieur Lionel Schoolcraft est décédé, est désormais à vendre. La ferme se trouve en plein cœur du village, elle occupe une terre encore zonée agricole. D'autres activités secondaires pourraient être autorisées à condition qu'il y ait un lien direct avec l'agriculture. Il serait intéressant de conserver sa vocation agricole mais en l'orientant vers des activités pédagogiques et récréatives pour les habitants. En effet, la ferme est située à proximité du centre du village, entourée par les maisons, les écoles et par la résidence pour personnes retraitées. La ferme communautaire pourrait devenir un lieu dédié aux loisirs de plein air (apprendre à jardiner, aller voir et s'occuper des animaux, etc.) et un lieu de rencontre entre les habitants (enfants, personnes âgées, nouveaux arrivants, etc.).
Objectifs opérationnels	➢ Assurer la sauvegarde de ce patrimoine agricole, une autre grande richesse du village ➢ Transformer la ferme en lieu d'apprentissage et de découvertes pour les habitants ➢ Renforcer le lien social et l'esprit de communauté
Description de l'action	- **Mettre sur pied un organisme sans but lucratif responsable du projet : 45 jours** Créer un organisme de gestion et de développement du projet. Définir un plan de développement de

	la ferme communautaire : activités mises en place et moyens à disposition (moyens humains, financiers et techniques). Mettre en place des actions de consultation de la population (par exemple des sondages et des réunions publiques). Evaluer un budget d'investissement et de fonctionnement comprenant les apports des investisseurs et les subventions). - **Restaurer les bâtiments : 90 jours plus temps des travaux** Acquérir la ferme, recruter un architecte et faire un plan des rénovations. Demander un permis de construction à la municipalité, lancer un appel d'offres pour les entreprises du bâtiment et sélectionner les meilleures propositions. - **Mettre en culture la ferme et acquérir les animaux pour l'élevage : 60 jours** Recruter un animateur de la ferme communautaire en charge des activités horticoles et des soins aux animaux. Répartir l'espace en fonctions des différents usages décidés, commencer à aménager les champs et travailler la terre pour l'installation des animaux, des jardins communautaires et des jardins sensoriels… - **Organiser les activités de la ferme : 30 jours** Etablir le règlement des jardins communautaires et dresser la liste des inscriptions. Prévoir des animations pédagogiques pour les groupes, en fonction du public (enfants, adolescents, adultes ou personnes âgées). Définir des ateliers et conférences pour une année.
Indicateurs de résultats	Nombre de visiteurs, nombre de groupes accueillis et nombre de jardiniers.
Recommandations	La création d'une ferme communautaire contribue au bien-être d'une communauté : - en développant des activités de plein air et de découverte des animaux de la ferme - en transmettant des pratiques et techniques de jardinage - en rendant possible la production d'aliments nutritifs, à peu de frais - en stimulant l'interaction sociale - en favorisant l'embellissement du milieu Afin de diversifier les activités de la ferme et d'ouvrir cette structure pédagogique à tous, nous recommandons la combinaison d'activités et d'animation : - Développer des jardins communautaires pour les habitants - Organiser des conférences et des ateliers pratiques sur le jardinage (par exemple : les techniques de boutures des plantes) - Créer un jardin sensoriel avec sentier de découvertes (potager de légumes anciens, herbes aromatiques, fleurs, arbres…)

- Acquérir quelques animaux pour avoir une activité d'élevage (animaux de la basse-cour, chèvres, ânes…)
- Mettre en place des activités de zoothérapie

L'embauche d'un animateur de la ferme communautaire est indispensable pour gérer les activités et entretenir la ferme (animaux, champs, abord des jardins…). Il est également disponible pour donner des conseils techniques aux habitants sur le jardinage.

Des journées d'animations pourraient être organisées pour des publics spécifiques : centres de la petite enfance, écoles, personnes âgées, personnes à capacité physique restreinte. La création de potagers surélevés peut permettre un accès universel à l'activité, notamment pour les personnes avec une mobilité restreinte (personnes âgées ou personnes à capacité physique restreinte).

<u>Organisation des jardins communautaires :</u>

- créer des parcelles de jardins équitables, protégées par des clôtures
- installer un réseau de distribution d'eau (environ une sortie d'eau pour 12 jardins)
- aménager un cabanon ou remise pour le matériel de jardinage (les outils, les graines…)
- prévoir des espaces de repos : bancs, tables de pique-nique, barbecue…

La gestion de l'activité jardinage peut se faire par un Comité de Jardin qui comprend les jardiniers et les responsables de l'organisme sans but lucratif. Le Comité de Jardin doit élire des représentants qui travaillent avec l'organisme sans but lucratif pour améliorer l'activité (achat de matériel, ouverture de nouvelles parcelles…).
Une participation financière peut être demandée aux jardiniers : adhésion à l'organisme sans but lucratif gérant la ferme, location du terrain et mise à disposition du matériel de jardinage. Le prix moyen pour un jardin est généralement de 250 $ par an.

<u>Restaurer les bâtiments</u>

Prendre en compte les différents projets d'activités : la ferme des mini-animaux (stockage du matériel, hangar pour le foin/paille/céréales, étable pour les animaux), les jardins communautaires (salle de réunions pour le Comité de Jardin), l'accueil de groupes (salle d'activités, vestiaire et sanitaires) et éventuellement un logement pour l'animateur de la ferme communautaire.

	Les bâtiments ayant vocation à accueillir du public doivent respecter les normes d'accessibilité contenues dans le Code du Construction. Ainsi, les personnes à capacité physique restreinte pourront profiter pleinement des activités proposées par la ferme communautaire.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Organisme sans but lucratif : 225 jours travaillés
Investissement	Coût d'acquisition de la ferme : 1 000 000 $ Coût permis de construction : - 0 $ pour un coût des travaux inférieur à 2 990 $ - 25 $ pour un coût des travaux compris entre 3 000 et 49 999 $ - 50 $ pour un coût des travaux compris entre 50 000 et 99 999 $ - 150 $ pour un coût des travaux supérieur à 100 000 $ Autres dépenses : rénovations et aménagements des bâtiments, achat de matériel horticole et des animaux, salaire de l'animateur.
Possibilités de financements	- Fonds de développement de l'offre touristique, Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est : en fonction du projet, nouveau plan à partir de 2013 (n°7 dans le tableau des subventions) - Aide aux projets, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) : en fonction du projet (n°8 dans le tableau des subventions) - Aide aux immobilisations, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) : en fonction du projet (n°9 dans le tableau des subventions) - Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ), Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) : 42 000 $ (n°12 dans le tableau des subventions) - Fonds de développement pour l'offre touristique, Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) : pas d'appel à projets pour le moment (n°14 dans le tableau des subventions) - Aide aux immobilisations, Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS) : 25 000 $ (n°19 dans

	le tableau des subventions) - Aide à l'accompagnement des personnes handicapées, Ministère de l'Éducation, Loisir et Sport (MELS) : montant de 65 $ par nuitée (n°21 dans le tableau des subventions) - Projets spéciaux en accessibilité, Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS) : subvention maximale de 30 000 $ (n°22 dans le tableau des subventions) - Bonification de la déduction pour rénovations ou transformations favorisant l'accessibilité à un édifice, Ministère des finances et du revenu : calcul en fonction du projet (n°23 dans le tableau des subventions) - Fonds pour l'accessibilité, Gouvernement fédéral (Ressources humaines et développement des compétences du Canada) : programme de subventions régulier (n°24 dans le tableau des subventions)

ACTION 21	PROPOSER DES LOCATIONS DE CANOTS ET MATÉRIEL DE SPORT ADAPTÉ

Responsable	Entreprise de location de matériel
Partenaires	Municipalité Ayer's Cliff/Fédération québécoise du canot et du kayak/Association Everblue Massawippi's/Club de Conservation du Lac Massawippi/Association Sentiers Massawippi
Temporalité de l'action	Court terme : 2013-2017
Budget d'investissement	11 698 $

Contexte

La rivière Tomifobia qui traverse Ayer's Cliff est le principal cours d'eau du bassin versant du Lac Massawippi, elle s'étend sur plus de 50 km avec de nombreux méandres, des Etats-Unis jusqu'à Standstead, Beebe Plain et Ayer's Cliff. Les berges de la rivière sont sablonneuses et des milieux humides adjacents à la rivière forment un écosystème riche en flore et en faune (grenouilles, tortues, oiseaux, gibiers…).

Une piste a été aménagée sur 19 km le long de la rivière, le Sentier Tomifobia, entre Ayer's Cliff et Standstead (Beebe). Il a été créé sur une ancienne voie ferrée en 1993, par l'organisme sans but lucratif « Sentiers Massawippi ». Des aires de repos ont aussi été aménagées : tables de pique-nique, abris, toilettes ainsi qu'un monument commémoratif de l'accident de train survenu en 1895. Il est possible de pratiquer plusieurs types d'activités : randonnée, vélo, ski de fond, raquettes, motoneige…

Un accès à la rivière a été prévu pour les embarcations nautiques comme les canots, au kilomètre 12 (chemin Laflamme). La Fédération Québécoise du Canot et Kayak mentionne d'ailleurs ce parcours sur son site Internet. Cependant, l'activité de navigation n'est pas structurée et mise en valeur en tant qu'activité touristique.

Objectifs opérationnels	➢ Diversifier les activités de plein air proposées avec la pratique du canot ➢ Rendre accessibles les espaces naturels d'Ayer's Cliff aux personnes à capacité physique restreinte ➢ Faire découvrir la rivière Tomifobia et son écosystème
Description de l'action	- **Evaluer l'opportunité de développer des activités sur la rivière Tomifobia : 15 jours** Réaliser une étude sur l'offre et la demande en matière de location de canots. Consulter les associations de protection de l'environnement (Association Everblue Massawippi's et Club de Conservation du Lac Massawippi) et l'association « Sentiers Massawippi » concernant l'utilisation de l'accès à la rivière Tomifobia situé au kilomètre 12 du sentier Tomifobia. Elaborer un plan d'affaires. - **Développer l'activité de location de canot sur la rivière Tomifobia : 45 jours** Signaliser la rampe de mise à l'eau, acheter du matériel (canots, pagaies, gilets de sauvetages et remorque pour transporter les canots…), déterminer les tarifs et prestations, créer des fiches d'interprétation de la rivière Tomifobia. - **Développer une offre de matériel adapté pour la pratique des activités de plein air : 30 jours** Acquérir du matériel pour le sport adapté, permettant ainsi aux personnes à capacité physique restreinte de profiter des activités de plein air. Déterminer les tarifs et conditions de location.
Indicateurs de résultats	Nombre de canots loués par an, nombre de locations du matériel de sport adapté
Recommandations	<u>Structuration de l'activité canot :</u> L'entreprise peut aller au-delà de la simple location de canots en proposant une gamme de services : - Transport des clients et du matériel au point de mise à l'eau - Forfait multiactivités (location de canot, vélos, accès à la plage…) - Associer la gamme d'activités avec un hébergement - Mettre à disposition des fiches d'interprétation de la faune et de la flore - Organiser des animations en rapport (jeu avec des indices à trouver le long de la rivière…) <u>Investissement dans du matériel de sport adapté :</u> L'achat du matériel adapté faire l'objet d'une participation financière de la municipalité car cela concourt à la réalisation de la « Destination pour tous ». Des commanditaires pourraient également être sollicités du fait de la nature particulière de l'équipement et de son objectif d'intégration de

	personnes à capacité physique restreinte. - Canot adapté Exemple : kayak Rotomold, produit de l'entreprise américaine Creating Ability - Troisième roue adaptable sur les fauteuils manuels Exemple : Module tout chemin, Lomo, Firefly - Fauteuil de baignade (pour la plage du Lac Massawippi) Exemple : Hippocampe

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Loueur de matériel : 90 jours travaillés
Investissement	<u>Investissement en canots :</u> Remorque pour canot : environ 2 000 $ Canot : environ 700 $ par unité Gilet de sauvetage : 150 $ par unité Total pour 3 canots, 9 gilets de sauvetages : 5 450 $ <u>Investissement en matériel adapté :</u> Prix module tout chemin (Entreprise française Magelan) : 963 $ Prix Lomo (Entreprise allemande Stricker) : 1 254 $ Prix Firefly (Entreprise américaine Rio Mobility) : 2 532 $ Prix Hippocampe (Magasin André Vigier à Montréal) : 3 785 $ Prix Kayak adapté Rotomold (Entreprise américaine Creating Ability) : à partir de 1 500 $ tout équipé Total : 6 248 $
Possibilités de financements	- Fonds d'investissement du CLD, Investissement Québec (IQ) : entre 10 000 et 100 000 $ (n°10 dans le tableau des subventions) - Programme de diversification des collectivités, Développement économique Canada (DEC) : en fonction du projet (n°13 dans le tableau des subventions) - Fonds de développement pour l'offre touristique, Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) : pas d'appel à projets pour le moment (n°14 dans le tableau des subventions) - Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS) : subvention maximale de 60 000 $ (n°18 dans le tableau des subventions)

ACTION 22	ORGANISER DES ÉPREUVES SPORTIVES

Responsable	Comité Loisirs, Culture et Tourisme d'Ayer's Cliff
Partenaires	IROC Indoor Recreation of Orleans County Vermont USA / Nekowsa Northeast Kingdom Open Water Swimming Asscociation/ Tour de Kingdom / Associations sportives et commerçants d'Ayer's Cliff
Temporalité de l'action	Court terme : 2013 - 2017
Budget d'investissement	En fonction des choix d'organisation

Contexte

La municipalité d'Ayer's Cliff possède un patrimoine naturel propice à la pratique d'activités de plein air :

- Le lac Massawippi : une superficie de 18,7 km2 et une profondeur maximale de 86 m, il permet la pratique de la natation, des activités nautiques et de la pêche
- La rivière Tomifobia : un bassin versant du Lac Massawippi dont une rive a été aménagée sur 19 km en un sentier pour les randonneurs et les cyclistes (Sentier Tomifobia)

Afin de mettre en valeur ses ressources, la municipalité pourrait participer à l'organisation d'événements sportifs à une échelle locale et internationale (Canada et Etats-Unis). L'organisation IROC (Indoor Recreation of Orleans County) est à l'initiative de plusieurs événements sportifs se déroulant dans le Vermont et les Cantons-de-l'Est (Lac Memphrémagog et le Lac Willoughby). Ils seraient très intéressés d'organiser des épreuves à Ayer's Cliff. Les deux épreuves actuelles sont :

- la compétition de natation en eau libre : « Kingdom Swim » qui compte 11 jours de compétitions pour l'année 2013, durant les mois de juillet et d'août. Plusieurs distances sont proposées : 10 miles, 6 milles, 3 milles, 1 mille de 1/4 mile et 100 mètres
- les courses cyclistes : « le tour de Kingdom » qui dure 5 jours (du 5 au 9 juin 2013) et le « First Foliage Tour » qui se déroule sur deux jours (28 et 29 septembre 2013)

Objectifs opérationnels	➢ Promouvoir le tourisme sportif international dans la région du Lac Massawippi ➢ Utiliser et mettre en avant les ressources naturelles d'Ayer's Cliff ➢ Engendrer des retombées pour l'économie locale (hébergements, restaurants, commerces…)
Description de l'action	- **Organiser une réunion avec les représentants de l'IROC : 2 jours** Déterminer les épreuves sportives qui pourraient se dérouler à Ayer's Cliff. Définir les besoins logistiques et humains. La réunion pourrait être ouverte aux organisations souhaitant participer au projet : les commerçants, les associations sportives, les Pères Servites, le Camp Massawippi, la Fondation des sports adaptés et des commanditaires potentiels. - **Créer un Comité d'organisation à Ayer's Cliff : 6 jours** Rédiger un plan pour l'organisation des épreuves sportives : dates, types d'épreuves, sites disponibles pour les épreuves et parcours potentiels… Constituer un Comité d'organisation pour commencer les démarches et être l'interlocuteur de l'IROC. - **Obtenir les permis requis pour le déroulement de l'événement : 15 jours** Etre en possession d'un permis de la ville, d'un permis du Ministère du Transport, permis et confirmation de la présence de la police municipale, permis et confirmation de la présence de la Sureté du Québec et un rapport sur la qualité de l'eau du lac. - **Etablir et mettre en œuvre un plan de communication : 30 jours** Définir les actions prioritaires pour faire connaître l'événement et attirer des participants. Envoyer un communiqué de presse aux journaux locaux, inviter les journaux spécialisés à couvrir l'événement (sports, natation, cyclisme, etc.), publier un article sur le site Internet et journal de la ville, mettre en place une campagne d'affichage et de distribution de publicité, contacter les associations sportives dans les régions limitrophes. - **Recruter une équipe pour le bon déroulement de la manifestation : 30 jours** Avoir au minimum : un directeur de la course cycliste, un directeur de la compétition de natation et un responsable de la sécurité et des premiers soins. Recruter également des bénévoles pour le balisage, la gestion des stationnements, des stands… - **Prendre les inscriptions des participants : 30 jours** Inscrire les participants aux épreuves sportives et récolter les frais d'inscription. Comptabiliser le nombre définitif de participants et adapter la logistique en fonction de la fréquentation prévue. - **Planifier les besoins en matériels : 10 jours**

	Déterminer les besoins en matériels pour le bon déroulement des courses sportives : tentes, stands, panneaux et éléments de balisage, bateaux pour suivre les nageurs, etc. - **Organiser et gérer la logistique le jour de la manifestation : 3 jours** Aménager et baliser les parcours sportifs, signaliser les stationnements, aménager des aires de repos pour les participants, organiser la partie dédiée aux stands et spectateurs… Des activités complémentaires à la manifestation pourraient être organisées notamment pour les enfants (mini-épreuves sportives, sensibilisation à la sécurité routière, etc.).
Indicateurs de résultats	Nombre de participants, nombre de commanditaires, nombre de visiteurs, bilan des retombées financières pour la municipalité (hébergements, restaurants, commerces, etc.).
Recommandations	Les participants de Kingdom Swim viennent non seulement des Etats-Unis et du Canada mais aussi du Mexique, de la Grande-Bretagne et de l'Inde. Chaque année, plus de 350 personnes participent à ce grand événement sportif. Les participants et les spectateurs sont assez fidèles puisque 50% d'entre eux reviennent d'une année sur l'autre. Phil White qui fait partie du Comité d'Organisation des événements de l'IROC semble partant pour organiser des épreuves de natation et de course cycliste à Ayer's Cliff, et ce, dès l'année 2013. Il propose notamment de compléter les dates existantes suivantes : - **la course de natation en eau libre « Kingdom Swim »** Il propose d'organiser une journée de compétition de natation au Lac Massawippi, le 13, le 14 ou le 15 août 2013. - **la course cycliste « le tour de Kingdom »** Il propose d'organiser une journée de compétition avant le départ du tour, soit le 4 juin 2013. L'itinéraire pourrait emprunter le Sentier Tomifobia ou un circuit intégrant le tour du lac Massawippi. - **la course cycliste « First Foliage Tour »** Il propose d'organiser une journée de compétition avant le départ du tour, soit le 27 septembre 2013. L'itinéraire pourrait emprunter le Sentier Tomifobia ou un circuit intégrant le tour du lac Massawippi. L'implication de la Fondation des Sports Adaptés dans l'organisation des courses se déroulant à Ayer's Cliff pourrait permettre de créer une compétition intégrant des personnes à capacité physique restreinte. La course pourrait se faire par équipe avec à chaque fois, des participants valides et des participants avec une déficience. Du fait de la durée de l'événement, les participants et les spectateurs sont logés sur place. L'organisation de ces événements sportifs devrait donc permettre des retombées économiques pour

	les établissements touristiques et les commerces locaux. Plusieurs mesures pourraient être prises pour favoriser la consommation : publier une liste des hébergements disponibles à Ayer's Cliff et des alentours, distribuer un livret sur la course avec des espaces publicitaires et/ou des coupons de réduction pour les commerces, encourager les commerçants à décorer leurs vitrines et proposer des offres spéciales.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Comité Loisirs, Culture et Tourisme : 126 jours travaillés
Investissement	En fonction des choix d'organisation et des épreuves organisées. Il faudra prévoir des investissements pour les postes suivants : - Location de tentes, de stands et de toilettes chimiques - Location ou prêt de 3 bateaux pour les épreuves de natation - Achat de matériel de balisage et de sécurisation des parcours - Frais de communication Le coût des investissements peut être mutualisé avec l'IROC et les différentes épreuves organisées.
Possibilités de financements	- Fonds d'investissement du CLD, Investissement Québec (IQ) : entre 10 000 et 100 000 $ (n°10 dans le tableau des subventions) - Pacte Rural, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) : subvention minimale de 25 000 $ (n°11 dans le tableau des subventions) - Fonds de développement pour l'offre touristique, Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) : pas d'appel à projets pour le moment (n°14 dans le tableau des subventions) - Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS) : subvention maximale de 60 000 $ (n°18 dans le tableau des subventions)

ACTION 23	CRÉER UN GITE ADAPTÉ

Responsable	Un entrepreneur privé
Partenaires	Municipalité d'Ayer's Cliff/ Corporation de l'Industrie Touristique du Québec/Kéroul
Temporalité de l'action	Long terme : 2023-2027
Budget d'investissement	En fonction du projet

Contexte	Selon la Corporation de l'Industrie Touristique du Québec, la région des Cantons de l'Est compte 163 gîtes (source du 30 novembre 2012). Il s'agit essentiellement d'une offre de qualité puisque 54 gîtes sont classés 3 soleils, 97 gîtes sont classés 4 soleils et 4 gîtes sont classés 5 soleils (classification allant de 0 à 5 soleils). En revanche, l'offre d'hébergements accessibles est très limitée dans les Cantons-de-l'Est. Selon l'association Kéroul, il existe uniquement des hébergements partiellement accessibles pour la région des Cantons-de-l'Est et il s'agit exclusivement d'hébergements haut de gamme (hôtels et auberges de 4 à 5 étoiles). Le manque d'offre d'hébergements accessibles pour la région apparait comme une opportunité d'affaires, d'autant plus pour Ayer's Cliff qui souhaite se positionner comme une « Destination pour tous ». En effet, le seul type d'hébergements évalué comme « partiellement accessible » par Kéroul est le Camp Massawippi, qui n'est pas ouvert aux clientèles individuelles. La municipalité aurait donc tout intérêt à ce qu'un hébergement accessible se développe sur son territoire. Le bâtiment de l'ancienne beurrerie sur la rue Main, bénéficie d'un emplacement privilégié, le long du sentier Tomifobia et pourrait constituer après rénovations, un gîte touristique accessible.

Objectifs opérationnels	➢ Elargir la gamme d'hébergement à Ayer's Cliff ➢ Proposer un hébergement accessible en gîte ➢ Requalifier et restaurer le bâtiment de la beurrerie
Description de l'action	- **Réaliser une étude de faisabilité puis un plan d'affaires : 40 jours** Evaluer les forces, faiblesses, opportunités et menaces du projet pour conforter la stratégie de création d'un gîte touristique adapté. Elaborer un plan d'affaires qui mentionne les investissements nécessaires, les besoins en financement, les recettes espérées, etc. - **Restaurer les bâtiments : 90 jours plus temps des travaux** Recruter un architecte et faire un plan des rénovations. Recourir au Service Conseil de Kéroul pour valider l'accessibilité du gîte pour les personnes à capacité physique restreinte. Demander un permis de construction à la municipalité, sélectionner les entreprises du bâtiment qui réaliseront les travaux. - **Réaliser l'ameublement du gîte : 20 jours** Sélectionner les meubles, le matériel électroménager et des éléments de décoration pour réaliser l'aménagement intérieur du gîte. Prendre en compte les critères d'accessibilité lors du choix des meubles (hauteur, type de poignées, conserver un espace de rotation et de déambulation, etc.). Un ameublement de qualité garantit un confort pour les clients et améliore le niveau de classement touristique. - **Demander toutes les autorisations et permis d'exploitation nécessaires : 35 jours** Obtenir l'immatriculation d'une entreprise individuelle (Numéro d'Entreprise Québec) et s'occuper de l'inscription d'un commerce au Ministère du Revenu pour la perception de la TVQ et TPS. - **Déclarer le gîte comme un hébergement touristique : 15 jours** Déclarer l'activité d'hébergement touristique auprès de la CITQ (Corporation de l'Industrie Touristique du Québec), pour obtenir un classement et l'autorisation d'exercer cette activité. Contracter une assurance responsabilité civile de 2 millions de dollars (minimum pour un gîte). Percevoir la taxe sur l'hébergement (voir Ministère du Revenu). Suivre la formation « Hygiène et salubrité alimentaire pour manipulateurs d'aliments », obligatoire pour les gîtes (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec).
Indicateurs de résultats	Nombre de clients par an, atteinte des objectifs financiers mentionnés dans le plan d'affaires.
Recommandations	<u>Les lois applicables à la création d'un hébergement touristique :</u> - Loi sur les établissements d'hébergement touristique

	- Règlement sur les établissements d'hébergement touristique « Tout établissement exploité par une personne qui offre en location à des touristes, contre rémunération, au moins une unité d'hébergement pour une période n'excédant pas 31 jours est assujetti à l'obligation de détenir une attestation de classification. Ne sont pas assujettis les établissements offrant de l'hébergement sur une base occasionnelle. » <u>Classement d'un gîte touristique par la CITQ :</u> Les gîtes sont classés de 0 à 5 soleils, en fonction de divers critères : - Qualité des installations (chambres, salles de bains, aires communes, extérieur, etc.) - Etat de conservation et d'entretien - Niveau de propreté - Services offerts - Mesures de sécurité Procédure : Contacter la CITQ pour demander un permis d'exploitation : fournir une preuve de souscription à une assurance responsabilité civile, remplir un dossier de classification et payer les frais de souscription annuels, procéder à l'évaluation de l'établissement et validation de la classification (valable pendant 24 mois). <u>Activités envisageables :</u> - Pension complète offerte grâce à un partenariat avec un traiteur local - Snack-bar pour les randonneurs/cyclistes du Sentier Tomifobia - Proposer différents matériels en prêt ou location (par exemple des vélos en partenariat avec Vélo Ayer's Cliff)

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un entrepreneur privé : 200 jours travaillés
Investissement	Achat du bâtiment : non communiqué Evaluer le bâtiment et fournir des conseils en matière d'accessibilité : Service Conseil Kéroul : 550 $ Permis de construire : Pour un montant des travaux supérieurs à 100 000 $: 150 $ Numéro d'Entreprise Québec : 32 $/an Frais de classification CITQ : - Frais de base : 225,63 $ - Prix par unité d'hébergement : 4,75 $ Total pour 5 chambres : 249,38 $ Intégrer la promotion de *La Route Accessible (Kéroul)* : 75 $ de frais pour la formation « Service Complice » *Autres dépenses d'investissements : architecte, coût des travaux de rénovation, ameublement…*
Possibilités de financements	- Fonds d'investissement régulier et Fonds stratégie jeunesse, Société d'aide au développement des collectivités (SADC) et Centre d'aide aux entreprises (CEA) : prêts maximum de 150 000 $ (n°3 dans le tableau des subventions) - Fonds de développement de l'offre touristique, Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est : en fonction du projet, nouveau plan à partir de 2013 (n°7 dans le tableau des subventions) - Aide aux immobilisations, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) : en fonction du projet (n°9 dans le tableau des subventions) - Programme de diversification des collectivités, Développement économique Canada (DEC) : en fonction du projet (n°13 dans le tableau des subventions) - Fonds de développement pour l'offre touristique, Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) : pas d'appel à projets pour le moment (n°14 dans le tableau des subventions) - Crédit d'impôt remboursable, Ministère du Tourisme du Québec : montant maximum de 175 000 $ par an (n°17 dans le tableau des subventions)

	- Aide aux immobilisations, Ministère de l'Éducation, Loisir et Sport (MELS) : 25 000 $ (n°19 dans le tableau des subventions) - Projets spéciaux en accessibilité, Ministère de l'Éducation, Loisir et Sport (MELS) : subvention maximale de 30 000 $ (n°22 dans le tableau des subventions) - Bonification de la déduction pour rénovations ou transformations favorisant l'accessibilité à un édifice, Ministère des finances et du revenu : calcul en fonction du projet (n°23 dans le tableau des subventions) - Fonds pour l'accessibilité, Gouvernement fédéral (Ressources humaines et développement des compétences du Canada) : programme de subventions régulier (n°24 dans le tableau des subventions)

ACTION 24	ÉLABORER UN PLAN DE COMMUNICATIONS POUR LA « DESTINATION POUR TOUS »

Responsable	Coordonnateur du développement touristique à la municipalité d'Ayer's Cliff
Partenaires	MRC Memphrémagog, Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est, Kéroul
Temporalité de l'action	Court terme : 2013-2017
Budget d'investissement	2 400 $

Contexte	Ayer's Cliff souhaite s'engager dans le développement touristique avec la mise en place du projet « Destination pour tous» (voir Action 1). L'accessibilité universelle est une approche qui tient compte des besoins particuliers de certains groupes d'individus, afin de générer des solutions intégrées, au bénéfice de l'ensemble de la population. Appliqué aux domaines de la communication et de l'information, le principe de l'accessibilité universelle prend la signification suivante : des plans de communication et des moyens de communication et d'information qui s'adressent et qui tiennent compte des besoins de toutes les clientèles. Le principe de l'accessibilité universelle vise donc, entre autres, à ce que toute la population ait accès, au même moment, aux outils de communication. Afin de valoriser la stratégie ambitieuse et l'offre accessible développée à Ayer's Cliff, il est nécessaire de recourir à des moyens de communications variés. Les objectifs visés par le plan de communication sont de faire connaitre la destination (stratégie de notoriété), valoriser les efforts en matière d'accessibilité (stratégie d'image) et donc d'attirer une clientèle plus nombreuse (stratégie de fréquentation). En tant que ville pilote « Destination pour tous » au Québec, Ayer's Cliff pourrait faire partie des villes références présentées lors du Sommet Mondial Destination pour tous, qui se tiendra à Montréal en octobre 2014. Cet événement a pour but d'engager tous les partenaires dans une démarche d'harmonisation des normes et standards d'accessibilité.
Objectifs opérationnels	➢ Positionner Ayer's Cliff comme la première « Destination pour tous » au Québec

	➢ Faire découvrir la destination et les activités proposées ➢ Augmenter la fréquentation touristique et les retombées économiques pour la municipalité
Description de l'action	- **Définir les objectifs du plan de communication : 5 jours** Identifier les objectifs poursuivis par les actions de communications (information, notoriété, image, positionnement…), les publics cibles de la destination (cœur de cible, cibles primaires et secondaires) et le budget disponible. A partir de cette première approche, il va être possible d'imager la stratégie la plus pertinente pour Ayer's Cliff. - **Élaborer une stratégie avec un plan d'actions pour un an : 10 jours** Rédiger un plan de communication avec les moyens à utiliser (médias, hors médias), le planning et rythme des actions de communications et le budget total. Un plan de communication doit aussi prévoir une évaluation des actions mises en place, pour vérifier la pertinence et l'impact de celui-ci et ajuster au besoin, les actions prévues. Les actions prioritaires pour Ayer's Cliff : o Expliciter le produit en créant un bloc marque (logo et nom de la destination) o Adhérer à l'Association Touristique Régionale des Cantons-de-l'Est o Développer un nouveau site Internet pour Ayer's Cliff (détaillé dans l'action 26) o Elaborer une brochure de l'offre touristique - **Accompagner la mise en place des actions retenues : 15 jours** Effectuer la réalisation et le suivi des actions contenues dans le plan de communication. Des actions de communications supplémentaires n'engageant pas d'investissements particuliers peuvent également être ajoutées en fonction du contexte et des événements (par exemple l'envoi d'un communiqué de presse aux médias locaux).
Indicateurs de résultats	Réalisation du plan d'actions, nombre de brochures distribuées, fréquentation du site Internet (nombre de visiteurs, taux de rebond).
Recommandations	<u>Plan de communication :</u> Il existe différents types d'approches de la communication selon les objectifs :

	- Diffuser une information pratique ou éducative : baser la communication sur la transmission d'une information fiable - Utiliser la répétition : diffuser un message fréquemment pour améliorer l'impact sur un consommateur et le fidéliser - Faire du buzz marketing : mettre en place des actions marquantes, limitées dans le temps - Miser sur la persuasion : utiliser des techniques de type avantage/preuve avec des exemples d'expériences vécues ou de témoignages clients Les moyens existants pour la communication touristique : - Communication médias : acheter de l'espace publicitaire pour mettre une annonce (presse, radio, télévision, Internet) - Communication hors médias : envoyer des communiqués de presse aux médias, distribuer des brochures, mettre en place un site Internet, animer des réseaux sociaux, réaliser des campagnes d'emailing, organiser des événements et éductour, distribuer des objets promotionnels, etc. <u>Dans le cadre du développement de la destination Ayer's Cliff, nous recommandons pour les premières années :</u> 1. Expliciter le produit en concevant le bloc marque de la destination pour tous : Faire appel à une agence de communication ou un graphiste pour créer le bloc marque (le logo, le nom du produit et un slogan) pour renforcer l'image touristique du produit. Il faudra aussi déterminer une charte graphique pour l'ensemble des actions de communication mises en œuvre. 2. Adhésion de la municipalité d'Ayer's Cliff à l'Association Touristique Régionale des Cantons-de-l'Est : Bénéficier des avantages et services exclusifs des membres de l'ATR : mention de la destination dans le guide touristique et le site Internet, distributions des brochures dans les présentoirs régionaux, possibilité de participer aux Grands Prix du Tourisme, participer à des campagnes promotionnelles, acheter des espaces publicitaires dans les médias locaux à tarif préférentiel, bénéficier des services de consultation pour la mise en marché/planification des

	actions marketing, accéder au crédit-marketing (20% de la taxe d'hébergement perçue sur la commune peut être utilisée pour les actions de communication de la ville) et utiliser les études et recherches produites par l'Association Touristique Régionale. 3. Création d'un nouveau site Internet: voir fiche action 25 4. Elaborer une brochure touristique Créer une brochure touristique pour la Destination pour tous : hébergements, restaurants, activités et attraits d'Ayer's Cliff en précisant les établissements accessibles. Les activités et attraits accessibles évalués par Kéroul et situés à proximité d'Ayer's Cliff (maximum une heure de transport) pourront également être mentionnés pour élargir la gamme. Une partie sur les transports et autres services accessibles (commerces, banques, postes, matériels orthopédiques, etc) devra également être présente dans le guide. 5. Participer au Sommet mondial « Destination pour tous » En tant que ville pilote au Québec, Ayer's Cliff aurait tout intérêt à participer au Sommet « Destination pour tous » qui se tiendra à Montréal en octobre 2014. Les modalités de participation et le type d'intervention est à déterminer avec les organisateurs (Kéroul). 6. Recruter un ambassadeur de destination Afin de faire connaitre l'initiative ambitieuse d'Ayer's Cliff qui consiste à développer une destination accessible à tous, il serait opportun de recruter un ambassadeur pour effectuer la promotion de l'offre touristique auprès du grand public et des personnes à capacité physique restreinte. Le positionnement de la destination étant « sport et nature », l'ambassadeur pourrait être un sportif à capacité physique restreinte, de préférence résident à proximité d'Ayer's Cliff (par exemple, Lyne Tremblay de Magog ou Diane Roy de Sherbrooke). *Étant donné que la municipalité est officiellement bilingue et située à proximité des Etats-Unis, l'ensemble des actions de communications devra être effectuée en français et en anglais. Les actions de communications pourront être renforcées les années suivantes, lorsque l'offre proposée aura été élargie.*

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un coordonnateur du développement touristique : 7 595 dollars (pour 35 jours travaillés) calculé sur la base d'un salaire au coût annuel brut de 56 484 dollars (Enquête de Rémunération sur le secteur du tourisme au Canada en 2010), pour 260 jours travaillés par an.
Investissement	Bloc marque : 400 $ Adhésion ATR Cantons de l'Est : 350 $ Edition de 1000 brochures : 1 500 $ Frais d'envoi : 150 $ Total : 2 400 $
Possibilités de financements	- Pacte Rural, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) : subvention minimale de 25 000 $ (n°11 dans le tableau des subventions) - Programme de diversification des collectivités, Développement économique Canada (DEC) : en fonction du projet (n°13 dans le tableau des subventions) - Fonds de développement pour l'offre touristique, Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) : pas d'appel à projets pour le moment (n°14 dans le tableau des subventions)

ACTION 25	CONCEVOIR UN SITE INTERNET POUR LES HABITANTS ET LES VISITEURS

Responsable	Coordonnateur du développement touristique à la municipalité d'Ayer's Cliff
Partenaires	Agence de communication
Temporalité de l'action	Court terme : 2013-2018
Budget d'investissement	38 472 $

Contexte	La municipalité d'Ayer's Cliff possède un site Internet bilingue à l'adresse suivante : http://www.ayerscliff.ca/. A l'heure actuelle, il contient essentiellement des informations pour les habitants, il semble peu animé (pas de mention des actualités et des événements) et l'information touristique est peu mise en valeur. Or, selon l'Institut de la Statistique du Québec, le taux d'utilisation d'Internet à des fins personnelles par les Québécois de 16 ans et plus s'élève à 75,9 % en 2010. D'un point de vue touristique, en 2011, Internet est la deuxième source d'information utilisée (50%) derrière le conseil de la famille et des amis (57%) selon le Ministère du Tourisme du Québec[26]. Un site Internet est un outil indispensable pour une destination touristique, d'autant plus lorsque l'accès à de l'information touristique est limité sur le territoire. En effet, Ayer's Cliff ne dispose à l'heure actuelle, que d'un Relais d'Information Touristique, qui n'est pas en mesure d'être exhaustif sur l'offre touristique. 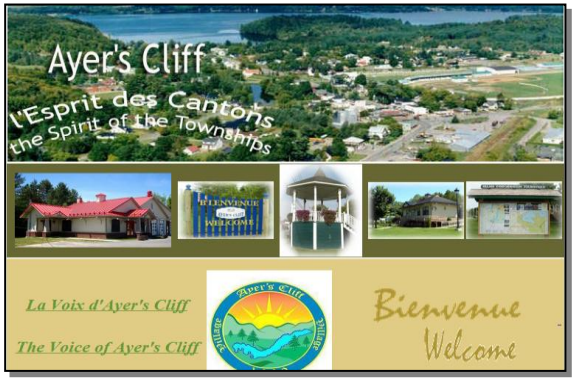
Objectifs opérationnels	➢ Offrir de l'information pratique aux habitants et les aviser des événements locaux ➢ Mettre en valeur l'information touristique pour attirer les clientèles ciblées ➢ Communiquer et positionner Ayer's Cliff comme la première « Destination pour tous » ➢ Permettre aux professionnels du tourisme d'accéder aux informations stratégiques : statistiques, règlements, projets en cours

[26] http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/etudes-statistiques/enquete-comportement-web-touristes-11-05.pdf

Description de l'action	- **Rédiger un cahier des charges : 7 jours** Spécifier dans celui-ci l'objet de la commande, les destinataires, le contenu et déterminer le gestionnaire du site. C'est à partir des critères contenus dans le cahier des charges que le site Internet sera conçu, il est donc nécessaire de s'assurer de son exhaustivité. - **Lancer un appel d'offres : 1 jour** Diffuser l'annonce de recherche d'un prestataire pour la réalisation du nouveau site Internet d'Ayer's Cliff selon les procédures en vigueur. - **Choisir un maître d'œuvre : 2 jours** Déterminer les critères justifiant le choix du maître d'œuvre retenu : le prix, les délais de livraison, les services offerts, les références du prestataire… - **Suivre la création du site Internet jusqu'à sa livraison : 5 jours** Suivre le cahier des charges et la proposition du prestataire pour s'assurer du bon déroulement des opérations. Il faut prévoir du temps disponible pour valider les différentes étapes de réalisation et ajuster au besoin la livraison finale. - **Communiquer sur la livraison du nouveau site Internet : 1 jour** Insérer un court article présentant le nouveau site Internet de Ayer's Cliff dans son journal local « La voix d'Ayer's Cliff » et inviter les habitants à aller l'utiliser.
Indicateurs de résultats	Nombre de visites du site par rapport à l'ancien site, durée moyenne de visite, nombre de pages consultées, taux de rebond sur le site Internet.
Recommandations	<u>Arborescence du site Internet :</u> Le site Internet d'Ayer's Cliff s'adresse à différents types d'utilisateurs (habitants, touristes et usage professionnel), ces différents visiteurs ne sont pas à la recherche du même type d'informations. Il est donc recommandé de proposer une page d'accueil qui différencie les visiteurs selon leur profil pour les guider vers les rubriques adéquates. Ce modèle est celui d'un site dit « affinitaire » : - Espace habitants : intégrer les rubriques actuelles « administration/comités » et « services aux citoyens » - Espace touristes : intégrer la rubrique actuelle « Ayer's Cliff » en ajoutant les informations liées aux projets développés ultérieurement. - Espace professionnel du tourisme : créer un espace protégé par un mot de passe pour que les

professionnels du tourisme puissent avoir accès aux informations stratégiques sur la destination (projets, réunions, enquêtes et statistiques de fréquentation…).
Des onglets généralistes pourront être visibles sur les rubriques habitants et touristes tels que : actualités d'Ayer's Cliff, les activités, les événements…
Exemple du site de Saint-Jean-Port-Joli : http://www.saintjeanportjoli.com/default.asp?no=1

Spécificités du site Internet :

- Accessibilité

Le site Internet doit être consultable par tous, pour respecter le positionnement retenu comme une « Destination pour tous ». Il faudra s'assurer durant sa conception que les normes et principes établis par le W3C seront respectés. L'ajout de certains outils peut aussi favoriser l'accessibilité. Par exemple offrir la possibilité de grossir les caractères, proposer des contenus audio par le biais de vidéos (vidéos avec description audio et sous titrage ou langue des signes), ajouter des légendes aux photographies et vidéos… Concernant les textes, il serait tout de même préférable d'augmenter la taille de la police et de bannir les couleurs trop claires pour faciliter la lecture.

- Langues

De plus, étant donné que la ville et ses habitants sont officiellement bilingues français-anglais, il est indispensable que l'intégralité du contenu soit disponible dans ces deux langues.

Utilisation du site sur les outils mobile :

Il faudra aussi penser à l'utilisation du site Internet sur un outil mobile comme un téléphone intelligent ou une tablette qui sera facilité par l'instauration de la zone de Wi-Fi gratuit. La solution la plus simple et la moins coûteuse est de prévoir une bonne ergonomie pour que le site Internet soit agréable à consulter sur de petits écrans. A titre d'information, les autres solutions sont la création d'un site mobile ou d'une application mobile, qui nécessitent un investissement supplémentaire et presque équivalent à celui du site Internet. La principale différence entre ces deux solutions est que le site mobile a l'avantage d'être universel, c'est-à-dire utilisable quelque soit le système d'exploitation alors que l'application est créée pour un système d'exploitation (par exemple iOS, Android…) et donc pour un seul type d'équipement (par exemple Apple).

Référencement :

Au-delà de la seule refonte du site Internet, il est indispensable de favoriser un bon référencement de ce dernier pour qu'il apparaisse dans les premiers résultats sur les moteurs de recherche. L'étude

	« Comportement Web des touristes Québécois »[27] réalisée en mai 2011 montre que le principal site Internet consulté pour choisir sa destination est un moteur de recherche comme par exemple Google (pour 27% des Québécois ayant passés leurs dernières vacances au Québec). Etant donné le positionnement de Ayer's Cliff en tant que « Destination pour tous », il faudra inclure des mots clés liés : « tourisme accessible », « vacances personnes à capacité physique restreinte »… Actualisation : Il faudra prévoir des actualisations du contenu du site Internet, au moins de manière annuelle, pour vérifier la justesse des informations contenues et ajouter les activités supplémentaires. Lors de la conception du site, il est possible de déterminer une personne dans l'équipe municipale qui sera en charge de ses actualisations ou alors il faudra prévoir un budget pour le confier à l'agence en charge de la conception du site.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITES DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un coordonnateur du développement touristique : 3 472 dollars (pour 16 jours travaillés) calculé sur la base d'un salaire au coût annuel brut de 56 484 dollars (Enquête de Rémunération sur le secteur du tourisme au Canada en 2010), pour 260 jours travaillés par an.
Investissement	Création d'un nouveau site Internet : déterminer l'arborescence et le contenu du site, optimiser le référencement du site selon la stratégie de développement : « Destination pour tous » : 35 000 dollars.
Possibilités de financements	- Pacte Rural, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) : subvention minimale de 25 000 $ (n°11 dans le tableau des subventions)

[27] http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/etudes-statistiques/enquete-comportement-web-touristes-11-05.pdf

ACTION 26	AVOIR UN LIEU D'ACCUEIL TOURISTIQUE (LABEL CAFÉ DE VILLAGE)

Responsable	Propriétaire d'un café/restaurant à Ayer's Cliff (par exemple l'Auberge d'Ayer's Cliff) avec l'aide du coordonnateur du développement touristique de la municipalité d'Ayer's Cliff
Partenaires	Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est
Temporalité de l'action	Moyen terme : 2018 - 2023
Budget d'investissement	310 $ par an

Contexte	Le village d'Ayer's Cliff possède un Relais d'Information Touristique (RIT) situé dans la bibliothèque, qui consiste à un espace offrant de l'information touristique sans personnel spécifique. Les horaires d'ouvertures de la bibliothèque ne correspondent pas à l'activité touristique surtout pour le week-end (ouverture uniquement le samedi matin pendant 3 heures). L'Association Touristique Régionale des Cantons de l'Est a mis en place une marque pour les cafés : « les Cafés de Village ». Il s'agit de déterminer un café qui puisse être un ambassadeur du territoire pour accueillir les touristes et leur donner des informations pratiques sur les activités et hébergements à proximité. Le propriétaire et les employés du café sont en mesure de répondre aux questions des touristes et peuvent leur fournir des brochures touristiques de la région. L'avantage pour l'établissement et pour la municipalité est de bénéficier d'une promotion et d'une visibilité supplémentaire dans un environnement touristique très concurrentiel. La qualité du service fourni aux touristes se trouve également renforcé et permet une meilleure cohabitation entre les habitants et les touristes. Au niveau économique, le Café de Village peut ainsi convertir les touristes venus pour des renseignements en consommateurs si le lieu et l'accueil sont chaleureux. *Le coordonnateur du développement touristique a pour rôle d'accompagner l'obtention du label « café*

	de village » mais la gestion et les coûts du label seront supportés par le café/restaurant.
Objectifs opérationnels	➢ Avoir un lieu d'accueil touristique chaleureux et typique ➢ Favoriser la rencontre entre les habitants et les visiteurs touristiques ➢ Augmenter la visibilité de l'établissement choisi et d'Ayer's Cliff à l'échelle des Cantons-de-l'Est
Description de l'action	- **Informer les établissements éligibles au label « Café de Village » des critères d'admissibilité : 1 jour** La première étape consiste à aller rencontrer les gérants des cafés et restaurants pouvant être éligibles au cahier des charges (voir la rubrique des recommandations ci-dessous). En parallèle, il faut engager un dialogue avec le Conseil d'Administration de la bibliothèque qui assure actuellement un service d'information touristique. - **Avertir Tourisme Cantons-de-l'Est de la volonté de participer au programme « Café de village » : 1 jour** Ensuite, il s'agit de retenir un établissement volontaire qui correspond aux critères et qui présente un cadre agréable pour accueillir une clientèle touristique. Le début du processus de labellisation peut commencer une fois que Tourisme Cantons-de-l'Est a été avisé de l'intérêt de l'établissement. - **Evaluer le lieu retenu : 1 jour** Le Comité en charge du label « Café de Village » procède ensuite à une visite de l'établissement pour vérifier que toutes les conditions sont remplies. Le propriétaire est avisé de la décision d'attribuer ou non le label à l'établissement. - **Afficher l'appartenance au réseau « Café de Village » : 1 jour** Lorsque l'établissement est reconnu comme « Café de Village », il peut afficher distinctement son appartenance au réseau grâce aux outils promotionnels fournis : 1 fanion extérieur, 1 tableau intérieur, 1 tablier et une affiche « Café de Village ». Il bénéficiera aussi de la promotion du réseau et de Tourisme Cantons-de-l'Est : page sur le site Internet, présence dans plusieurs publications (guide touristique des Cantons-de-l'Est, la carte touristique régionale, la carte de vélo) et des relations de presses du réseau.
Indicateurs de résultats	Création d'un « Café de Village » à Ayer's Cliff.

Recommandations	<u>Conditions d'éligibilité :</u> - Être membre de Tourisme Cantons-de-l'Est - Être en opération depuis au moins deux ans - Être situé sur une des routes touristiques (pour Ayer's Cliff : Chemin des Cantons) ou au cœur du village - Posséder un permis de restauration - Être en règle avec les normes du MAPAQ, les normes du bâtiment ou toutes autres normes exigées dans son secteur d'opération. - Être indépendant, sans attache, ni bannière, ni franchise commerciale et ne pas être une salle à manger d'un établissement d'hébergement touristique - Avoir des horaires d'ouverture suffisants : minimum 5 jours par semaine, service de deux repas (déjeuner/diner, diner/souper) et les propriétaires sont sur place au moins 50% des horaires d'ouverture *Dans le cadre du projet de « Destination pour tous », il est indispensable que le lieu retenu soit accessible aux personnes à capacité physique restreinte.* <u>Aménagements du café :</u> - Installer un présentoir d'information touristique avec des brochures sur les attraits, les activités et les hébergements - Proposer un accès à Internet (Wi-Fi gratuit) et en option, mettre à disposition une tablette numérique pour consulter les sites touristiques - Eventuellement : mettre à disposition des jeux de société, vendre des produits du terroir

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un coordonnateur du développement touristique : 868 dollars (pour 4 jours travaillés) calculé sur la base d'un salaire au coût annuel brut de 56 484 dollars (Enquête de Rémunération sur le secteur du tourisme au Canada en 2010), pour 260 jours travaillés par an.
Investissement	<u>Obligatoire</u> Adhésion annuelle Tourisme Cantons-de-l'Est : 210 $ plus taxes Adhésion annuelle au réseau « Café de Village » : 100 $ Total : 310 $/année <u>Optionnelle : l'aménagement d'un espace d'informations touristiques confortable</u> Achat d'une tablette numérique : 400 $ Meubles (fauteuil, petite table, présentoir à documents) : 300 $ Total : 700 $
Possibilités de financements	- Pacte Rural, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) : subvention minimale de 25 000 $ (n°11 dans le tableau des subventions) - Fonds de développement pour l'offre touristique, Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) : pas d'appel à projets pour le moment (n°14 dans le tableau des subventions)

ACTION 27	INTÉGRER LE CHEMIN DES CANTONS EN TANT QUE VILLE ÉTAPE

Responsable	Coordonnateur du développement touristique à la municipalité d'Ayer's Cliff
Partenaires	Corporation de Gestion du Chemin des Cantons / MRC de Memphrémagog
Temporalité de l'action	Moyen terme : 2018-2023
Budget d'investissement	2 198,38 $ pour la première année

Contexte	Le Chemin des Cantons est un itinéraire de 418 km, qui propose actuellement des étapes dans 27 municipalités traversées par cette route touristique et 8 municipalités à proximité. Il permet de découvrir les paysages, le patrimoine, la culture et les attraits qui font la particularité des Cantons-de-l'Est. Le matériel promotionnel est conçu pour durer deux ans (2012 et 2013), 310 000 cartes sont distribuées (230 000 en français et 80 000 en anglais). Un site Internet dédié permet aussi d'accéder à l'ensemble des informations pratiques (français/anglais). Une étude mesurant l'impact de la présence du Chemin des Cantons dans le développement touristique des communautés a été menée en 2011 et se révèle être très positive. En effet, le Chemin des Cantons est un élément attractif majeur et constitue la raison principale de la venue pour 45% des répondants. 89% envisageraient de revenir dans les 3 ans et 98% le recommandent à leurs amis. Il s'agit donc d'un outil de fidélisation et un produit qui entraine un bouche-à-oreille positif. Il aurait permis de générer 6,6 millions de dollars d'investissements avec des retombées économiques de 20 millions de dollars. La couverture médiatique offerte aux municipalités et aux attraits serait estimée à 1,2 millions de dollars. Au-delà des aspects touristiques, le Chemin des Cantons a permis de faire redécouvrir le patrimoine aux habitants et ainsi, de renforcer le sentiment de fierté. Il participe également à la revitalisation des centres-villes. Ayer's Cliff est sur le tracé du Chemin des Cantons mais n'en fait pas partie et ne bénéficie pas de la visibilité que peut offrir cette route touristique (signalisation, promotion, effet de réseau…).

Objectifs opérationnels	➢ Augmenter la visibilité d'Ayer's Cliff et de son offre touristique ➢ Bénéficier de l'image positive véhiculée par le Chemin des Cantons ➢ Participer à un réseau de villages dynamiques
Description de l'action	- **Recenser l'offre d'Ayer's Cliff et remplir un dossier de demande d'admission : 15 jours** Rédiger la liste des attraits, activités et services touristiques présents à Ayer's Cliff selon le document remis par les Chemins des Cantons. S'assurer que le village respecte tous les critères d'admissibilité (voir Recommandations). - **Déposer au Conseil d'Administration des Cantons-de-l'Est une lettre d'intention avec l'appui d'une résolution : 1 jour** Envoyer la demande d'admission en tant que ville étape à la Corporation de Gestion du Chemin des Cantons qui examinera le dossier en comité. Une réponse écrite sera envoyée au village dès que la décision sera prise. Si la demande est acceptée, Ayer's Cliff recevra une lettre d'admission. - **Signaliser l'appartenance au Chemin des Cantons : 4 jours** Intégrer le Chemin des Cantons en s'acquittant d'une quote-part annuelle auprès de la MRC de Memphrémagog, pour financer la coordination, la promotion et la signalisation du Chemin des Cantons. Acquérir un panneau d'étape et l'installer à l'entrée du village pour signaler le village comme faisant partie de la route touristique. Communiquer des informations complémentaires à la corporation de gestion du Chemin des Cantons selon leurs besoins pour la réalisation des documents promotionnels (carte, site Internet…).
Indicateurs de résultats	Intégration du Chemin des Cantons, augmentation de la fréquentation touristique du village et de sa notoriété.
Recommandations	Le Chemin des Cantons peut être intégré des deux façons : - Devenir une ville étape - Etre un établissement « Ami du Chemin des Cantons » comme l'Auberge d'Ayer's Cliff Le tracé de cette route touristique passe déjà par Ayer's Cliff, il semble donc plus facile et pertinent d'intégrer les villes étapes plutôt que de demander aux établissements touristiques de devenir « Ami du Chemin des Cantons » à titre individuel.

	<u>Critères d'admissibilité au Chemin des Cantons</u> - Des caractéristiques patrimoniales anglo-saxone ou américaine évidentes et tangibles; - Un patrimoine bâti et naturel de qualité; - Un historique en lien avec la thématique; - Un point de services où on peut avoir accès à des toilettes, essence, nourriture, … - Une animation en lien avec la thématique; - Une route asphaltée Le matériel promotionnel étant conçu pour durer deux ans (2012 et 2013), il serait préférable de déposer une demande de candidature pour intégrer le Chemin des Cantons avant que la nouvelle carte soit créée (fin de l'année 2013, 2015, 2017…). Il est aussi indispensable de vérifier que l'offre touristique actuelle est suffisante avant de déposer un dossier de candidature. La mise en valeur du patrimoine du County Fair Grounds devrait permettre de créer un attrait majeur et unique.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un coordonnateur du développement touristique : 4 340 dollars (pour 20 jours travaillés) calculé sur la base d'un salaire au coût annuel brut de 56 484 dollars (Enquête de Rémunération sur le secteur du tourisme au Canada en 2010), pour 260 jours travaillés par an.
Investissement	Panneau d'étape : 1 500 $ plus taxes Quote-part annuelle à verser à la MRC de Memphrémagog : 698,38 $ Total pour la première année : 2 198,38 $ Années suivantes : 698,38 $
Possibilités de financements	- Pacte Rural, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) : subvention minimale de 25 000 $ (n°11 dans le tableau des subventions) - Fonds de développement pour l'offre touristique, Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) : pas d'appel à projets pour le moment (n°14 dans le tableau des subventions)

ACTION 28	JUMELER LE VILLAGE AVEC D'AUTRES « DESTINATIONS POUR TOUS »

Responsable	Coordonnateur du développement touristique à la municipalité d'Ayer's Cliff
Partenaires	Municipalités jumelées, Kéroul
Temporalité de l'action	Long terme : 2023-2027
Budget d'investissement	Selon les actions contenues dans l'accord de jumelage

Contexte	Le village d'Ayer's Cliff s'est engagé depuis 2012 dans la mise en place d'une Destination pour tous, ce qui constitue un positionnement spécialisé et distinctif dans l'offre touristique québécoise. Afin de valoriser les efforts entrepris et la qualité des prestations offertes, désormais accessibles à tous, il serait pertinent d'élargir la visibilité du projet au-delà des frontières canadiennes. Pour assurer une promotion à l'étranger, il serait bénéfique de s'associer à des organismes référents en matière de tourisme et handicap ou des destinations pour tous déjà structurées, qui peuvent ainsi renforcer la légitimité d'Ayer's Cliff auprès de leurs concitoyens.
Objectifs opérationnels	➢ Échanger des bonnes pratiques et des initiatives innovantes ➢ Promouvoir mutuellement les autres destinations sur le marché local ➢ Faciliter les voyages à l'étranger des personnes à capacité physique restreinte
Description de l'action	- **Rédiger une proposition de jumelage de destinations touristiques accessibles : 7 jours** Proposer des axes de coopération autour de la thématique principale du tourisme accessible à tous pour renforcer la qualité et la visibilité de l'offre à l'étranger. Déterminer la destination avec laquelle il serait le plus pertinent de se jumeler (similarité ou complémentarité de l'offre touristique). - **Soumettre la proposition aux acteurs du jumelage et aux responsables locaux lors d'une réunion : 3 jours** Présenter la proposition de jumelage et débattre des orientations prioritaires avec les acteurs locaux : MRC, CLD, Comité Loisir, Culture et Tourisme d'Ayer's Cliff, professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, opérateurs d'activités touristiques…). La même action doit être effectuée dans la

	destination de jumelage. - **Effectuer les modifications nécessaires pour établir un plan d'actions du jumelage : 4 jours** Harmoniser l'accord de jumelage en fonction des résultats des concertations à Ayer's Cliff et dans l'autre destination pour finaliser le document. - **Organiser une réunion avec tous les acteurs pour la signature du jumelage : 2 jours** Concrétiser le jumelage lors de la signature de l'accord, soit en réel avec le déplacement d'une des deux délégations soit en virtuel grâce à la vidéoconférence (selon le budget). - *Réaliser les actions définies (en fonction de l'accord)*
Indicateurs de résultats	Signature d'au moins un accord de jumelage, nombre d'actions communes mises en place, la longévité des jumelages.
Recommandations	Afin de faciliter les accords entre « Destinations pour tous », il serait pertinent de s'appuyer sur des associations ou accords de coopération internationale existants (par exemple l'Association France-Québec). Pour des jumelages avec des pays européens, l'association ENAT (European Network for Accessible Tourism) peut fournir des renseignements sur les villes engagées dans un développement de « Destination pour tous ». Le budget alloué par les deux villes pour le jumelage pourrait permettre aux acteurs de se rencontrer dans l'un des deux pays pour la signature du partenariat touristique. Les deux destinations pourront partager leurs méthodes de travail et outils mis en place pour la clientèle et ainsi optimiser leurs fonctionnements respectifs. L'intérêt est aussi en terme de communication, puisque l'accord aurait une partie sur la mise en place d'actions en faveur de l'autre destination (par exemple une page dédiée sur le site Internet, l'organisation d'événements, de voyages sur place avec un accueil organisé, l'aide à l'organisation du séjour…). Chaque destination bénéficie ainsi à la fois de la notoriété de l'organisme étranger et de la confiance accordée par les touristes quant à l'accessibilité des établissements proposés.

BUDGET TOTAL : FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS	
Temps de travail du responsable de l'action	Un coordonnateur du développement touristique : 6 076 dollars (pour 28 jours travaillés) calculé sur la base d'un salaire au coût annuel brut de 56 484 dollars (Enquête de Rémunération sur le secteur du tourisme au Canada en 2010), pour 260 jours travaillés par an.
Investissement	Selon les actions contenues dans l'accord de jumelage.
Possibilités de financements	- Pacte Rural, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) : subvention minimale de 25 000 $ (n°11 dans le tableau des subventions) - Programme de diversification des collectivités, Développement économique Canada (DEC) : en fonction du projet (n°13 dans le tableau des subventions) - Projets spéciaux en accessibilité, Ministère de l'Éducation, Loisir et Sport (MELS) : subvention maximale de 30 000 $ (n°22 dans le tableau des subventions)

CONCLUSION

Le tourisme est l'un des secteurs les moins coûteux à développer et les plus rentables en termes de création d'emplois et de richesses. Cependant, l'absence de vision et de stratégie contribue à sa contre-performance, la destination ne faisant alors que subir les flux de visiteurs sans en tirer partie. La création et la mise en place d'un projet de territoire doivent au contraire anticiper les évolutions démographiques, économiques, sociales et environnementales pour tendre vers un développement harmonieux et durable. Le Plan de développement d'Ayer's Cliff est désormais une feuille de route pour permettre au village d'envisager le futur avec sérénité et enthousiasme.

La création d'une « Destination pour tous » à Ayer's Cliff est une démarche globale pour améliorer la qualité de vie des habitants et des visiteurs. La prise en compte de l'accessibilité universelle dans les aménagements et projets de la municipalité devrait apporter un confort d'usage au plus grand nombre : les familles, les personnes âgées et les personnes à capacité physique restreinte. Cette démarche permet aussi de devancer le vieillissement de la population et les nouveaux besoins qui en découlent. L'objectif est de rétablir une égalité d'accès aux activités et aux commerces pour construire une communauté solidaire et riche de sa diversité.

Le village d'Ayer's Cliff ne vise pas un développement effréné du secteur touristique mais plutôt de tirer partie de ses ressources pour accueillir et faire découvrir la région du lac Massawippi. Ainsi, des éléments attractifs comme le lac Massawippi ou le County Fair Grounds devraient être redynamisés pour procurer des activités et des animations à Ayer's Cliff. La vitalité du secteur touristique permet de créer un environnement favorable pour d'autres secteurs comme l'économie ou la vie associative. Les municipalités vivantes mettent toutes les chances de leur côté pour attirer de nouveaux ménages et renouveler leur population.

Nous vous formulons quelques recommandations pour que la réalisation du Plan de développement soit un succès :

- Diffuser et expliquer les orientations contenues dans le Plan de développement aux habitants d'Ayer's Cliff lors d'une réunion publique
- Embaucher un coordonnateur du développement touristique pour mettre en place les projets et impulser une dynamique
- Miser sur la coopération et la mutualisation des moyens avec les municipalités du Parc régional Massawippi
- Actualiser régulièrement le Plan de développement pour le faire coïncider avec le contexte actuel

Annexes

ANNEXE 1

LA LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

Agriculture

Laurie Schoolcraft, *Ferme de Cerf de l'Estrie*

Jerzy Przytyk, *Propriétaire Shazsam Farm Int.*

Tricia McDaid, *Presidente Horticulture County Fair Grounds Ayer's Cliff*

Solange Fullum, *Directrice générale de l'Association des Marchés Publics du Québec*

Serge Marteaux, *Commission de la protection du patrimoine agricole*

Line Boulet, *Agente agricole et agroalimentaire, Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (C.I.A.R.C.)*

***Benoît Rousseau**, Directeur, Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA)*

Culture

Johanne Brouillet

Éducation

Carl Morissette, *Directeur général et directeur des services pédagogiques, Collège Servite*

François Leblanc, *Directeur des services aux élèves, Collège Servite*

Loisirs et sports

Philip White

Christina Vachon, *Fondation Christian Vachon, Relais du Lac Memphrémagog*

Julie Nadeau, *Directrice de l'accueil, Jeux du Canada 2013, Sherbrooke*

Municipalité du Village d'Ayer's Cliff

Alec van Zuiden, *Maire*

Ghislaine Poulin-Doherty, *Directrice générale*

Patrick Proulx, *Conseiller, Protection (Incendie et Civile)*

Roger Dumouchel, *Conseiller, Environnement et Hygiène*

Peter Mc Harg, *Conseiller, Loisirs, Culture et tourisme*

André Martel, *Conseiller, Finance et Administration (incl. Immobilisation-bâtiments)*

John Batrie, *Conseiller, Urbanisme et Développement du lac*

France Coulombe, *Conseillère, Transport et Véhicules*

Technologies

Karine Couture, *Directrice des opérations à Quatral Solutions*

Alexis Bourson, *Directeur de comptes, Fibre noire*

Eric Chetrit, *Président de Ace Technologies*

Cédric,Vergé, *Gestionnaire de projets, Easy Cloud*

Anne Beaulé, *Directrice générale, Transport des Alentours Inc*

Monique Savoie, *Présidente-fondatrice, Société des arts technologiques [SAT]*

Tourisme

Louis Charland, *Propriétaire, Auberge Ayer's Cliff*

Nathalie Roy, *Directrice du Camp Massawippi, Centre de réadaptation Mackay*

Alain Larouche, *Directeur général, Tourisme Cantons-de-l'Est*

Marie-France Bourdage, *Directrice du développement, accueil et services aux membres, Tourisme Cantons-de-l'Est*

Francine Patenaude, *Directrice du marketing, Tourisme Cantons-de-l'Est*

Annie Fontaine, *Responsable de l'accueil et du service aux membres de l'ATR des Cantons de l'Est*

Nathalie Provencher, *Directrice tourisme, CLD de la MRC de Memphrémagog*

Jean-Charles Bellemare, *Agent de développement, MRC de Memphrémagog*

Paule Rochette, *Coordonnatrice, Corporation de gestion du Chemin des Cantons*

Michel Trudel, *Consultant, Solution T&T*

André Leclerc, *Président et directeur général de Kéroul*

François Bédard, *Directeur du Centre mondial d'Excellence des Destinations (CED)*

ANNEXE 2

Le questionnaire du focus groupe

Atelier - Workshop #1

Pour mieux vous connaître / To get to know you better

#1

- Qui est impliqué dans le développement de votre communauté (personnes, comités, organismes)?
- *Who is involved with the development of your community (people, committees, organisations) ?*

#2

- Y-a-t-il des projets en cours ou en chantier dans votre municipalité susceptibles de mobiliser la population ou de revitaliser votre communauté ?
- *Are there currently projects ongoing or planned to mobilize the population or to revitalize the community ?*

#3

- Avez-vous eu des contacts avec les organismes régionaux de développement (CLD, MRC, Ministère, etc)? Sont-ils venus dans votre communauté? Avez-vous eu recours à leurs services d'accompagnement et de conseil?
- *Have you been in contact with regional development councils or other government agencies ? Did they come to the area and offer their recommendations and advices ?*

#4

- Comment est perçue la Municipalité par la communauté?
- *How do think the population of your community perceives the municipality?*

#5

- Comment est perçu le village par les personnes extérieures?
- *And how do you think your village is being perceived by outside people?*

#6

- Avez-vous tenu des événements rassembleurs (tels que forum, colloque, sommet, etc.) au cours des deux dernières années?
- *Did you organise any kind of collective dialogue through a forum, seminar or conférence over the last two years ?*

#7

- Avez-vous adopté des orientations encadrant votre processus de développement (planification stratégique, plan d'action, etc.)? Qui a participé à l'élaboration de ces orientations?
- *Have you made some choices, guiding your development process (strategic planification or action plan) ? Who has participated in the elaboration of these guide lines ?*

Atelier - Workshop #2

Projets pour Ayer's Cliff / Projects for Ayer's Cliff

County Fair Grounds

Activités *Activities*	Potentiel *Feasability*	Réalisation *Implementation*
Foire agricole *County Fair*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐ Low ☐ Good ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐ Short ☐Medium ☐Long ☐
Marchés du samedi *Saturday Market*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Marchés nocturnes avec animation musicale *Night Markets with live music bands*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Cinéma plein air *Open air cinema (drive-in movie theater)*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Hiver : patinoire + sapins *Winter : ice skating with landscaping of pinetrees*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Ski Joering *Ski Joering*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Mise en valeur du patrimoine *Promote the architectural heritage of the village*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐

Sentier Tomifobia

Activités ***Activities***	**Potentiel** ***Feasability***	**Réalisation** ***Implementation***
Location vélo *Bike rental*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Location de canoë *Canoe rental*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Motoneige *Snowmobile*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Gite adapté avec cuisine d'ailleurs *Adapted lodging with catering serving Ayer's dishes*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Location d'équipements adaptés *Rental of adaptive sport and leisure equipment*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐

Parc Régional Massawippi - Lac Massawippi

Activités ***Activities***	**Potentiel** ***Feasability***	**Réalisation** ***Implementation***
Camp Massawippi : hébergement en hiver avec sorties ski / *Lower budget Winter season accommodations at Camp Massawippi*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Résidences d'été chez les pères Servites *Summer season lower budget accommodations at 'College des Servites'*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Gazébo et promenade *Gazebo and walkway*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Activités nautiques *Watersport activities*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Accès à la Pointe aux peupliers en bateau *Boat acces to « Poplars point »*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Bateau activé par un cheval *Horse powered boat*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Coopérer avec les autres communes *Cooperation with other municpalities adjacent to the lake*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Land art : festival et œuvres *« Land or Lake Art » : festival, Art Works*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Dépollution de l'étang *Pond clean-up*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐

La ferme / The farm

Activités *Activities*	Potentiel *Feasability*	Réalisation *Implementation*
Ferme zoothérapie *Zootherapeutic Farm*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Centre handi-équestre *Hippo-therapeutic center*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Développer des activités équestres *Develop equestrian activities*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Jardins sensoriels *Sensorial gardens*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Gite à la Ferme adapté *« Adapted » Guest House*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Sentier pédestre *Hiking trail*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Skateboard géant *Giant skateboard park*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐

Services communautaires / Community services

Activités ***Activities***	**Potentiel** ***Feasability***	**Réalisation** ***Implementation***
Wifi dans tout le village *Globalise Wifi to the entire village*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Salle communautaire Community Hall	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Avoir un lieu d'accueil touristique (Label Café du village) *Create a small tourist information desk (Label Cafe)*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Intégrer le chemin des Cantons *Integrate Ayer's Cliff in the « Townships Trail »*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Destination pour tous *Destination for all*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Jumeler le village avec une autre « destination pour tous » *To twin the village with another "Destination for all"*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐

Innovation

Activités ***Activities***	**Potentiel** ***Feasability***	**Réalisation** ***Implementation***
Pépinière d'entreprises *Nursery for young enterprises* Organismes de développement de projet, de gestion d'activités et de communications *Organisations for project development, activity and communication management*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Centre d'interprétation du patrimoine *Heritage Interpretation Centre*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Usine de fabrication de mobilier urbain à l'éclairage solaire (U-Tree) *Urban solar lighting sytem (U-Tree) factory*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Entreprise de développement d'équipements de sport et de loisir adaptés *Business for the development of adaptive sport and leisure equipment*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Centre de santé privé *Private health clinic*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Transport adapté pour les activités de loisirs *Adapted Transporation for leisure activities*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐
Art et culture *Arts and culture*	Faible ☐ Bon ☐ Excellent ☐	Court ☐Moyen ☐Long ☐

Valorisation de la culture du village/ Promotion of the village's specific culture

***Atelier de carte postale** / Postcard workshop*

Image	*Texte*
	Merci – Thank You!

ANNEXE 3

LES RÉFÉRENCES

Publications

ATR des Cantons-de-l'Est. Rapport annuel 2011-2012. Juin 2012

CIMA. Plan d'action 2008-2018, Secteur du lac Massawippi. Juillet 2008

CLD de Memphrémagog. Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD de la MRC de Memphrémagog 2012-2014 (PALEE). Janvier 2012

Gouvernement du Québec. Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020. Montréal, 2012

Groupe de travail sur les communautés dévitalisées. Répertoire des ressources pertinentes aux démarches de revitalisation. Mai 2010

Michel Trudel. Plan de développement touristique du Canton de Potton. Montréal. 2011

Chloé Savarin. Critères d'éligibilité au label « Destination pour tous ». Parc Naturel Régional du Morvan. France. 2011

Mitchell Dion, François Bédard. Critère Mondiaux de tourisme durable des Destinations. Traduction de Travel Forever. CED, UQAM, Montréal. Avril 2012

MRC de Memphrémagog. Portrait de santé de l'Estrie et de la MRC de Memphrémagog 2006. 2009

MRC de Memphrémagog. Sur la route des diligences, à la découverte de la MRC de Memphrémagog. Été 2011

MRC de Memphrémagog. Un lieu de villégiature « historique »et The Architectural Heritage of the MRC of Memphrémagog « Richness in diversity ». Summer 2002

Tourisme Cantons-de-l'Est. Guide touristique officiel. 2012-2013

Tourisme-Memphrémagog. Guide touristique 2012-2013

Sites Internet gouvernementaux

- **Association Touristique Régionale des Cantons-de-l'Est**
  http://www.cantonsdelest.com/

- **CLD de Memphrémagog**
  http://www.cldmemphremagog.com/

- **Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)**
  http://reperage.gouv.qc.ca

- **Corporation de l'industrie touristique du Québec**
  http://www.citq.qc.ca/

- **Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec (MAPAQ)**
  http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Pages/Accueil.aspx

- **Ministère du Tourisme du Québec**
  https://www.tourisme.gouv.qc.ca/index.php

- **MRC de Memphrémagog**
  http://www.mrcmemphremagog.com/HTML/Developpement_durable.html

- **Municipalité d'Ayer's Cliff**
  http://www.ayerscliff.ca

- **Statistique Canada**
  http://www.statcan.gc.ca/start-debut-fra.html

Sites Internet généraux

- **Association des marchés publics du Québec**
  http://www.ampq.ca/
- **Camp Massawippi**
  http://www.mabmackay.ca/modules/pages/index.php?id=22&langue=fr&menu=5
- **Club de conservation du lac Massawippi**
  http://www.lakemassawippiconservationclub.com
- **Collège Servite**
  http://www.collegeservite.ca/accueil
- **Corporation de gestion du Chemin des Cantons**
  http://www.chemindescantons.qc.ca/
- **Écologie sans frontière**
  http://pages.usherbrooke.ca/ecologiesansfrontieres/accueil.htm
- **Fédération Québécoise du canot et du kayak**
  http://www.canot-kayak.qc.ca/nouvelles.asp
- **Fondation des sports adaptés**
  http://www.adaptivesports.ca/fr
- **Fondation Rues Principales**
  http://www.fondationruesprincipales.qc.ca/fr/
- **Kéroul**
  http://www.keroul.qc.ca/
- **Ordre des architectes du Québec**
  http://www.oaq.com/esquisses/patrimoine_architectural.html
- **Parc régional Massawippi**
  http://www.parcmassawippi.com/

  http://www.lacmassawippi.ca
- **Quatral**
  http://www.quatral.com/web/
- **Stantead Agriculture society**
  http://www.expostanstead.com
- **Transport des alentours Inc.**
  http://transportdesalentours.com/?page_id=5
- **Ski Owl's Head**
  http://www.owlshead.com
- **Indoor Recreation of Orleans County, Vermont - EU**
  http://www.irocvt.org

  http://www.kingdomswim.org

  http://www.tourdekingdom.org

ANNEXE 4

LES SOURCES DE FINANCEMENT

Numéro	Volet	Source	Programme	Objectifs
1	Culturel	MRC Memphrémagog	Volet I : Programme de soutien financier aux initiatives culturelles des municipalités de la MRC de Memphrémagog.	Le fonds versé annuellement, vise à dynamiser le développement culturel sur le territoire de la municipalité qui dépose la demande et favoriser les opportunités de collaboration entre le milieu municipal et le milieu culturel.
2	Culturel	MRC Memphrémagog	Volet II : Programme d'aide financière aux activités culturelles structurantes.	Le fonds versé annuellement, cherche à faire connaître un maximum d'artistes et d'événements des disciplines visées à l'extérieur du territoire de la MRC de Memphrémagog.
3	Société d'aide au développement des collectivités et Centre d'aide aux entreprises	Société d'aide au développement des collectivités (SADC) et Centre d'aide aux entreprises (CEA)	Offre des solutions et des outils nécessaires au démarrage d'entreprise. Les SADC et CAE offrent des services spécialisés, allant de l'étude de marché, en passant par l'analyse du plan d'affaires jusqu'au financement!	✓ Accompagnement et suivi personnalisé ✓ Études de marchés ✓ Banques d'idées ✓ Formation ✓ Analyse des montages financiers ✓ Conseil en marketing, en production, en commercialisation, en ressources humaines, recherche et développement, exportation etc.
4	Aide aux festivals et événements touristiques	Ministère du Tourisme du Québec (MTO)	Volet 1 : Soutien aux festivals et événements touristiques – budget réel d'exploitation de 300 000 $ et plus	Ce volet permet de soutenir les festivals et les événements touristiques à caractère international, national ou à portée panquébécoise qui sont de nature à attirer des clientèles hors Québec et à retenir la clientèle québécoise.

Demandeurs admissibles	Montants	Outils de référence
Organismes culturels sans but lucratif qui œuvrent dans au moins une des disciplines ou un des secteurs artistiques désignés à l'intérieur de la Politique culturelle de la MRC de Memphrémagog	10 000 $	Répertoire culturel 2010 de la MRC Memphrémagog http://www.mrcmemphremagog.com/pdf/Bottins%20et%20Repertoires/Repertoire%20culturel%202010_mod.pdf
Organismes culturels sans but lucratif qui œuvrent dans au moins une des disciplines ou un des secteurs artistiques désignés à l'intérieur de la Politique culturelle de la MRC de Memphrémagog	10 000 $	Répertoire culturel 2010 de la MRC Memphrémagog http://www.mrcmemphremagog.com/pdf/Bottins%20et%20Repertoires/Repertoire%20culturel%202010_mod.pdf
Pour acquérir une entreprise, développer de nouveaux produits ou prendre de l'expansion? Les SADC et CAE offrent un soutien technique et financier pour les petites et moyennes entreprises en s'adaptant à leur réalité et à leurs besoins.	✓ Fonds d'investissement régulier: prêt conventionnel, prêt participatif et capital-actions pouvant atteindre jusqu'à 150 000 $. Ils possèdent un fonds d'investissement moyen d'environ 2,9 millions de dollars. ✓ Fonds Stratégie jeunesse: pour aider les jeunes de 18 à 35 ans à se lancer en affaires en leur permettant d'obtenir un prêt personnel pouvant aller jusqu'à 25 000 $ par entrepreneur.	http://www.sadc-cae.ca/index.php/trouvez-votre-sadc-ou-cae/repertoire.html
Un minimum de 15 000 entrées/visites et un minimum de 20 % des entrées/visites effectuées par des visiteurs (excursionnistes et touristes) ou un minimum de 5 000 entrées/visites effectuées par des visiteurs (excursionnistes et touristes).	L'aide maximale accordée ne peut excéder 1 M $	Description du programme disponible au : http://www.tourisme.gouv.qc.ca/programmes-services/aide/aide-festivals.html

Numéro	Volet	Source	Programme	Objectifs
5	Aide aux festivals et événements touristiques	Ministère du Tourisme du Québec (MTO)	Volet 2 : Soutien aux festivals et événements touristiques – budget réel d'exploitation entre 100 000 $ et 299 999 $	Ce volet permet de soutenir les festivals et les événements touristiques qui possèdent un pouvoir attractif suffisant pour renforcer l'attrait touristique d'une région et qui sont susceptibles d'attirer des clientèles québécoises et hors Québec et de prolonger leur séjour.
6	Aide aux festivals et événements touristiques	Ministère du Tourisme du Québec (MTO)	Volet 3 : Soutien exceptionnel aux projets innovants qui contribuent à augmenter la performance touristique des festivals et événements	Ce volet permet de soutenir les promoteurs qui s'engagent à accroître de façon considérable la performance touristique des festivals et des événements par le biais d'un projet innovant et distinctif. Celui-ci doit assurer le développement du produit événementiel québécois et générer des recettes touristiques additionnelles.
7	Développement de produits touristiques	Association touristique régionale des Cantons-de-l'Est (TCE)	Fonds de développement de l'offre touristique (FDOT) Soutenir et stimuler le développement, la diversification et la structuration de l'offre touristique de la région touristique des Cantons-de-l'Est.	Ils doivent favoriser l'atteinte de la majorité des objectifs suivants : ✓ Renforcer la notoriété et le pouvoir attractif de la destination; ✓ Participer à la bonification de l'offre touristique par l'amélioration ou l'ajout de Produits ✓ Atténuer les écarts de la saisonnalité; ✓ Etc.

Demandeurs admissibles	Montants	Outils de référence
✓Avoir un budget de fonctionnement entre 100 000 $ et 299 999 $; ✓ Un minimum de 20 % des entrées/visites effectuées par des visiteurs (excursionnistes et touristes); ✓ Un minimum de 3 000 entrées/visites effectuées par des visiteurs (excursionnistes et touristes) ✓Etc.	✓Le montant de l'aide est déterminé en fonction de l'évaluation de la performance touristique (voir Évaluation de la performance touristique), des coûts réels d'exploitation et des disponibilités financières de TQ. ✓L'aide minimale accordée est de 5 000 $.	Description du programme disponible au : http://www.tourisme.gouv.qc.ca/programmes-services/aide/aide-festivals.html
✓ Répondre à la définition des «festivals et événements touristiques admissibles»; ✓ Etre produit et tenu au Québec; ✓ Avoir une programmation qui vise une clientèle touristique d'agrément panquébécoise, nationale ou internationale ✓Etc.	Le montant de l'aide ne peut excéder 25 % du coût du projet jusqu'à un maximum de 250 000 $ et est déterminé en fonction des disponibilités financières de TQ. Pour les événements déjà soutenus, l'aide financière ne peut être supérieure à l'aide accordée dans le volet 1, 2 ou 5 du présent programme.	Description du programme disponible au : http://www.tourisme.gouv.qc.ca/programmes-services/aide/aide-festivals.html
Sont admissibles les entreprises privées, les coopératives, les organismes légalement constitués, à but lucratif (OBL) ou non lucratif (OBNL), ayant leur principale place d'affaires au Québec, les organismes publics de niveaux local et régional telles les municipalités et les communautés autochtones.	Tourisme Cantons-de-l'Est et ses partenaires gère un Fonds de développement de l'offre touristique lequel a donné, entre 2003 et 2012, des résultats très satisfaisants avec 67 projets soutenus financièrement pour des investissements totaux de plus de 32 M $.	https://atrce.box.com/shared/m51ydt2k4v1m84t0lf4x

Numéro	Volet	Source	Programme	Objectifs
8	Patrimoine - Culture et communications	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF)	Aide aux projets - Accueil	✓ Améliorer la qualité et augmenter l'offre, dans ses différents secteurs d'intervention, de biens, d'activités ou de services culturels ou de communication ✓ Augmenter le nombre de personnes bénéficiant des biens, activités ou services qui résultent de ces projets ✓Etc.
9	Immobilisations	MCCCF	✓ Offrir un soutien financier aux projets de restauration et de conservation des biens patrimoniaux protégés par la Loi ✓ Contribuer au maintien et au développement sur l'ensemble du territoire du Québec d'un réseau d'infrastructures culturelles répondant aux normes et aux standards professionnels.	✓ La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine du Québec ✓ L'amélioration du cadre de vie ✓ Le maintien et le développement d'infrastructures culturelles de qualité permettant d'élargir l'accès aux biens, aux activités et aux services liés à la culture et aux communications.
10	Entrepreneuriat collectif : financement des entreprises de l'économie sociale	Investissement Québec (IQ)	Le CLD de la MRC de Memphrémagog a comme mission de soutenir le développement et la consolidation des entreprises d'économie sociale sur le territoire de la MRC de Memphrémagog.	✓ Accompagnement dans toutes les étapes de démarrage du projet; ✓ Orientation vers les sources d'informations utiles au projet d'entreprise; ✓ Identification des sources de financement les plus appropriées au projet; ✓ Aide à la réalisation du plan d'affaires; ✓ Etc.

Demandeurs admissibles	Montants	Outils de référence
- Organisme à but non lucratif voué au patrimoine - Centre ou groupe de recherche s'intéressant au patrimoine - Organisme à but non lucratif ou coopérative opérée à des fins non lucratives œuvrant pour le loisir culturel - Municipalité locale ou régionale - Établissement d'enseignement	Seules sont admissibles les dépenses directement liées à la réalisation du projet: - Des coûts de main-d'œuvre (avantages sociaux compris) - Des coûts de location d'équipement ou de locaux - Des coûts d'achat de matériel ou d'équipement - Des frais d'étude et d'expertise-conseil-Des frais de sous-traitance - Etc.	Description du programme disponible au : http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1122
Le programme s'adresse aux individus, aux autorités publiques ou aux organismes, notamment les coopératives.	Les honoraires professionnels et frais afférents pour produire, entre autres : le rapport d'expertise concernant l'état de l'œuvre, la proposition d'intervention (proposition de restauration et, le cas échéant, de délocalisation), les expertises spécialisées, le cas échéant (ex. : ingénierie), le cahier d'entretien, la restauration de l'œuvre, etc.	http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=282#c13895
La ferme communautaire	Fond d'investissement commun : Prêt d'un montant variant entre 10 000 $ et 100 000 $	http://www.cldmemphremagog.com/programmes/fli

Numéro	Volet	Source	Programme	Objectifs
11	Développement d'activité structurante, de projets sociaux	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)	Le Pacte rural Financement IMPLIQ	Financement IMPLIQ est conçu pour répondre aux besoins d'une entreprise à chaque étape de sa croissance (démarrage, croissance, etc.).La majorité des projets sont admissibles : ✓Fonds de roulement; ✓Financement d'un engagement financier ; ✓Développement de produits ou de marchés, etc.
12	Infrastructures de service	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)	Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) Le Programme a pour but de permettre la réalisation de projets d'infrastructures à la faveur d'une aide financière provenant du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada.	✓ Doter les municipalités d'infrastructures d'eau pour améliorer le service d'eau potable aux citoyens ou réduire les effets néfastes des eaux usées sur l'environnement; ✓ Doter les localités ou les régions d'infrastructures de services qui peuvent contribuer, entre autres, à leur essor culturel, économique, sportif ou touristique.
13	Programme Diversification des collectivités	Développement économique Canada (DEC)	Le programme Diversification des collectivités présente trois volets, soit Mobilisation des collectivités, Développement du milieu et Milieux attrayants.	✓ Favoriser le développement des collectivités et accroître leur mobilisation par l'élaboration de visions et de projets d'envergure locale et régionale; ✓ Appuyer les collectivités par le soutien à l'entrepreneuriat et par la création ou le maintien d'entreprises viables; ✓ Accroître les capacités des collectivités à attirer des touristes et des individus qualifiés.

Demandeurs admissibles	Montants	Outils de référence
- La MRC de Memphrémagog ; - Les municipalités de la MRC; - Les organismes municipaux de la MRC de Memphrémagog; - Les organismes à but non lucratif et incorporés ; - Les organismes des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux qui couvrent, en tout ou en partie, la MRC de Memphrémagog.	Le montant minimal du financement d'Investissement Québec est de 25 000$; Le financement peut couvrir jusqu'à 100 % des coûts du projet;	Prêt ou garantie de prêt. Voir : http://www.investquebec.com/fr/index.aspx?page=1291
✓ Municipalité ou MRC ; ✓ Personne morale ou un organisme dont une municipalité nomme la majorité des membres de son conseil d'administration ou contribue à plus de la moitié de son budget annuel et qui peut fournir des services qu'une municipalité peut dispenser; ✓ Etc.	Infrastructures de support au développement local ou régional : 42 000 $	http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/infrastructures/programmes_aide_financiere/FCCQ/guide_FCCQ.pdf
✓ Petites et moyennes entreprises ✓ Regroupements et associations de PME ✓ Organismes à but non lucratif dont la mission principale est le soutien aux entreprises ✓ Municipalités et organismes municipaux	En vertu de ce programme, l'aide financière accordée est sous forme de contributions et de subventions et elle doit respecter la Politique sur les paiements de transfert du Conseil du Trésor.	http://www.dec-ced.gc.ca/docs/F28571/prog_divers_collectivites_fr.pdf

Numéro	Volet	Source	Programme	Objectifs
14	Développement de l'offre touristique	Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ)	Il permet de soutenir et de stimuler le développement, la diversification et la structuration de l'offre touristique de la région touristique des Cantons-de-l'Est.	✓ Renforcer la notoriété et le pouvoir attractif de la destination; ✓ Participer à la bonification de l'offre touristique par l'amélioration ou l'ajout de produits aptes à stimuler l'augmentation du nombre de touristes dans la région; ✓ Atténuer les écarts de la saisonnalité; ✓ Etc.
15	Entreprise d'économie sociale	Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)	Prêt en aide technique	Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui oeuvre uniquement en économie sociale et qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale : ✓ Le volet aide technique ✓ Le volet de prédémarrage ✓ Le volet capitalisation
16	Démarrage d'entreprise	Fiducie du Chantier de l'économie sociale (FCES)	La Fiducie du Chantier de l'économie sociale offre des prêts sans exigence de remboursement de capital avant 15 ans. Ce capital patient permet de soutenir les opérations des entreprises et d'appuyer des investissements immobiliers pour de nouvelles activités.	✓ Du capital patient opérations (CPO) : pour financer les coûts liés au fonds de roulement, à la mise en marché de nouveaux produits, etc. ✓Du capital patient immobilier (CPI) : pour financer les coûts directement associés à l'acquisition, à la construction ou à la rénovation d'actifs immobiliers tels qu'un immeuble, un bâtiment, un entrepôt, etc.

Demandeurs admissibles	Montants	Outils de référence
Aucun appel à projets n'est prévu pour le moment.	/	http://creestrie.qc.ca/fonds/fdot/
Les entreprises admissibles sont les entreprises d'économie sociale légalement constituées au Québec, soit les organismes à but non lucratif (OBNL) et les coopératives.	Aide financière sous forme de capital complémentaire à celui d'autres institutions de financement permettant de soutenir la mise de fonds des promoteurs.	http://www.fonds-risq.qc.ca
La Fiducie investit exclusivement dans les entreprises d'économie sociale, notamment des organismes à but non lucratif et des coopératives, dont la majorité des employés résident au Québec et dont l'actif de l'entreprise concernée est inférieur à cent millions de dollars (100 M$) ou le capital inférieur à cinquante millions de dollars (50 M$).	Variant entre 50 000 $ et 1,5 million $	http://fiducieduchantier.qc.ca/?module=document&uid=59

Numéro	Volet	Source	Programme	Objectifs
17	Rénovation hébergement touristique	Ministère du Tourisme (MTO)	Crédit d'impôt remboursable favorisant la modernisation de l'offre d'hébergement touristique	Accélérer et intensifier les investissements en infrastructures afin de favoriser la modernisation de l'offre des établissements d'hébergement touristique en région.
18	Destination pour tous - Aide à l'accessibilité	Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS)	Le PAFACV comprend les cinq volets suivants dans lesquels se répartit l'aide financière gouvernementale : ✓ Aide à l'accessibilité ✓ Aide aux immobilisations ✓ Soutien à la vie associative et démocratique ✓ Aide à l'accompagnement des personnes handicapées ✓ Projets spéciaux en accessibilité	Contribuer à faire augmenter la participation de la population à la pratique d'activités physiques, de loisir et de sport en favorisant l'accessibilité aux camps de vacances des personnes en situation de pauvreté.
19	Destination pour tous - Aide aux immobilisations	Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS)	Aide aux immobilisations	Favoriser l'augmentation de la pratique du loisir et du sport, dans un cadre sécuritaire, des personnes en situation de pauvreté, en contribuant à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des immobilisations des camps de vacances qu'elles fréquentent.

Demandeurs admissibles	Montants	Outils de référence
Une société doit notamment : ✓ Être propriétaire d'un établissement d'hébergement touristique admissible; ✓ Avoir un actif d'au moins 400 000 $; ✓Avoir un revenu brut d'au moins 100 000 $.	Dépenses admissibles: Dépenses attribuables à la réalisation des travaux admissibles engagées auprès d'un entrepreneur ou d'un commerçant reconnu. Partie des dépenses qui excède 50 000 $ sans dépasser 750 000 $ par année. Le crédit d'impôt d'une société admissible s'appliquera à un taux de 25 % des dépenses admissibles engagées, jusqu'à un montant maximum de 175 000 $ par année.	http://www.tourisme.gouv.qc.ca/programmes-services/aide/credit-modernisation-hebergement.html#objectif
Les revenus du Fonds sont affectés au soutien financier pour la construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives ainsi que pour l'organisation d'événements sportifs internationaux ou pancanadiens.	Le montant de l'aide financière accordée sous ce volet est établi selon la moyenne des nuitées admissibles : − 25 $ la nuitée pour les camps pour personnes handicapées, − 13,50 $ la nuitée pour les camps familiaux et les camps pour enfants, et ce, jusqu'à une subvention maximale de 60 000 $.	http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=31
Respecter l'ensemble des critères d'admissibilité des volets Aide à l'accessibilité et Soutien à la vie associative et démocratique.	25 000 $	http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SLS/Sport_activite_physique/ProgAssisFinanAccessCampsVacances_PAFACV_2012-2013_Guide.pdf

Numéro	Volet	Source	Programme	Objectifs
20	Destination pour tous - Soutien à la vie associative et démocratique	Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS)	Soutien à la vie associative et démocratique	Engager la population dans un mode de vie actif en améliorant la qualité de l'offre de services en loisir et en sport dans les camps de vacances québécois par un soutien au renforcement de la vie démocratique et une meilleure reconnaissance de l'expertise du milieu associatif, notamment en matière d'éthique et de sécurité dans la pratique des activités sportives et récréatives.
21	Destination pour tous - Aide à l'accompagnement des personnes handicapées	Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS)	Aide à l'accompagnement des personnes handicapées	Susciter la participation aux activités de loisir et de sport des personnes handicapées en leur fournissant un service d'accompagnement. Encourager les camps de vacances à offrir des services d'accompagnement afin de favoriser l'accessibilité au loisir des personnes handicapées et leur intégration à la communauté.
22	Destination pour tous - Projets spéciaux en accessibilité	Ministère de l'éducation, loisir et sport (MELS)	Projets spéciaux en accessibilité	Contribuer à l'augmentation de la participation aux activités de loisir et de sport par des projets, des programmes ou des études, en particulier ceux qui favorisent l'accessibilité aux camps de vacances pour certains segments de la population parmi les jeunes, les familles, les personnes handicapées, les nouveaux Québécois ou les Autochtones.

Demandeurs admissibles	Montants	Outils de référence
✓ Respecter l'ensemble des critères d'admissibilité du volet Aide à l'accessibilité. ✓ Entretenir une vie associative et démocratique en vertu des balises retenues dans la Politique de reconnaissance des organismes d'action communautaire du gouvernement du Québec.	Le montant de l'aide financière forfaitaire est de 2 500 $ par organisme.	http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SLS/Sport_activite_physique/ProgAssisFinanAccessCampsVacances_PAFACV_2012-2013_Guide.pdf
✓ Respecter les critères d'admissibilité 2 à 8 du volet Aide à l'accessibilité. ✓ Effectuer une demande de financement pour des services d'accompagnement ✓ S'il ne s'agit pas d'une première demande, avoir rempli et remis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport le rapport d'évaluation relatif à la dernière subvention reçue pour des services d'accompagnement.	✓ L'aide financière sera calculée en fonction du pourcentage de la demande du camp de vacances, par rapport au montant total des demandes. ✓ Le tarif suggéré pour un service d'accompagnement en camp de vacances est de 65 $ par nuitée. L'aide financière sera calculée selon ce tarif.	http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SLS/Sport_activite_physique/ProgAssisFinanAccessCampsVacances_PAFACV_2012-2013_Guide.pdf
Afin d'être admissibles à ce volet, les camps doivent respecter l'ensemble des critères d'admissibilité des volets Aide à l'accessibilité et Soutien à la vie associative et démocratique ou encore être des organismes partenaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en matière de loisir et de sport.	L'aide financière maximale accordée pourra atteindre 90 % des dépenses admissibles, et ce, jusqu'à une subvention maximale de 30 000 $ par projet.	http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SLS/Sport_activite_physique/ProgAssisFinanAccessCampsVacances_PAFACV_2012-2013_Guide.pdf

Numéro	Volet	Source	Programme	Objectifs
23	Destination pour tous - Décuction pour nénovations ou transformation d'un édifice public au niveau provincial	Gouvernement du Québec Ministère des finances - Revenu Québec	Bonification de la déduction pour rénovations ou transformations favorisant l'accessibilité à un édifice.	Le gouvernement du Québec a mis en place des mesures qui permettent aux entreprises touristiques et culturelles de bénéficier d'une déduction pour les rénovations ou transformations favorisant l'accès à un édifice. La législation fiscale permet la déduction, dans le calcul du revenu provenant d'une entreprise ou d'un bien, pour une année d'imposition, du montant qu'un contribuable paie dans l'année pour des rénovations ou des transformations apportées à un édifice qu'il utilise principalement pour gagner ce revenu, si ces rénovations ou ces transformations sont faites pour permettre à des particuliers ayant un handicap moteur d'avoir accès à l'édifice ou de s'y déplacer.
24	Destination pour tous - Décuction pour rénovations ou transformation d'un édifice public au niveau fédéral	Gouvernement fédéral. Ressources humaines et développement des compétences Canada	Fonds pour l'accessibilité : Le Fonds pour l'accessibilité soutient, partout au Canada, des projets communautaires qui améliorent l'accessibilité, réduisent les obstacles et permettent aux Canadiens handicapés de participer et de contribuer aux activités de leur collectivité.	Le gouvernement du Canada prévoit le Fonds pour l'accessibilité pour soutenir les projets de construction et de rénovation qui visent à rendre les lieux libres d'obstacle. Le Fonds accorde une aide financière à des projets de petite et de moyenne envergure.

Demandeurs admissibles	Montants	Outils de référence
Ces modifications s'appliquent à l'égard des dépenses de rénovations ou de transformations engagées après le 23 mars 2006. La demande d'attestation d'admissibilité auprès de la Régie du bâtiment devra être accompagnée des plans et autres documents jugés nécessaires par la Régie du bâtiment pour lui permettre de statuer sur l'intégration et le respect des normes de conception sans obstacles énoncées dans le Code de construction.	Revenu Québec conservera la compétence exclusive à l'égard du montant de la dépense effectivement admissible en déduction dans le calcul du revenu provenant de l'exploitation d'une entreprise ou d'un bien, au titre de la déduction bonifiée pour des rénovations ou des transformations favorisant l'accessibilité à un édifice.	http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2006-2007/fr/pdf/RenseignementsAdd.pdf
✓ Organismes sans but lucratif ✓ Petites municipalités (ayant une population de moins de 250 000 habitants selon les données de recensement) ✓ Petits organismes du secteur privé (ayant moins de 50 employés et des revenus annuels bruts inférieurs à 5 millions de dollars) ✓ Collèges et les universités ✓ Gouvernements territoriaux ✓ Gouvernements autochtones	Les demandes de financement doivent être présentées pendant les périodes d'appel de propositions seulement.	http://www.hrsdc.gc.ca/fra/condition_personnes_handicapees/fpa/adp/index.shtml

ANNEXE 5

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DOCUMENT EXPLICATIF

DE LA GRILLE D'ANALYSE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Source : http://www.mrcmemphremagog.com/HTML/Developpement_durable.html

Mise en contexte

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Il s'agit d'un engagement multidimensionnel dont l'objectif est d'offrir une meilleure qualité de vie à toute la population. Les êtres humains sont donc au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.

Les trois aspects composant le développement durable, soit le développement social, le développement économique et la protection de l'environnement sont interdépendants et se renforcent mutuellement.

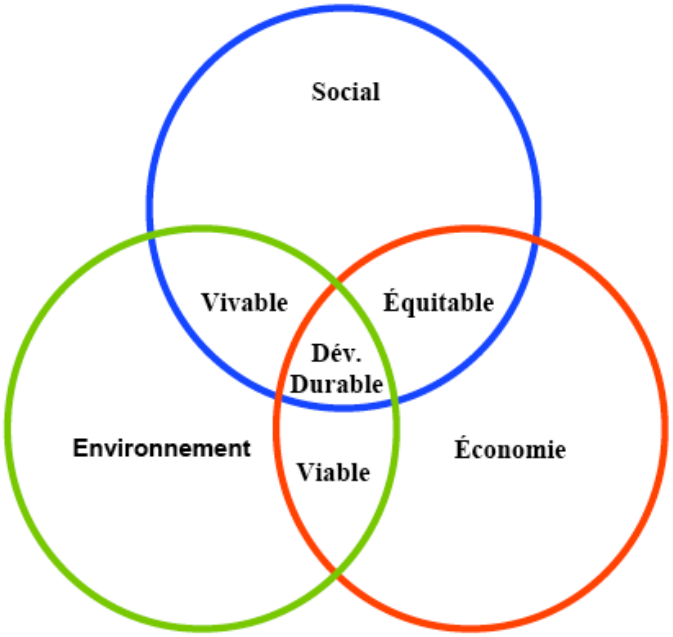

Objectif de la grille

- Encourager les comités à réfléchir à chaque projet en fonction du développement durable.
- Intégrer les principes du développement durable dans les différentes activités et décisions de la MRC de Memphrémagog.
- Aider à déterminer à quels principes du développement durable les activités et décisions correspondent et à quels principes elles répondent moins.
- Arrêter des recommandations pour amener toutes les activités à répondre aux principes de développement durable.
- Outiller les différents comités dans leur prise de décisions.

Fonctionnement

La grille reprend les différents principes établis dans la Loi sur le développement durable du gouvernement provincial. On retrouve deux niveaux de questions, ce qui permet de l'appliquer à différents degrés de prise en compte. Il s'agit d'un cadre de réflexion général. Dans certains cas, les questions posées devront être adaptées au contexte précis de la prise de décision.

Aspect social

Santé et qualité de vie

- ❖ Est-ce que le projet a des répercussions sur la santé et la qualité de vie?

♦ Est-ce que le projet a des impacts sur la santé des populations?

- Le projet permet-il de protéger, améliorer ou maintenir la situation actuelle de la santé des différents groupes de population touchés ?
- Le projet permet-il de protéger, de maintenir ou de réduire les risques pour la santé des humains en place ou des générations futures?
- Est-ce que le projet a des impacts sur la qualité des sources d'approvisionnement en eau potable existantes et potentielles?
- L'option envisagée protège-t-elle la qualité de l'air de manière à éviter les impacts sur la santé des populations dans sa zone d'influence (ex.: poussière)?
- L'option envisagée évite-t-elle au maximum les risques à la santé humaine?

♦ Est-ce que le projet a des impacts sur la qualité de vie des populations humaines?

- L'option envisagée permet-elle de protéger, améliorer ou maintenir la situation actuelle de la qualité de vie des différents groupes de population touchés?
- Est-ce que le projet modifie les habitudes de vie des citoyens en général?
- Le projet fait-il la promotion de saines habitudes de vie?

Équité et solidarité sociales

❖ Est-ce que les avantages et les inconvénients du projet sont partagés entre les différents individus et groupes d'individus?

♦ Est-ce que le projet contribue à atteindre la meilleure équité possible entre les diverses collectivités, au regard d'autres alternatives?

- Si le projet entraîne des modifications aux habitudes de vie, sont-elles équitablement réparties?
-Le territoire ciblé pour le projet envisagé a-t-il été étudié de manière significative?
- Le projet cause-t-il des inconvénients à certains groupes au détriment d'autres groupes (ex. : villégiateurs, entreprises, utilisateurs du t erritoire, etc.)?
- Le projet favorise-t-il certains groupes au détriment d'autres groupes?
- Le projet entraîne-t-il des avantages collectifs plutôt qu'individuels?
- Le projet permet-il aux groupes fragilisés ou exclus de mieux répondre à leurs besoins essentiels?

♦ Est-ce que le projet évite au maximum de léser les citoyens aux alentours?

- Le projet évite-t-il d'entraîner la relocalisation d'individus
- Le cas échéant, le responsable offre-t-il des mesures de compensation aux citoyens touchés?

♦ La génération suivante aura-t-elle une juste proportion des avantages par rapport aux inconvénients qu'elle risque de subir en rapport avec ce projet?

- Les coûts du projet seront-ils défrayés avant la fin de sa vie utile?
- Les générations futures pourront-elles utiliser les aboutissants du projet avant la fin de sa vie utile?

♦ Est-ce que le projet a un impact sur la cohésion sociale?

- Le projet contribue-t-il à réparer des injustices par rapport à certains groupes?
- Le projet présente-t-il un souci pour engager à son emploi des personnes qui vivent des difficultés dans l'accès au travail (ex. : personnes handicapées, minorités visibles, etc.)?
- Le projet contribue-t-il à développer le sentiment d'appartenance à un groupe ou à la communauté?
- Le projet crée-t-il des partenariats entre différents organismes?

Accès au savoir

❖ Est-ce que le projet comporte une dimension éducative?

♦ Est-ce que le projet favorise l'éducation des personnes?

♦ Est-ce que le projet permet de sensibiliser des individus ou des groupes d'individu relativement au développement durable?

♦ Le projet comporte-t-il des activités de recherche et de développement?

- Les connaissances acquises en cours de réalisation seront-elles partagées afin de favoriser une amélioration?

Prévention

❖ Est-ce que le projet prévient les conséquences connues qu'il risque de causer?

♦ Est-ce que les responsables du projet se sont interrogés sur les risques sociaux du projet?

♦ Les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser les risques ont-elles été planifiées et mises en place?

Culture

❖ Est-ce que le projet permet de développer, diversifier et améliorer le milieu socio-culturel?

♦ Est-ce que le projet permet un meilleur accès à la culture?

- Le projet contribue-t-il à créer des lieux ou des espaces publics, libres et gratuits?

♦ Est-ce que le projet permet de développer le milieu culturel?

- Le projet crée-t-il des conditions favorisant l'émergence et l'expression de la culture locale?
- Le projet augmente-t-il l'offre culturelle de la région?

Protection du patrimoine culturel

❖ Est-ce que le projet a des impacts sur le patrimoine culturel?

♦ Est-ce que le projet évite de porter atteinte à une zone jugée patrimoniale?

- Le projet permet-il de conserver une diversité culturelle en adéquation avec les valeurs de la population?

♦ Est-ce que le projet évite de porter atteinte au patrimoine culturel naturel et bâti du territoire?

- Le projet porte-t-il atteinte à des éléments patrimoniaux naturels ou bâtis?
- Le cas échéant, quelle est l'ampleur des efforts prévus pour minimiser l'atteinte au patrimoine culturel?

Efficacité économique

❖ Est-ce que le projet a des impacts économiques?

♦ Est-ce que le projet entraîne des variations de valeurs économiques dans le milieu?

- Le projet crée-t-il une valeur économique ajoutée dans le milieu?
- Le projet minimise-t-il le risque de nuisance à d'autres activités économiques?

♦ Est-ce que le projet a des impacts sur l'activité économique?

- Le projet aura-t-il des retombées économiques locales positives sur le milieu?
- Le projet crée-t-il, par rapport à sa taille, un nombre d'emplois moyen ou plus élevé que la moyenne?
- Le projet consolide-t-il des emplois diversifiés et de qualité?
- Le projet permet-il de diversifier l'activité économique de la région en terme de secteurs de production (primaire, secondaire, tertiaire) et en terme de taille d'entreprise (artisanale, petite, moyenne, grande)?
- Le projet prévoit-il établir des partenariats avec d'autres entreprises ou organisations concernant un échange ou un partage de services?
- Le projet risque-t-il de créer des conditions de monopoles défavorables aux usagers en général?

♦ Est-ce que le projet a un impact sur la vitalité du milieu rural?

- Le projet préserve-t-il ou améliore-t-il les milieux ruraux?
- Le projet assure-t-il ou développe-t-il la vitalité agricole de la région?
- Le projet encourage-t-il des formes d'agriculture et d'agroforesterie générant le plus grand nombre possible d'impacts positifs et structurants pour le milieu rural?

♦ Est-ce que le projet est réalisable au niveau légal?

- Le projet est-il conforme aux lois en vigueur?
- Le projet répond-il à toutes les exigences réglementaires?

Prévention

❖ Est-ce que le projet prévient les conséquences connues qu'il risque de causer?

♦ Est-ce que les responsables du projet se sont interrogés sur les risques économiques du projet?

♦ Les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser les risques ont-elles été planifiées et mises en place?

Aspect environnemental

Protection de l'environnement

❖ Est-ce que le projet a des répercussions sur l'eau, l'air, le sol et le vivant?

♦ Est-ce que le projet a des impacts sur la problématique des gaz à effet de serre?

- Le projet a-t-il un impact sur la production de gaz à effet de serre?
- Est-ce que le projet réduit au minimum les rejets de gaz à effet de serre?

♦ Est-ce que le projet a des impacts sur la dégradation de la couche d'ozone?

- Est-ce que le projet réduit au minimum l'émanation de gaz néfaste à la couche d'ozone?
- Le projet prévoit-il de réduire son impact sur la dégradation de la couche d'ozone?

♦ Est-ce que le projet a des impacts sur la qualité de l'air?

- Le projet minimise-t-il ses rejets de polluants organiques persistants dans l'air?
- Le projet minimise-t-il ses autres rejets (poussières, etc.) dans l'air?

♦ Est-ce que le projet a des impacts sur la qualité des sols?

- Le projet utilise-t-il des terrains déjà dégradés ou de peu de valeur?
- Le projet a-t-il un quelconque impact sur la qualité des sols?
- Le projet prévoit-il des mesures pour limiter son influence négative sur la qualité des sols?
- Le projet présente-t-il des mesures de protection, de correction et de suivi de la qualité des sols?

♦ Est-ce que le projet a des impacts sur la qualité des eaux?

- Le projet permet-il de préserver la qualité des eaux souterraines et de surface?
- Le projet fait-il un usage adéquat de l'eau?
- Par rapport à d'autres solutions possibles, le projet est-il celui qui a le moins d'impact sur la qualité et la quantité d'eau utilisée?
- Le projet présente-t-il des mesures de protection, de correction et de suivi de la qualité de l'eau?

♦ Est-ce que le projet a des impacts sur la flore et la faune?

- Le projet évite-t-il de causes des impacts négatifs sur la flore et la faune?
- Le projet améliore-t-il les conditions de vie de la flore et de la faune?

Prévention

❖ Est-ce que le projet prévient les conséquences connues qu'il risque de causer?

♦ Est-ce que les responsables du projet se sont interrogés sur les risques environnementaux du projet?

♦ Les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser les risques ont-elles été planifiées et mises en place?

Précaution

❖ De quelle manière l'option envisagée prévient-elle, le cas échéant, les risques graves, mais mal connus relatifs à sa mise en oeuvre?

♦ Le projet inclut-il les mesures nécessaires pour connaître et contrer les risques mal connus?

- Le projet fait-il état de toutes les informations nécessaires en rapport avec les risques mal connus (ex. : contamination du sous-sol et des nappes phréatiques)?
- Dans le doute, le projet prévoit-il les mesures les plus exigeantes pour éviter les risques mal connus?

♦ Le projet prévoit-il un système de surveillance et de suivi pour contrer les dommages possibles?

Préservation de la biodiversité

❖ • Est-ce que le projet a des impacts sur la biodiversité?

♦ Est-ce que le projet évite de porter atteinte à la diversité génétique d'une espèce?

- Le projet évite-t-il d'isoler des populations d'une espèce en fractionnant son écosystème?

- Le cas échéant, le projet met-il en place des mesures suffisantes pour atténuer les atteintes à une espèce faunique ou floristique?

♦ Est-ce que le projet évite de porter atteinte à la diversité d'espèces?

- Le projet porte-t-il atteinte à une espèce faunique ou floristique menacée ou vulnérable?
- Le projet évite-t-il de porter atteinte à la diversité des espèces d'un écosystème?
- Le cas échéant, le projet met-il en place des mesures suffisantes pour atténuer les atteintes à l'écosystème?

♦ Est-ce que le projet évite de porter atteinte à la diversité des écosystèmes?

- Le projet porte-t-il atteinte à un écosystème menacé dans cette zone?
- Le cas échéant, le projet prend-il les mesures nécessaires pour compenser les atteintes à l'écosystème?
- Le projet encourage-t-il la création et le maintien de parcs, de réserves ou d'aires de conservation?

Respect de la capacité de support des écosystèmes

❖ • Est-ce que le projet a des impacts sur les écosystèmes?

♦ Est-ce que les écosystèmes touchés par le projet sont bien connus?

- La capacité de support des écosystèmes touchés est-elle connue? L'état des écosystèmes est-il connu?
- Les impacts du projet sur les écosystèmes touchés sont-ils connus?

♦ Est-ce que le choix de la localisation du projet tient compte de la fragilité, de la qualité et de la valeur des écosystèmes en place?

- La localisation du projet a-t-elle été établie afin de minimiser les risques d'atteinte à l'équilibre des écosystèmes? Si oui, sur quelles bases?

♦ Est-ce que les impacts du projet risquent de dépasser la capacité de support des écosystèmes?

- Quelle est l'importance des écosystèmes touchés?
- Quels sont les efforts mis en place pour réduire le risque d'atteindre la capacité de support des écosystèmes?
- Existe-t-il un plan de suivi pour vérifier si les impacts risquent de dépasser la capacité de support des écosystèmes touchés?

Pollueur payeur

❖ • Le cas échéant, qui assume les coûts de la pollution causée par le projet?

♦ Est-ce que le responsable assume suffisamment les coûts de pollution diffuse qu'il engendre?

- Est-ce qu'il y a des mesures de compensation?
- Le responsable compense-t-il les impacts sur les cours d'eau, le sol, les écosystèmes, etc.

Internalisation des coûts

❖ • Comment le responsable du projet inclut-il les coûts de ses impacts sociaux et environnementaux?

♦ Est-ce que le responsable assume adéquatement tous les frais sociaux de son projet?

- Le responsable assume-t-il sa juste part des coûts en infrastructures que son projet entraîne?
- Le responsable assume-t-il sa juste part des coûts en services que son projet entraîne?

- Le responsable assume-t-il sa juste part des coûts reliés à la perte de valeur que son projet entraîne?

♦ Est-ce que les usagers assument adéquatement leur part des frais?

- Les usagers assument-ils leur juste part des coûts en infrastructures qu'ils génèrent pour le service rendu?
- Les usagers assument-ils leur juste part des coûts en services qu'ils entraînent?

Aspect gouvernance

Participation et engagement

❖ Comment les parties prenantes sont-elles impliquées dans la conception et la mise en oeuvre du projet?

♦ Est-ce que le projet est bien accepté par la collectivité locale et par toutes les parties prenantes?

- Les parties prenantes seront-elles consultées en amont de toute prise de décision?
- Le projet est-il relativement bien accepté par les parties prenantes?
- En réponse à la présence d'une tension sociale, une démarche d'acceptabilité sociale adéquate est-elle prévue?
- Advenant le cas d'une démarche d'acceptabilité sociale, l'option envisagée sera-t-elle modifiée pour répondre aux attentes citoyennes?
- L'acceptabilité (ou l'inacceptabilité) sociale est-elle fondée sur des informations claires et réalistes? Est-elle développée et fondée sur de bons motifs?
- Les intervenants externes ont-ils la possibilité de faire prendre en considération leurs opinions?

♦ Le projet est-il réalisé dans un réel souci d'éthique et de transparence?

- Est-ce que l'information pour répondre aux interrogations de manière satisfaisante est disponible?
- L'information véhiculée est-elle vérifiée ou vérifiable?
- Le projet permet-il aux citoyens de s'exprimer?

Subsidiarité

❖ Dans le projet envisagé, les décisions sont-elles prises par les instances les plus pertinentes?

♦ Le responsable détient-il les responsabilités et les obligations adéquates pour l'atteinte des objectifs visés par le projet?

♦ Les intervenants (MRC, municipalités, entreprises, associations, citoyens, etc.) ont-ils la responsabilité et la capacité pour atteindre les objectifs visés?

- Les intervenants ont-ils en leur possession les moyens nécessaires pour participer à l'atteinte des objectifs?
- Les entreprises, organismes ou citoyens sont-ils encouragés ou contraints de manière à favoriser les comportements que l'on attend d'eau

(mesures incitatives ou dissuasives)?

Production et consommation responsable

- ❖ • Quelles sont les conséquences de la production et/ou de la consommation des ressources qu'entraîne le projet?

♦ Le projet assure-t-il ou encourage-t-il une production responsable?

♦ Les usagers assument-ils une consommation responsable?

- Pratiques d'achat de biens et services locaux
- Pratiques d'achat de biens et services basées sur des critères écologiques
- Pratiques d'achat de biens et services basées sur des critères d'équité et de solidarité sociales
- Le projet limite-t-il la consommation des ressources non renouvelables?

♦ Est-ce que le projet permet l'atteinte d'une gestion optimale des matières résiduelles

- Le projet favorise-t-il et maximise-t-il le principe des 3R-V (réduction à la source, réutilisation, recyclage, valorisation)?
- Le projet favorise-t-il l'utilisation de matières recyclées et recyclables?
- Le projet limite-t-il l'utilisation de résidus domestiques dangereux (RDD)?

♦ Est-ce que le projet permet l'atteinte d'une gestion optimale des ressources énergétiques?

Projet / action	Grille d'analyse sur le développement durable Les principes suivants sont-ils respectés?	Commentaire (impact positif ou négatif, recommandations, etc.)	Responsable / partenaire	Échéancier
	Aspect social			
	1. Santé et qualité de vie *(le projet a-t-il des répercussions sur la santé et la qualité de vie?)*			
	1.1 Santé des populations *(le projet a-t-il des impacts sur la santé des populations?)*			
	1.2 Qualité de vie des populations *(le projet a-t-il des impacts sur la qualité de vie des populations?)*			
	2. Équité et solidarité sociale *(les avantages et inconvénients sont-ils partagés entre les diff. individus et groupes d'individus?)*			
	2.1 Équité *(le projet contribue-t-il à atteindre la meilleure équité possible entre les diverses collectivités?)*			
	2.2 Génération future *(la génération suiv. aura-t-elle une juste proportion des avantages p/r aux inconvénients qu'elle peut subir?)*			
	2.3 Cohésion sociale *(le projet a-t-il un impact sur la cohésion sociale?)*			
	3. Accès au savoir *(le projet comporte-t-il une dimension éducative?)*			
	3.1 Éducation *(le projet favorise-t-il l'éducation des personnes?)*			
	3.2 Sensibilisation *(le projet permet-il de sensibiliser des individus ou des groupes d'individus au dév. durable?)*			
	3.3 Recherche et développement *(le projet comporte-t-il des activités de recherche et de développement?)*			
	4. Prévention *(le projet prévient-il les conséquences connues qu'il risque de causer?)*			

Projet / action	Grille d'analyse sur le développement durable Les principes suivants sont-ils respectés?	Commentaire (impact positif ou négatif, recommandations, etc.)	Responsable / partenaire	Échéancier
	4.1 Risque social *(les responsables du projet se sont-ils interrogés sur les risques sociaux du projet?)*			
	4.2 Mesure *(les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser les risques ont-elles été planifiées et mises en place?)*			
	5. Culture et protection du patrimoine culturel *(le projet permet-il de développer, diversifier et améliorer le milieu socioculturel?)*			
	5.1 Accès à la culture *(le projet permet-il un meilleur accès à la culture?)*			
	5.2 Développement culturel *(le projet permet-il de développer le milieu culturel?)*			
	5.3 Patrimoine culturel *(le projet a-t-il des impacts sur le patrimoine culturel?)*			
	5.4 Patrimoine bâti *(le projet évite-t-il de porter atteinte au patrimoine bâti et aux secteurs patrimoniaux du territoire?)*			
	5.5 Patrimoine naturel *(le projet évite de porter atteinte au patrimoine naturel du territoire?)*			
	6. Participation et engagement *(les parties prenantes sont-elles impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet?)*			
	6.1 Acceptabilité du projet *(le projet est-il bien accepté par la collectivité locale et par toutes les parties prenantes?)*			
	6.2 Éthique et transparence *(le projet est-il réalisé dans un réel souci d'éthique et de transparence?)*			

Projet / action	Grille d'analyse sur le développement durable Les principes suivants sont-ils respectés?	Commentaire (impact positif ou négatif, recommandations, etc.)	Responsable / partenaire	Échéancier
	Aspect économique			
	7. Efficacité économique *(le projet a-t-il des impacts économiques?)*			
	7.1 Activité économique *(le projet a-t-il des impacts sur l'activité économique?)*			
	7.2 Valeur économique *(le projet entraîne-t-il des variations de valeurs économiques dans le milieu?)*			
	7.3 Vitalité du milieu rural *(le projet a-t-il un impact sur la vitalité du milieu rural?)*			
	7.4 Aspect légal *(le projet est-il réalisable au niveau légal?)*			
	8. Prévention *(le projet prévient-il les conséquences connues qu'il risque de causer?)*			
	8.1 Risque économique *(les responsables du projet se sont-ils interrogés sur les risques économiques du projet?)*			
	8.2 Mesure *(les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser les risques ont-elles été planifiées et mises en place?)*			
	9. Subsidiarité *(dans le projet envisagé, les décisions sont-elles prises par les instances les plus pertinentes?)*			
	9.1 Responsable *(les responsables détiennent-ils les responsabilités et les obligations adéquates pour l'atteinte des objectifs?)*			
	9.2 Intervenant *(les intervenants ont-ils la responsabilité et la capacité pour atteindre les objectifs visés?)*			

Projet / action	Grille d'analyse sur le développement durable Les principes suivants sont-ils respectés?	Commentaire (impact positif ou négatif, recommandations, etc.)	Responsable / partenaire	Échéancier
	Aspect environnemental			
	10. Protection de l'environnement (le projet a-t-il des répercussions sur l'eau, l'air, le sol et le vivant?)			
	10.1 Qualité des eaux *(le projet a-t-il des impacts sur la qualité des eaux?)*			
	10.2 Flore et faune *(le projet a-t-il des impacts sur la flore et la faune?)*			
	10.3 Qualité des sols *(le projet a-t-il des impacts sur la qualité des sols?)*			
	10.4 Qualité de l'air *(le projet a-t-il des impacts sur la qualité de l'air?)*			
	11. Prévention *(le projet prévient-il les conséquences connues qu'il risque de causer?)*			
	11.1 Risque environnemental *(les responsables du projet se sont-ils interrogés sur les risques environnementaux du projet?)*			
	11.2 Mesure *(les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser les risques ont-elles été planifiées et mises en place?)*			
	12. Précaution *(le projet prévient-il, le cas échéant, les risques graves, mais mal connus relatifs à sa mise en œuvre?)*			
	12.1 Mesure *(le projet inclut-il les mesures nécessaires pour connaître et contrer les risques mal connus?)*			
	12.2 Suivi *(le projet prévoit-il un système de surveillance et de suivi pour contrer les dommages possibles?)*			
	13. Préservation de la biodiversité *(le projet a-t-il des impacts sur la biodiversité?)*			
	13.1 Diversité des écosystèmes *(le projet évite-t-il de porter atteinte à la diversité des écosystèmes?)*			

Projet / action	Grille d'analyse sur le développement durable Les principes suivants sont-ils respectés?	Commentaire (impact positif ou négatif, recommandations, etc.)	Responsable / partenaire	Échéancier
	13.2 Diversité des espèces *(le projet évite-t-il de porter atteinte à la diversité d'espèces?)*			
	13.3 Diversité génétique d'une espèce *(le projet évite-t-il de porter atteinte à la diversité génétique d'une espèce?)*			
	14. Capacité de support des écosystèmes *(le projet a-t-il des impacts sur les écosystèmes?)*			
	14.1 Connaissance des écosystèmes *(les écosystèmes touchés par le projet sont-ils bien connus?)*			
	14.2 Équilibre des écosystèmes *(le choix de la localisation considère-t-il la fragilité, la qualité et la valeur des écosystèmes.?)*			
	14.3 Dépassement de la capacité de support *(les impacts risquent-ils de dépasser la capacité de support des écosystèmes?)*			
	15. Pollueur payeur *(le cas échéant, qui assume les coûts de la pollution causée par le projet?)*			
	15.1 Pollution diffuse *(les responsables du projet assument-ils suffisamment les coûts de pollution diffuse qu'il engendre?)*			
	16. Internalisation des coûts *(les responsables du projet incluent-ils les coûts de ses impacts sociaux et environnementaux?)*			
	16.1 Frais sociaux *(les responsables assument-ils adéquatement tous les frais sociaux de son projet?)*			
	16.2 Usager *(les usagers assument-ils adéquatement leur part des frais?)*			
	17. Production et consommation *(le projet a-t-il des conséquences sur la production et/ou la consommation des ressources?)*			

Projet / action	Grille d'analyse sur le développement durable Les principes suivants sont-ils respectés?	Commentaire (impact positif ou négatif, recommandations, etc.)	Responsable / partenaire	Échéancier
	17.1 Production responsable *(le projet assure-t-il ou encourage-t-il une production responsable?)*			
	17.2 Consommation responsable *(le projet assure-t-il ou encourage-t-il une consommation responsable?)*			
	17.3 Matières résiduelles *(le projet permet-il l'atteinte d'une gestion optimale des matières résiduelles?)*			
	17.4 Ressource énergétique *(le projet permet-il l'atteinte d'une gestion optimale des ressources énergétiques?)*			

Accessible
Village
Lac Massawippi
Simplicité
Tolérance
Sérénité
Accueillant
Estrie
Esprit
Bien-être